



1

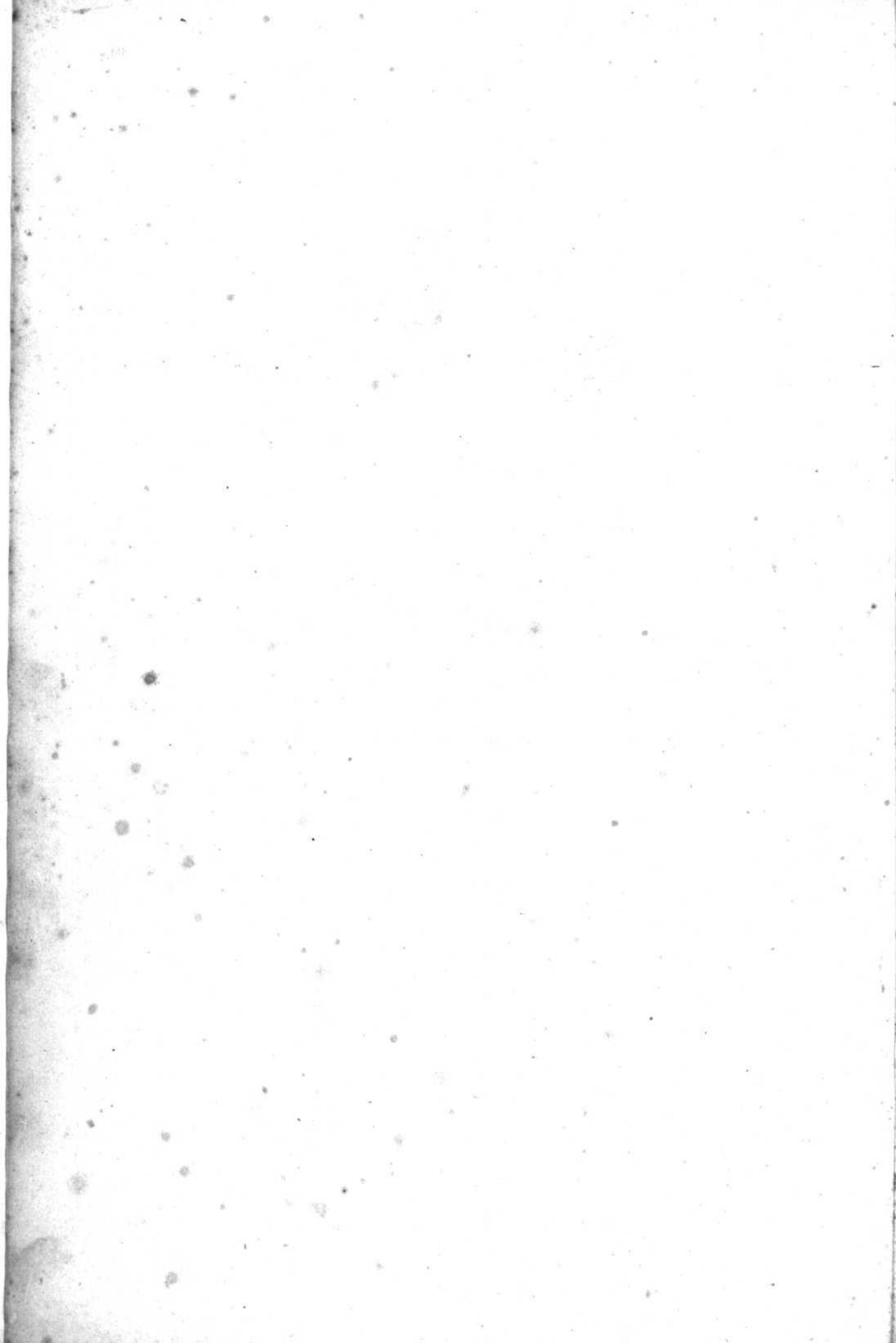
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d' *Beuclens*





Registre des mariages A.

N° 1

Dache-Dapaz

Aujourd'hui deux huit Février mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Louis Samuel Dache agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Épalinges domicilié à Échandens

Noms des parents :

fils de Jean Daniel Dache et de Susanne Louise nee Trot

État civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chailly le Vingt deux Avril mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Emilie Marie Françoise Dapaz

Lieu d'origine et de domicile :

de Échandens domiciliée à Échandens

Noms des parents :

fille de Jean Louis Dapaz et de Jeanne Susanne Héraz

État civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Échandens le Vingt quatre Juin mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Échandens le vingt un Janvier età Épalinges le vingt neuf Janvier mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Louis Samuel Dache
Marie Dapaz

des témoins :

Jacques Guerin
St Pierre Dapaz

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Épalinges et à
Échandens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Épalinges et à
Lonay

N° 2

Ducrot
Masson Gonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Marc Ducrot agriculteur
de Ecublens et St. Sulpice domicilié à Ecublens
fils de feu Samuel Louis et de Louise Marie nee Franfort
veuf de Jeanne Susanne nee Ramuz
né à Ecublens le vingt sept Mai mil huit vingt cinq

et

2. Susette Rosine Masson nee Gonnet
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de feu Jules Francois et de Jeanne Marie nee Crisinel
veuve de Louis Alexis Masson
née à Vuarrens le six Mai mil huit cent quarant six

Les publications ont eu lieu à Ecublens et a St. Sulpice le cinq
Fevrier mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Marc Ducrot
Rosine Masson Gonnet

des témoins :

Le Clerc
Louis Husy

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3

Colclough Mussy

Aujourd'hui vingt un avril mil huit cent soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Marc Colclough agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthalaz domicilié à Remens

Noms des parents :

fil de Jean Samuel Henri Colclough et de Catherine Marguerite Henriette

Etat civil :

Célibataire Louise née Penbet

Date de la naissance :

né à Penthalaz le deux Juin mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Pauline Juliette Mussy

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Charles François Abram Mussy et de Jeanne Françoise Henriette née

Etat civil :

Célibataire Agut

Date de la naissance :

née à Ecublens le quatre Mars mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Remens le 31 Mars, à Ecublens le 1^{er} Avril, et à Penthalaz le 8 Avril 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Colclough François Marc
Mussy Marie

des témoins :

Alphonse Barrat de Bussigny
Julien Mussy Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux
Certificats de publication
Autorisation par l'officier de
l'état civil de Romanel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel, et de
Sullens

N° 4

Musy Benvegnen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt huit Avril mil huit cent
soixante seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Alexis Musy agriculteurde Ecublens domicilié à Ecublensfils de François Musy et de Jeanne Susanne FrançoiseCélibataire (née Cevy)né à Ecublens le vingt neuf Septembre mil huit cent cin-
quante

et

2. Sophie Jenny Benvegnende Vufflens-la-Ville domiciliée à Ecublensfille de Marc Jean Louis Benvegnen et de Jeanne Louis AngéliqueCélibataire (née Coindet)née à Vufflens-la-Ville le huit Décembre mil huit cent cin-
quante (deux)

Les publications ont eu lieu à Ecublens le six Avril, et à Vufflens
la-Ville le huit Avril mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Musy
Jenny Benvegnen

des témoins :

M^r Collet à Ecublens
Jean Le Collet Charmant

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux
Certificats de publication
de Vufflens-la-Ville

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens

Registre des mariages A.

N° 5

Collet Marsens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent
soixante seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Louis Collet, agriculteur,
de Pentheriaz et Suchy domicilié à Chavannes
fils de Daniel Marie Isaac Collet et de Suzanne Françoise Collet.
Célibataire

né à Touxens-Bezery le sept février mil huit cent quarante cinq
et

2. Louise Charlotte Marsens,
de Benens et Touxens-Bezery domiciliée à Benens
fille de Jean Samuel Marsens et de feu Jeanne Charlotte née Monney
Célibataire

née à Benens le trente un Mai mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes le 25 Mars, Pentheriaz et Suchy
le 25 Mars, et à Benens le 29 Mars, mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Ls Collet
Louise Ché Marsens

des témoins :

Jules Musy Ecublens
E. Valch, à Chavannes

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux
Certificats de publication
de Suchy, Pentheriaz, et Benens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont, Vuarrens
et Romanel

Aujourd'hui trente un Décembre, mil huit cent septante six à dix
heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à
l'original double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre
1874, par moi soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement
d'Ecublens.

H. Masson

En l. 26 Octobre 1916
L. D. R. J. M.
L. M. J. M.

1877.

N° 1

Ducret Dind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Henri Ducret, agriculteur
de Ecublens et St-Sulpice domicilié à Ecublens
fils de Jean Abram et de Jeanne Louise Rose Catherine
Célibataire (née Ducret)

né à Ecublens le onze Août mil huit cent cinquante quatre
et

2. Aline Dind, sans profession
de Saint-Cierges domiciliée à Saint-Cierges
fille de Abram Frédéric et de Jeanne Marguerite née Bourgeois
Célibataire

née à Saint-Cierges le dix neuf Janvier mil huit cent qua-
rante neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le dix sept
Janvier, à St-Cierges le dix huit Janvier mil huit cent septante
sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Henri Ducret
Aline Dind

des témoins :

Ch^e Collet de Suchy
Louis Nazon Guerry Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication
de St-Cierges.
Extraits de naissance des époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Cierges

N° 2

Borboin Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Avant la célébration
du mariage inscrit sous
n° 2, les époux ont déclaré
reconnaître pour leur en-
fant et vouloir légitimer
Pilet Julie Alice fille
de Lina Pilet, née le
vingt deux Octobre mil huit
cent septante six, à Lonay
inscrit sous n° 32, dans
les Registres de l'état civil
de Lonay.

Le qu'attestent les déclara-
nants par leurs signatures, le
dix huit Mai mil huit cent
septante sept

Samuel Borboin
Lina Pilet

L'Officier de l'état civil

H. Masson

Aujourd'hui dix huit Mai mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Borboin François Louis Samuel, agriculteur,
de Morges et Lonay, domicilié à Lonay,
fils de feu Marc Jean Samuel et de feu Trame Louise Pauline née Desot
veuf de Jeanne Susanne, née Monnard.
né à Lonay le seize Juin mil huit cent vingt quatre.

et

2. Pilet Lina ménagère,
de Chateau d'Oex domiciliée à Lonay
fille de Georges Noise Pilet et de Julie Emilie née Chopuisot,
Célibataire
née à Oclens le premier février mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Morges et Lonay le dix sept, et à
Chateau d'Oex le dix neuf Mars mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Borboin
Lina Pilet

des témoins :

Emile Pilet Chateau d'Oex
Samuel Grand Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication.

Autorisation de l'Officier de
l'état civil de Lonay.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges, Lonay, et
Chateau d'Oex.

N^o 3.
Churin Klingele

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent
 septant sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Paul Etie Churin négociant,

de Collombier et St Saphorin Morges domicilié à Lausanne

fil de Jean François David Rodolphe et de Stanne née Durand, sa femme

Célibataire

né à Collombier le dix neuf Janvier mil huit cent quarante neuf

et

2. Rosalie Caroline Klingele,

de Astersteg, (Baden) domiciliée à Lausanne,

fille de Engelhard Klingele et de Cécilia Dietsche, sa femme

Célibataire

née à Lausanne le vingt Mai mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Collombier, et St Saphorin le vingt
Septembre, et à Lausanne le vingt deux Septembre 1874.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. Churin
R. Klingele

des témoins :

H. Jordan Mézières
Louis Masson d'Ebouens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publications
de Collombier et Lausanne.
Autorisation de mariage, de
l'officier de l'état civil de
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Collombier, et
Lausanne

Registre des mariages A.

N° 4

Musy Marguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Marc Julien Musy, agriculteur,
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de Jean Marc Samuel et de Félicie née Groget,
Célibataire,

né à Ecublens le deux Décembre mil huit cent quarante huit

et

2. Fanny Jeanne Marie Marguet,
de Dommarin domiciliée à Ecublens
fille de Jean François et de Françoise-Mélanie née Chaudet
Célibataire

née à Genollier le vingt trois Juin mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trois, et à Dommarin
le six Octobre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Julien Musy
Fanny Marguet

des témoins :

Fra Ducret d'Ecublens
Frederic Ducret d'Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

* Certificats de publication
Extraits de naissance
des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens.

N° 5.

Epitauve
Sittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jules Epitauve, agriculteur,
de Chavannes, domicilié à Chavannes,
fils de François Louis Friderich et de Jeanne née Chevallay,
Célibataire
né à Chavannes le dix sept Avril mil huit cent quarante sept
et

2. Henriette Sittet, cuisinière
de Dailens, domiciliée à la Bourdonnette près Lau-
sanne ^(Sanne)
fille de Charles Louis et de Louise Pierrette née Muller
Célibataire
née à Rilly le treize Octobre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt Octobre
mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Epitauve
Henriette Sittet

des témoins :

Emile Valchà Chavannes
Kalle Félix Chavannes

L'officier de l'état civil :

H. Nasson

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Lausanne, et Dailens.
Extraits de naissance des
époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et
Sullens.

Val 21 9 1877
de la
Chavannes

Registre des mariages A.

N° 6

Salet

Taccaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui singt sept Décembre mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Emile François Louis Salet, agriculteur,
de Mex domicilié à Chavannes,
fils de Louis François Théodore et de Anne Louis Henriette Louise née
Guillet

Celibataire
né à Chavannes le douze février mil huit cent cinquante deux
et

2. Louise Taccaud,
de Chardonney Montaubion et Sillars Tisulini domiciliée à la Bourdonnette riez Lausanne
fille de Jean Pierre et de Jeanne Louise née Carrard
Celibataire

née à Chardonney le singt six février mil huit cent quarante
neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes le 22 novembre à Chardonney
Montaubion le 26, et à Sillars Tisulini Mex Lausanne le
24 novembre 1877

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile SaletLouise Taccaud

des témoins :

Justave Bourgeois PolpiceSamuel Grand Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Lausanne, St. Leger, Bottens
Sullens,

Extraits de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne, St. Leger,
Bottens, et Sullens.

Aujourd'hui trente un décembre mil huit cent septante sept, à
huit heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'acte double
suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 décembre 1874, par moi soussigné, officier
de l'état civil de l'arrondissement d'Sullens.

H. Masson

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui _____ mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

1878

Registre des mariages A.

N° 1

Dufour
Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Auguste Dufour, agriculteur, de Chardonnay
Montaubien, Commarzin, et Sillars-Mendraz domicilié à Dorigny river Scublens
fils de Jean Pierre et de Susanne née Taccand
Célibataire

né à Chardonnay le treize Septembre mil huit cent quarante-trois
et

2. Fanny Carrard, cuisinière
de Lolhez-Littet domiciliée à Dorigny river Scublens
fille de Jean François et de Fanchette née Taton
Célibataire

née à Lolhez-Littet le vingt Janvier mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Scublens le 9, à Lolhez-Littet, à Com-
marzin, le 11, à Montaubien Chardonnay, et Sillars-Mendraz le 14 juin
1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Fanny Dufour née Carrard Henri
Auguste Dufour Louis Carrard

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Extraits de naissance des époux
Certificats de publication
de St-Cierges et Bottens

officiers de l'état civil de

St-Cierges, et
Bottens.

Le tribunal du district
de Schallens dans sa séance
du 12 Décembre mil huit cent
quatre vingt quatre

Prononce le divorce
des époux Dufour
Jean Auguste, et de
Carrard Fanny.

Le jugement en divorce,
contre les dits époux, est
déposé dans les archives
de l'état civil de l'arron-

-dissement d'Ecublens.
L'Officier de l'état civil

H. Masson

communiqué aux Officiers
de l'état civil de
St-Cierges et Bottens

n° 2.

Sullienoz
Ulmer nié Megroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Charles Sullienoz, Professeur,
de Suarrens, domicilié à Lausanne
fils de Jean Charles Sullienoz et de Anne Marie nié Cuinod
veuf de Juliette Marie nié Bolaz, dès le 27 Octobre 1876,
né à Griz le vingt six février mil huit cent trente trois

et

2. Jeanne Louise Ulmer nié Megroz,
de Benens domiciliée à Lausanne
fille de Jean Louis Sigismond Megroz et de Anne Françoise Crausaz
veuve de Charles Michel Jules Ulmer, dès le quinze Janvier 1873.
née à Lutry le trente Janvier mil huit cent trente cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Benens le 18, et à
Suarrens le 19 Mars, mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Sullienoz François Meybur
Louise Ulmer Léonard Louise

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de
Lausanne, Romanel, et Suarrens.

officiers de l'état civil de

Autorisation du mariage de
l'officier de l'état civil de Lausanne

Lausanne, Suarrens,
et Romanel.

Registre des mariages A.

N° 3.

Tunod
Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Henri Tunod, représentant de commerce
de Champvent domicilié à Morges
fils de Jules Tunod et de Françoise Louise Georgette née Faillot
célibataire

né à Lausanne le vingt sept Septembre mil huit cent cinquante trois
et

2. Mary Elise Gachet, sans profession
de Biolley-Orjulaz et Bousens domiciliée à Morges.
fille de Jean Charles Louis Gachet et de Félicie Marie née Cuvit
célibataire

née à Bettens le vingt trois Mai mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Biolley-Orjulaz et Bousens le 25
Morges et Champvent le 27 Avril 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Tunod
Mary Gachet

des témoins :

Rodolphe J. Paret de Verrigère
A. Veriaz Ingénieur de Bantines

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Morges, Echallens, Champvent et Sullens
Autorisation du mariage de
l'Officier de l'état civil de
Morges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Morges, Echallens,
Champvent et Sullens.

N° 4.

Bourgoz
Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Alexandre Bourgoz agriculteur,
de St-Sulpice domicilié à St-Sulpice
fils de feu Jean Samuel et de Louise Françoise née Musy
Célibataire

né à St-Sulpice le vingt trois Septembre mil huit cent
quarante quatre

et

2. Henriette Charlotte Foretay, ménagère,
de St-Sulpice domiciliée à St-Sulpice
fille de feu Louis Samuel François Jules et de Louise Gabrielle née Joyet
Célibataire

née à St-Sulpice le six Septembre mil huit cent quarante
quatre

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le vingt Avril mil
huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Bourgoz
Charlotte Foretay

des témoins :

Antoine Gytouj à Eu blons
Samuel Grand à Eu blons

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Extraits de naissance des
époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 5

Gras
Stauber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jules Henri Gras agriculteur
de St-Sulpice domicilié à St-Sulpice
fils de feu Abram Louis et de feu Jeanne Susanne née Freytag
Célibataire

né à St-Sulpice le quatre Janvier mil huit cent cinquante trois
et

2. Fanny Stauber ménagère
de Hegnau, Canton de Zürich, domiciliée à Bea
fille de Abram Jean Samuel et de Anne Marie Judith née Berruyer
Célibataire

née à Bea le vingt deux Août mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice et Solketswil le 19 Avril
et à Bea le 20 Avril mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Henri Gras Dolpbe Citoy. à Eublens
Fanny Stauber Samuel Gross à Eublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats de publication
de Solketswil, et
Bea

Solketswil (Canton de
Zürich), et Bea.

1/2 4 25 90 1/2 1/2 1/2
2/2 1/2 1/2
1/2 1/2 1/2

N° 6

Freyler
Musy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Novembre mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Ambroise Alfred Freyler, Pharmacien,
de Romanet, sur Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Adolphe Freyler, et de Susanne Françoise née Bovay
Célibataire (sa femme)

né à Lausanne le seize Novembre mil huit cent quarante sept
et

2. Helène Musy
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de Jean Louis Etienne Musy et de Charlotte Alexandrine née Bressoud
Célibataire (sa femme)

née à Ecublens le trente Mai mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Ecublens le premier, à Lausanne le deux,
et à Romanet le neuf Novembre, mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alf. Freyler
Helène Musy

des témoins :

Edard J. par
Jean Masson
L'officier de l'état civil :
H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication, de
Lausanne et Romanet
Autorisation du mariage de
L'officier de l'état civil de
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne et
Romanet.

Registre des mariages A.

N° 7

Bonron
Musy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clairien François Bonron, agriculteur,
de Pompaples domicilié à Pompaples
fils de Louis Gabriel Bonron, et de Louise Marie née Farcy
Celibataire

né à Pompaples le trois Décembre mil huit cent cinquante deux
et

2. Elisa Musy
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de Jean Louis Frédéric Musy et de Jeanne Louise née Lugny
Celibataire

née à Ecublens, Aubonne, le six Septembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt cinq, à Pompaples
le vingt sept Octobre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ad. Bonron
E. Musy

des témoins :

J. Mignin
L. Musy

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication
de La Sarras et d'Ecublens.
Autorisation du mariage
de l'Officier de l'état civil
de La Sarras

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarras.

N^o 8Stucki
Morel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Stucki, agriculteur,
de Schtrach, (Berne) domicilié à Ecublens
fils de Samuel et de Marguerite Kohler
divorcé de Jeannette Marguerite née Raymond, dis le 8 Mars
né à Schtrach le dix huit Septembre mil huit cent quarante
trois ¹⁸⁷⁸

et

2. Marie Morel, domestique,
de Colombier, Neuchâtel, domiciliée à Ecublens
fille de Louis Alphonse et de Jeanne Françoise Bonnet
Célibataire
née à Begnins le huit Juillet mil huit cent un

Les publications ont eu lieu à Ecublens le 21 et à Colombier et
Schtrach le 23 Novembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Stucki
Marie Morel

des témoins :

Henri Collet de Suchy
Louis Maçon d'Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Colombier (Neuchâtel),
et Schtrach, (Berne)

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Colombier (Neuchâtel),
et Schtrach, (Berne)

Aujourd'hui trente un Décembre, mil huit cent
septante huit, à deux heures du soir, le présent Registre est
clos et certifié conforme à l'autre double, suivant l'article 2 de la
loi fédérale du 2 Décembre 1874, par moi soussigné, Officier de l'état
civil de l'Arrondissement d'Ecublens.

H. Masson

N° 1.

Memitrey
Ducret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. François Louis Memitrey, agriculteur,
de Chavannes et Polier-le-Grand domicilié à Ecublens,
fils de Jean Louis Memitrey et de Jeanne Susanne née Masson,
veuf de Jeanne Louise née Masson, d'âgé le 27 Décembre 1871.
né à Chavannes le vingt trois Orol mil huit cent quinze

et

2. Susanne Ducret, cuisinière,
de Ecublens, et St-Sulpice domiciliée à Ecublens
fille de François Louis Ducret et de Jeanne Moulin, sa femme,
veuve de Alexis Ducret, d'âgé le 5 Orol 1872.
née à Yverdon sur Lousanne le trois Orol mil huit cent trente sept.

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Chavannes le 18, à St-Sulpice
et Polier-le-Grand le 19 Janvier, mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Memitrey
Susanne Ducret

des témoins :

St Raymond à Ecublens
Memitrey à St-Sulpice

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificat de publication
de l'Officier de l'état
civil de Bottens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens

N° 2.

Foretay
Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Août mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Foretay, agriculteur,de St-Sulpice domicilié à St-Sulpicefils de Jean Emmanuel, dit Max et de Marie Françoise Chevalley
de femmeCélibatairené à St-Sulpice le vingt six Mars mil huit cent
trente trois
et2. Julie Estoppey, domestiquede Trey domiciliée à St-Sulpice,fille de Marianne veuve Alexandre EstoppeyCélibatairenée à aux Granges sous Trey le quinze février mil huit cent quarante
septLes publications ont eu lieu à St-Sulpice, et à Trey, le quatorze
Août mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jour Foretay
Julie Estoppey

des témoins :

Jos. Durand Hég
Pierre Louis Guidon

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificat de publication
de l'officier de l'état
civil de Trey.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deTrey.

Registre des mariages A.

N° 3

Masson
Masson

Aujourd'hui vingt cinq Septembre mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Auguste Eugène Masson, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens, domicilié à Ecublens,

Noms des parents :

fils de Mme Auguste et de Mme Louise Henriette née Masson

Etat civil :

libataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le seize Juillet mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Masson, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Mme Louis et de Marie Louise Frosine née Forestay

Etat civil :

libataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le dix sept Octobre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trente Novembre
mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eug. Masson
Marie Masson

des témoins :

P. Clerc Ecublens
A. Reynaud Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Extraits de naissance
des époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Handwritten notes:
V. L. 27. Jan 1879
L. R. J.
E. Masson

N° 4

Foretay
Geydet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Aimé Foretay, batelier
de St-Sulpice domicilié à St-Sulpice, avant
fils de Marc Samuel Foretay et de défunte Françoise Gabrielle née Masson
libataire
né à St-Sulpice le vingt Mars mil huit cent cinquante

et

2. Rosalie Geydet,
de Biot, arrondissement de Thonon domiciliée à Biot, Savoie
fille de Lyprien Geydet et de défunte Jeannette Delah
libataire
née à Biot, Savoie, le vingt dix Octobre mil huit cent cin-
quante cinq

Les publications ont eu lieu à Scublens le 25, et à Biot, Haute-
Savoie, le 30 Novembre 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Foretay Aimé
Geydet Rosalie

des témoins :

Jos. Durand à Scublens
M. Masson, à Scublens.

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificat de publication
de l'officier de l'état civil
de Biot, Haute Savoie.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Biot, arrondissement
de Thonon.

Autorisation du père, Geydet.
pièce déposée aux archives.

Aujourd'hui tronte un Décembre mil huit cent septante
neuf, à dix heures du soir, le présent Registre est placé et certifié con-
forme à l'autre double, par moi soussigné, Officier de l'état civil de
l'arrondissement d'Scublens. (Article 2 de la loi fédérale du 2 Décembre 1874)

H. Masson

Registre des mariages A.

1880.

N° 1.

Remont
Gibaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Moût mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henri Louis Remont, domestique de campagne
de Apples domicilié au Moulin du Pont, St-Sulpice
fils de Jean Henri Daniel et de Jeanne Henriette Bochet
sa femme
libataire
né à Apples le seize Avril mil huit cent soixante deux

et

2. Henriette Gibaud, journalière
de Apples et Beverolles domiciliée à la Fabrique, St-Sulpice
fille de Daniel Gibaud et de Jeanne Susanne Ballif, sa femme,
libataire
née à Apples le vingt Moût mil huit cent quarante soix

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le 29 Juin, à Beverolles
le 1^{er} Juillet, et à Apples le 3 Juillet 1880.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Remont
Henriette Gibaud

des témoins :

Louis Mazon à Ecublens
Henri Masson à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication
des Officiers de l'état civil
Colombier, et Apples.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Colombier et
Apples.

n° 2

Buchonnet
Allamand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Buchonnet Francois Frederich, agriculteur
de St-Saphorin, Lavaux domicilié à Chavannes,
fils de Jean Francois Samuel et de Jeanne Marguerite née Muller
veuf de Marie Louise Buchonnet, d'âg. le 22 Septembre 1866
né à Lausanne le 19 février 1830
Je dis le dix neuf février mil huit cent trente
et

2. Allamand Marie Méry, sans profession,
de Bougemont domiciliée à Chavannes
fille de Marc Louis et de Jeanette née Epitouse sa
félibataire femme
née à Chavannes le 16 Avril 1849
Je dis seize Avril mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes le 12 à Bougemont le
15, et à St Saphorin le 17. Août 1880.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jac Buchonnet
Méry Allamand

des témoins :

Benjamin Masson Scubler
Ed Duret Aboz

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication
des Officiers de l'état civil
de Bougemont, et St-
Saphorin, Lavaux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bougemont, et
St-Saphorin, Lavaux,

Approuvé l'inscription faite à la ligne 9. idem ligne 15.

A. Masson
off. s. c.

Registre des mariages A.

N° 3.

Musy
Grand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dieux neuf novembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Musy Jean Samuel Frederich, agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens

fil de Jean Samuel Musy et de Marie Antoinette née Bond
so femme

libataire

né à Ecublens le 24 Mai 1834

Je dis vingt quatre Mai mil huit cent trente quatre
et

2. Grand Jeanne Louise, journalière
de Ecublens domiciliée à Ecublens

filie de Jean Pierre Frederich et de Susanne Bachter, sa femme

libataire

née à Ecublens le 9 Juillet 1830

Je dis neuf Juillet mil huit cent trente

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt huit Oc-
tobre mil huit cent trente

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Musy JrichPour ma femme Francis Franchoy a MavansLoise Grand
Jrich Musy

des témoins :

Samuel Grand a Ecublens

L'officier de l'état civil :

H Masson

Papiers présentés :

Portraits de naissance
des épouxLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Approuvé l'inscription faite à la ligne 9. idem ligne 15.

H Masson

Off. P. C.

N° 4

RoCHAT
UMMEL

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dieux neuf Novembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. RoCHAT Louis, maître couvreur
de Orbe, du Lieu, et de l'Abbaye domicilié à St-Sulpice
fils de Jean François RoCHAT et de Susette née Levey, sa femme
célibataire

né à Orbe le 21^{er} Novembre 1849.
Je dis vingt un Novembre mil huit cent quarante neuf.

2. UMMEL Rosina, domestique
de Wächtseldorn, canton de Berne domiciliée au Port de Pully.
fille de Jacob Ummel et de Rosina Grossniklaus, née
Knutti
célibataire

née à Oey. s^m Diemtigen le 10 Février 1860.
Je dis le dix février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le 26, à Orbe le 27, à
Pully, L'Abbaye, Le Lieu, et à Wächtseldorn, le 30 Octobre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis RoCHAT
Rosa UMMEL

des témoins :

Samuel Grand à Cullaus
François Fanchy à Chavannes

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication
des officiers de l'état civil
de Orbe, Pully, L'Abbaye,
Le Lieu, Wächtseldorn, canton
de Berne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Orbe, Pully, L'Abbaye
Le Lieu, et à Wächtseldorn
canton Berne, Etat civil
de Buchholterberg. District
Thoune

Approuvé l'inscription faite à la ligne 9. idem ligne 15.

H. Masson Off. S. C.

Registre des mariages A.

N^o 5.Ducret
Troillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ducret François Louis Alexis, agriculteur
de Leublens et St-Sulpice domicilié à Leublens
fils de Pierre Frédéric Ducret et de Marianne née Borgeaud
célibatairené à Leublens le 29 Décembre 1848
Le dix vingt neuf Décembre mil huit cent quarante huit
et2. Troillet Lydie, cuisinière
de Henniez domiciliée à Lausanne
fille de Jean Pierre Troillet et de Adèle née Pache
célibatairenée à Henniez le 10 Janvier 1857
Le dix dix Janvier mil huit cent cinquante septLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 à Leublens, et St-Sul-
pie le 7, et à Henniez, le 8 novembre 1880Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Ducret
Lydie Troillet

des témoins :

Marc Jacquenoud à Egglend
L. Jacquenoud à Coublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

certificats de publication
des officiers de l'état civil
de Lausanne, et Granges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, et de
Granges.

Approuvé l'inscription faite à la ligne 9. idem ligne 15.

H. Masson

Off. S. C.

Vale H. 17 1880
L. Jacquenoud
H. Masson

N° 6.

Bühler
Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le tribunal civil du district de Lausanne, a dans sa séance du huit Juin, mil huit cent quatre vingt trois. — 1883.

Promou le divorce des époux Bühler, Gottfried, et de Bovay, Julie Louise.

Le jugement en divorce, contre les dits époux, est déposé dans les archives de l'Etat civil, de l'arrondissement d'Ecublens.

L'Officier de l'Etat civil
H. Masson

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bühler Gottfried, maître boucher, de Oltschi, canton de Berne domicilié à Lausanne fils de Daniel Bühler et de Elisabeth ne Biedermann — libataire —

né à Puterlen, Berne, le quatorze Mars mil huit cent cinquante sept

et

2. Bovay Julie Louise, sans profession, de Phanias domiciliée à Ecublens fille de Jules Louis Bovay et de Suzanne ne Jaquemit, — libataire —

née à Ecublens le neuf mai mil huit soixante deux

Les publications ont eu lieu à Ecublens le six, Oltschi le neuf, Lausanne le trois, Phanias, le quatorze novembre mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Bühler
Julie Bovay

des témoins :

H. Reynaud à Ecublens
J. P. P. à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

1. Extraits de naissance des époux.
2. Certificats de publication des Officiers de l'état civil, de Lausanne, Mollondins, Oltschi, Lausanne, et Mollondins.
3. Autorisation de l'Officier de l'état civil de Lausanne
4. Consentement au mariage par la mère de l'épouse, pièces déposés aux archives de l'état civil d'Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lausanne, Mollondins, Oltschi, canton de Berne

Aujourd'hui deux en Décembre mil huit huitante, à trois heures du soir, le présent registre est clos, et certifié conforme à l'autre double suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ecublens.

H. Masson

Registre des mariages A.

N° 4.

Bourgoz
Bourgoz

Aujourd'hui vingt neuf Avril mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bourgoz Alexandre, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Bourgoz et de Louise Françoise née Musy

Etat civil :

Veuf de Henriette Charlotte née Foretay, d'ès le 30 Mars 1880,

Date de la naissance :

né à St Sulpice le vingt trois Septembre mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourgoz Lidie Rosette Felise,

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fille de Louis Benjamin Bourgoz et de Rose Louise née Dezereens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St Sulpice le trente un Janvier mil huit cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le seize Avril mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Bourgoz
Lidie Bourgoz

des témoins :

Samuel Grand o Coublers
Lo Discrensa studhu

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Extraits de naissance des
époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Extrait du Registre des décès
de Henriette Charlotte Bourgoz, née
Foretay

N° 2.

Job

Crottar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Job Félic, maréchal,
de Chavannes domicilié à Chavannes
fils de Jean Job et de Mademoiselle Lydie née Copt so
Célibataire sa femme

né à Chavannes le trente Juin mil huit cent cinquante sept

et

2. Crottar Louise Henriette, Cuisinière,
de Bussigny et St. Barthelemy domiciliée à Bussigny
fille de Mme Crottar et de Tram Marguerite née Pessochen
Célibataire sa femme

née à Sufflens-la-Ville le trente Octobre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny et St. Barthelemy le neuf Mars,
Chavannes le dix, Bussigny le deux Mars mil huit cent cinquante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Job Félic
Louise Crottar

des témoins :

Chapuis Auguste Chavannes
Mercier Ami à Chavannes

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication des
Officiers de l'état civil de
Schallens, et Bussigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schallens et de
Bussigny

Registre des mariages A.

N° 3.

Droz
Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Droz Louis Ernest Horloger
de Chaux-de-fonds & Loche domicilié à Orbe
fils de Edouard Droz et de Henriette Rigot
Célibataire

né à Besançon, Doubs, le huit Janvier mil huit cent cinquante un
et

2. Jaquenoud Marie
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de Jean Pierre Pierre Jaquenoud et de Marie Rose née Bouillon
Célibataire

née à Ecublens le vingt Juillet mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Orbe le vingt un, Loche le vingt deux,
Chaux-de-fonds, et Ecublens le vingt trois Mars mil huit cent cinquante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ernest Droz
Marie Jaquenoud

des témoins :

Jules Camilleri à Orbe
L. Jaquenoud à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificats de publication des
Officiers de l'état civil de Loche,
Orbe, et Chaux-de-fonds.

Autorisation de l'Officier de l'état
civil Orbe

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe, Loche, et de
Chaux-de-fonds.

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre vingt un, à
dix heures du soir, le présent Registre est clos et certifié conforme
à l'autre double, suivant l'Article 2 de la loi fédérale du 24
Décembre 1874, par moi soussigné Officier de l'état civil de l'arrondis-
sement d'Ecublens.

H. Masson

N° 3
le 29. Dec. 1874
L. Jaquenoud
Officier

N° 1

Mayerat
Cerey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mout mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mayerat Frédéric gendarme
de Sillars-sous-Champvent domicilié avec Charbonnières, com-
mune du Lieu
fils de Mayerat Jean Louis, veuf et de Rose veuve Germond
célibataire

né à Champvent le dix huit Mout mil huit cent soixante

et

2. Cerey Rosine, Elise, tailleuse
de Penges et Chesaux domiciliée à Scublens
fille de Cerey Henri Louis, veuf et de Susanne Julie veuve Decret
ménagère, domiciliée à Scublens
célibataire

née à Folochenas le premier Mai mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Scublens le six Juillet, Lieu; Penges,
Chesaux le 8 Juillet, à Sillars-sous-Champvent le neuf Juillet,
mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mayerat Frédéric
Rosine Mayerat

des témoins :

François Guert à Scublens
Samuel Grand à Scublens

L'officier de l'état civil :

A. Masson

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil du Lieu

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sillars-sous-Champvent, du
Lieu, Lonay, et Romanet.

Not. 22 Nov 1882
L. P. G.
Chambéry

Registre des mariages A.

N° 2.

Jaccoud
Keller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaccoud Louis Denis, ouvrier de campagne
de Chardonnay-Montaubien domicilié à Chavannes
fils de Pierre Abram Louis Jaccoud et de Suzanne Marie née Mermod, sa femme
célibataire

né à Poliez-le-Grand le trois Juin mil huit cent quarante sept

et

2. Keller Marie Zélie, lingère
de Villars-Spenay, sous Yverdon, domiciliée à Crissier
fille de Jean Pierre Samuel Keller et de Suzanne Favre, sa femme
célibataire

née à Goumiers-la-Ville le vingt un Octobre mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Scublens, à Villars-Spenay le deux, à Montau-
bien-Chardonnay le cinq, à Crissier le sept Décembre mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Denis Jaccoud
Marie Zélie Jaccoud

Muzj J. B. Bublens
Louis Ducrot à Scublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deL'acte de naissance de l'épouxYvonand, St-Leger,L'acte de naissance de l'épouseet Romanel.L'acte de publication à Villars-Spenay" " " à Chardonnay-Montaubien" " " à Crissier

Dans sa séance du
31 Mai dernier, le
Conseil d'Etat a ordonné
que le présent ^{acte de} mariage
soit rectifié dans la sous
qui à la commune de
Montaubien-Chardonnay
il soit ajoutée celle de
Villars-Spenay
Scublens le Dix Juin 1898
L'officier de l'état civil
Dioretz

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre vingt deux à dix heures du
soir, le présent Registre est clos, et certifié conforme à l'original double, suivant l'article 2
de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné, Officier de l'état civil de l'arrondissement
d'Yvonand.

H. Masson

N° 1.

Hartmann
Thévenaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hartmann Albert Boulangier
de Villnachern, (anton Argovie), domicilié à Scublens
fils de Guillaume Hartmann et de Célestine Simon sa femme,
Célibataire
né à St-Croix le treize Décembre mil huit cent soixante quatre

et

2. Thévenaz Louise Augustine,
de Bullet domiciliée à Bullet
fille de Louis Auguste Thévenaz et de Marie Louise Bonnet, sa femme, décédée,
Célibataire
née à Bullet le treize Décembre mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Scublens le soir, à Villnachern, et à Bullet
le dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Albert Hartmann
Louise Hartmann

Louis Nafson à Ecublens
A. Nafson Ecublens

Officier de l'état civil :

H. Nafson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'acte de naissance de Hartmann Albert

officiers de l'état civil de

" " " de Thévenaz Louise Augustine

Villnachern, Argovie,

Déclaration de consentement au mariage

et de Bullet

du père de l'époux

" " " de consentement du père de l'épouse

L'acte de publication de l'état civil de Bullet

" " " " de Villnachern.

Registre des mariages A.

N° 2

Bourgoz
Scheurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bourgoz Gustave agriculteur
de St-Sulpice domicilié à Ecublens
fils de Jean Samuel, dit Jules, dit et de Louise Françoise nee Huty, ménagère à
Celibataire St-Sulpice
né à St-Sulpice le vingt un Janvier mil huit cent cinquante sept

et

2. Scheurer Marie cusinière
de Strengelbach, Canton d'Argovie, domiciliée à Lausanne
fille de Anna Marie nee Scheurer et de dit
Celibataire
née à Strengelbach le douze février mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St-Sulpice, Lausanne, le vingt,
et à Strengelbach le vingt un Janvier, mil huit cent quatre vingt
trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Bourgoz
Marie Bourgoz

des témoins :

Samuel Grand à Ecublens
Jos. Querst à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Bourgoz Gustave" " " Scheurer MarieL'acte de publication de l'état civil de Lausanne" " " " Strengelbach" " " " EcublensLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deLausanne, etStrengelbach, Argovie,

N° 3.

Masson
Gyster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson Louis Alfred agriculteur
de Scublens domicilié à Scublens
fils de Jules Frédéric Masson, dévot, et de Mme Marguerite Louise née Gras
libataire sa femme ménagère, domiciliés à Scublens

né à Scublens le neuf Juin mil huit cent cinquante six
et

2. Gyster Jenny sans profession
de Langnau, Canton de Berne, domiciliée à Horgny sur Thavannes
fille de Jean Benjamin Gyster, vigneron, et de Louise née Burnens, sa femme,
libataire ménagère, les deux domiciliés à Horgny sur Thavannes

née à Lausanne le treize Mars mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Scublens, et Thavannes le vingt, et à Langnau le vingt un Janvier mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Alfred Masson
Jenny Gylbasson

Jos. Ducrot à Scublens
Jules Ducrot à Scublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'acte de naissance de Masson Louis Alfred

officiers de l'état civil de

" " Gyster Jenny

Langnau, Canton de Berne

L'acte de publication de l'état civil
de Langnau

Registre des mariages A.

N° 4.
Blaser
Lässer

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blaser Louis lactier

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau, (anton de Berne) domicilié à St-Sulpice

Noms des parents :

fils de Adelaïde Blaser, repasseuse, et de domiciliée à Genève

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Genève le trois Juin mil huit cent cinquante neuf et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lässer Mathilde sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gontenschryd, (anton Argovie) domiciliée à St-Sulpice

Noms des parents :

fille de François Rodolphe, dividié et de Françoise née Forclaz, ménagère, domiciliée à St-Sulpice

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St-Sulpice le quatre Mai mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le vingt, à Langnau le vingt un, et à Gontenschryd, le vingt deux Janvier, mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Blaser
Mathilde Blaser

des témoins :

H. Duret
Louis Masson a Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Blaser Louis
" " " " Lässer Mathilde
L'acte de publication de l'état civil de Langnau
" " " " de Gontenschryd

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Langnau, et de
Gontenschryd

Déclaration de la mère de l'épouse, de consentement au mariage

N° 5.

Rumpf
Wucret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mai mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rumpf Francois Benjamin Gabriel agriculteur
de Schwarzenbourg (Berne) domicilié à Etagnières
fils de Jean Georges Louis Rumpf et de Marguerite née Mollet, déclarés
libotaires

né à Etagnières le dix octobre mil huit cent cinquante six

et

2. Wucret Rose Louise cuisinière
de Ecublens, et St. Sulpice domiciliée à Ecublens
fille de Francois Louis Wucret et de Jeanne Henriette née Saugon, déclarés
libotaires

née à Renens le vingt Janvier mil huit cent cinquante
neuf

Les publications ont eu lieu à Etagnières le dix sept, à Schwarzenbourg
le dix huit, à Ecublens, et à St. Sulpice le dix ~~sept~~ mil huit cent cinquante
trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fo. Rumpf
L. Wucret

des témoins :

J. Waltz E. Chaudens
W. Wyss Emile Wyss

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

certificat de publication, et
autorisation de l'officier
de l'état civil de l'arron-
dissement d'Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schwarzenbourg (Berne)
et Ecublens.

Registre des mariages A.

N° 6.

Tallard
Faivre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tallard Jules domestique de campagne
de Haut-Vully, canton de Fribourg, domicilié à Ecublens
fils de Samuel Louis Tallard et de Rose Lisette Freyraud, sa femme
célibataire
né à Montet le vingt Décembre mil huit cent cinquante sept

et

2. Faivre Rosine Céline cuisinière
de Villars-sous-Yens domiciliée à Lausanne
fille de Jean Louis Faivre, agriculteur, et de Susanne Henriette Kupfer, sa femme
célibataire
née à Orbe le dix huit Octobre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt sept, à Motiers le vingt neuf,
à Villars-sous-Yens, et à Lausanne le trente Juin mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Tallard
Céline Faivre

des témoins :

Ch. Masson à Ecublens
Frs. Juvet et J. J. J.

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Acte de naissance de Tallard Jules" " " Faivre Rosine CélineActe de publication de Motiers" " " Villars-sous-Yens" " " Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Motiers, Villars-sous-Yens, et Lausanne

N^o 7
Diserens & Pasche
 née Jaquenoud

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Diserens, Louis Frederick, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à St-Sulpice

Noms des parents :

fil de Louis Frederick et de Jeanne Louise Madeleine née Fournier
divorcés

Etat civil :

libotaire

Date de la naissance :

né à Savigny le premier Juin mil huit cent trente quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pasche née Jaquenoud, Fanchette Zélie, tailleurse

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

filles de Jean Etienne Jaquenoud et de Marie Louise née Boulier, divorcés

Etat civil :

veuve de Pierre Louis Pasche, des le vingt un Juillet mil huit cent septante deux

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt neuf Août mil huit cent quarante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St Sulpice, Savigny, le premier
et à Servion, le deux Septembre, mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Diserens Louis Schoppa à Ecublens
Zélie Diserens H. Prost "

des témoins :

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

acte de naissance de Diserens Louis Frederick
 " " de Jaquenoud Fanchette Zélie
acte de mariage de Pasche & Jaquenoud
 " de décès de Pasche Pierre Louis
acte de publication de Savigny
 " de Oron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny, et à Oron

1873, 23. Dec 1873
 H. Masson


Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent quatre vingt trois
 à dix heures du soir, le présent Registre est clos, et certifié conforme
 à haute double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874
 par moi soussigné Officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ecublens.
 L'Officier de l'état civil H. Masson

1884

Registre des mariages A.

N° 1
Bovay & Richard

Aujourd'hui vingt cinq Janvier mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bovay Alphonse agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chanéar domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de François Philippe Bovay et de Jeanne Louise Susanne nié Jacques
roux, agriculteur, domicilié à Ecublens.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le vingt six Mars mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Richard Hortense Lucie Antoinette

Lieu d'origine et de domicile :

de Crissier domiciliée à Crissier

Noms des parents :

fille de Samuel Frederick Richard et de Susanne Louise nié Bovay agriculteur
domicilié à Crissier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à nié Crissier le vingt deux février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trente novembre, à Crissier le
1^{er} et à Chanéar le deux Décembre mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphs Bovay
Hortense Bovay

des témoins :

Louis Clere Ecublens
Samuel H^{er} Bally

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Bovay Alphonse
" " " " Richard
Hortense Lucie Antoinette

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel, et
Mollondins

N° 2.
Giron & Gyster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Janvier mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giron François Louis jardinier
de Genève domicilié à rué St-Sulpice
fils de Louis Abram Giron dit et de Jeanne Susanne Gysler, sa femme
libotaire domiciliée à rué St-Sulpice
né à Lausanne le premier Mars mil huit cent cinquante deux

et

2. Gyster Marie sans profession
de Langnau, anton de Berne, domiciliée au Chalet de Dorigny
fille de Jean Benjamin Gyster, vigneron et de Louise Bernens, sa femme, menagère,
libotaire les deux domiciliés à rué Chavannes
née à Lausanne le vingt huit Septembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Chavannes, St-Sulpice le douze, à Langnau
le treize, à Genève le quinze Janvier mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Giron
Marie Giron

des témoins :

H. Ferret Ecublens
Louis Emery Chavannes

L'officier de l'état civil :

R. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de François St. Giron
" " " Marie Gyster

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève et à Langnau

Registre des mariages A.

N° 3.

Reymond & Valet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reymond, Emile, agriculteur
de Chenit, Vallée de Louas, domicilié à Buchillon,
fils de Jean Louis Reymond et de Charlotte, née Roulier
célibataire

né à Buchillon le douze Novembre mil huit cent cinquante trois
et

2. Valet, Nery, maîtresse d'école
de Max domiciliée à Stoy
fille de défunt, Louis François Théodore Valet et de Anne, Lucie, Henriette, Louise, née
Guillet, sa femme
célibataire

née à Chavannes le vingt trois février mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu au Chenit, Sentier, au Chenit, Brassus, à
Buchillon, à Stoy le deux, à Max le trois Octobre mil huit cent
quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Reymond
N. Reymond

des témoins :

Henri Collet Ecublens
H. Reymond

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier
de l'état civil de St-Prix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

du Chenit (Brassus) Chenit
(Sentier) à St-Prix, et Max
soit Sullens.

n° 4.
Lambelet & Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 octobre et déclaré
exécutif le 11 novembre 1899. Le Tribunal
civil du District de Lausanne a déclaré par
le divorce le mariage inscrite ci contre
La divorce a été prononcé en vertu
de l'Art. 47.

Exécutif le 21 novembre 1899

L'officier de l'état civil



Aujourd'hui vingt trois Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt quatre. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lambelet, François Silvius, domestique de campagne
de Epesses, district de Lausanne, domicilié à Chavannes
fils de feu Jean Pierre Lambelet et de feu Susette Picardon sa femme
célibataire
né à Bercher le dix novembre mil huit cent cinquante.

et

2. Bonjour, Marie Louise, sans profession
de Blonay domiciliée à Chavannes
fille de Antoine François Bonjour et de Louise née Epitoux sa femme
célibataire
née à Chavannes le dix sept Janvier mil huit cent quatre.

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quatre, à Epesses, et à
Blonay le cinq Octobre mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lambelet François
Lambelet Louise

des témoins :

Bercher Dist.
Samuel Gruis

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Acte d'origine de la municipalité d'Epesses,
reconnaisant bourgeois de cette commune

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Légier, et Cully.

Lambelet, François Silvius
Acte de naissance de Bonjour,
Marie Louise

Registre des mariages A.

No 5

Radice & Musy

Aujourd'hui vingt sept Novembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Radice, Paul Angelo menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Masserano, Italie, Province Novara domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Pierre Radice, maître épousier et de Adelaine ni Guallo, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Masserano, Italie, le premier Octobre mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Musy, Rosalie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jean Henri Musy, agriculteur, et de Rosalie Kister sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Paris le sept Novembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le treize Septembre, à Masserano
le cinq et douze Octobre, mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Radice
Rosalie Radice

des témoins :

H. Pout à Ecublens
Sel Grand à Ecublens

L'officier de l'état civil :

R. Masson

Papiers présentés :

Permis de célébration de mariage
du Département de Justice
et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

au Département de
Justice et Police, à Lausanne

*1854 10/10/1854
de l'Etat
M. Masson*

N^o 6.
Ducrot & Ducrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Ducrot, Louis Frédéric agriculteur
 de Ecublens et St Sulpice domicilié à Ecublens
 fils de Louis Daniel Ducrot, agriculteur à Ecublens et de Louise Jenny Belmont à Apples
célibataire
 né à Apples le vingt deux Mai mil huit cent cinquante

2. Ducrot, Aline Louise couturière
 de Ecublens et St Sulpice domiciliée à Ecublens
 fille de Jean Louis Ducrot, agriculteur, et de Jenny née Gorgérat, les deux à Ecublens
célibataire
 née à Ecublens le huit Octobre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St Sulpice le trente
Novembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric DucrotAline Ducrot née Ducrot

des témoins :

de Ecublens H. PerretJoseph Rudio à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de DucrotLouis FrédéricL'acte de naissance de DucrotAline LouiseLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Le numéro 6, à la page 6, est celui de la dernière inscription
 faite dans l'année 1884. Les deux doubles du présent Registre sont
 conformes. Le que nous certifions. L'officier de l'état civil. H. Masson

Un double a été remis le 10 Janvier 1885, à l'autorité cantonale,
 en exécution de l'article 2 de la loi

L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ecublens.
H. Masson



N^o 1.

Morel & Giron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mai mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Morel, Paul, vigneron,
 de Chardonne domicilié à ville St-Sulpice
 fils de Louis Morel, vigneron et de Marie Louise née Broze, sa femme, les
deux défunts à ville St-Sulpice
célibataire

né à Mont-de-Plan, canton de Chablais le dix huit Décembre mil huit cent soixante un

et

2. Giron, Jeanne Susanne Louisa, sans profession
 de Genève domiciliée à ville St-Sulpice
 fille de François Louis Jacob Giron, défunts et de Jeanne Susanne née Guisler, sa femme,
mariage, à ville St-Sulpice
célibataire

née à Ecublens le dix neuf Décembre mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le premier Mai, à Genève le deux
et Chardonne le huit Mai, mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Morel
Louisa Morel

des témoins :

Henri Masson c. Chevasson
Alis Jaquemart à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Morel Paul.

" " " de Giron

Jeanne Susanne Louisa

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève, et Corsier

N^o 2.
Joly & Sulliemor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux sept Novembre* mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Joly, Henri* instituteur
de *Villeneuve* domicilié à *Moudon*
fils de *Pierre Francois Louis Joly* et de *Marguerite Falquier*, *décédés*
célibataire

né à *Villeneuve* le *vingt cinq Septembre mil huit cent*
(soixante)

et

2. *Sulliemor, Henriette Fanny* institutrice,
de *Suarrens* domiciliée à *Lausanne*
fille de *Jean Charles Sulliemor instituteur* et de *Juliette née Polar*, *décédée*
célibataire

née à *Yverdon* le *sept Septembre mil huit cent soixante*
deux

Les publications ont eu lieu à *Moudon, Lausanne et Villeneuve* le *vingt*
sept Octobre, à *Suarrens* le *trente Octobre mil huit cent quatre*
vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Joly
S. Joly

des témoins :

J. Francl à Lausanne
C. Puchet past^r à Moudon

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Autorisations de l'officier
de l'état civil de Moudon
pour la célébration du mariage à Suarrens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villeneuve, Suarrens, Moudon
et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 3.

Clerc & Blondel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clerc, Alfred-Louis-Charles, agriculteur
de Ecublens et de Crissier domicilié à Ecublens, maison blanche,
fils de Louis David Samuel Clerc, agriculteur et de Jeanne Louise Alphonsine née Neyret,
sa femme, les deux domiciliés à Ecublens
célibataire

né à Ecublens le onze Novembre mil huit cent cinquante cinq

et

2. Blondel, Françoise Marianne Louise, sans profession,
de Bussigny domiciliée à Crissier
fille de Charles François Henri Blondel agriculteur et de Louise Henriette née Neveillard, sa
femme, les deux domiciliés à Crissier
célibataire

née à Crissier le treize Novembre mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Bussigny le trente, et à
Crissier le trente un Octobre, mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Clerc
Mariane Clerc

des témoins :

Emile Blondel Crissier
Charles Gras St. Sulpice

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Clerc,
Alfred Louis Charles

L'acte de naissance de Blondel,
Françoise Marianne Louise

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet et Bussigny.



Le numéro 3, à la page 3, est celui de la dernière inscription faite dans l'année
1885. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

Ecublens le 31 Décembre 1885. L'Officier de l'Etat civil

H. Masson

Un double a été remis le 28 Janvier 1886, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Ecublens le 28 Janvier 1886.



L'Officier de l'Etat civil du Arrondissement d'Ecublens.

H. Masson

N° 1.

Chappuis
Ramur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chappuis, Charles agriculteur
de Oulens et Eclagnens domicilié à Chavannes
fils de Henri Chappuis, agriculteur et de Stanne Louise née Rouze, sa femme
libataire les deux à Chavannes

né à Chavannes le treize février mil huit cent soixante-un
et

2. Ramur, Sophie sans profession
de Sullens domiciliée à Sullens, avant à Lausanne
fille de Louis Alexandre Ramur, maréchal et de Stanne Louise Borgraud, sa femme
libataire les deux à Sullens.

née à Sullens le vingt six Juin mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix neuf, à Chavannes, Oulens,
Eclagnens, et Sullens le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chappuis Charles
Sophie Chappuis

des témoins :

Jules Ramur Sullens
Stéphane Lucrel Balhorn

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Chappuis Charles
" " " " Ramur Sophie

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Eclagnens, Sullens,
et Lausanne

Col. 11. Mars 1886
Chappuis
Ramur

Registre des mariages A.

N^o 2.

Bourgoz
Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Avril mil. huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bourgoz, Léopold agriculteur
de St-Sulpice domicilié à St-Sulpice
fils de Jean Samuel, dit Jules, Bourgoz et de Louise françoise née Musy, sa
celibataire femme; décédée
né à St-Sulpice le trois Mars mil huit cent cinquante neuf

et

2. Chevalley, Rose Clémence, sans profession
de Wenery domiciliée à St-Sulpice
fille de Jean Pierre Chevalley, ancien et de Instituteur à St-Sulpice, et de
celibataire Marie françoise Guignard sa
femme; décédée
née à St-Sulpice le deux Septembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le treize, à Wenery le
quinze février mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Léopold Bourgoz
Clémence Bourgoz

des témoins :

Jé. Puet à Ecully
Emil. Chevalley à St-Sulpice

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Bourgoz
Léopold
" " " de Chevalley
Rose Clémence

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wenery

N° 3

Masson
de Blaireville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson, Henri Louis, agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de François Louis Masson, agriculteur, et de Marie Françoise née Ducrot, sa femme
(les deux domiciliés à Ecublens)
célibataire

né à Ecublens le vingt deux Novembre mil huit cent soixante six

et

2. de Blaireville, Lina, femme de chambre
de Champvent domiciliée à Ecublens
fille de Jean Samuel et de Marguerite Rosine née Mayerot,
(sa femme, les deux décédés)
célibataire

née à Champvent le quatorze Avril mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Ecublens et à Champvent le treize
Mars, mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Masson
Lina Masson

des témoins :

J. Laminet à Ecublens
Jules Ducrot à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

acte de naissance de Masson Henri Louis

" " " de Blaireville Lina

Déclaration de consentement au mariage
du tuteur de Lina de Blaireville

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(de Champvent

Registre des mariages A.

N° 4.

Pointet
Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Août mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pointet, Georges - Victor, employé au chemin de fer,
de Echandens domicilié à Renens, gare,
fils de Jean Samuel David Pointet et de Stanne Marie Françoise Maylan sa
relibataire femme, les deux divorcés

né à Echandens le seize février mil huit cent soixante deux
et

2. Jaquenoud, Henriette Louise, sans profession
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de Marc François Jaquenoud agriculteur et de Suzanne Henriette veuve Golay sa femme,
relibataire les deux à Ecublens.

née à Ecublens le huit Mai mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Ecublens Echandens le trois et à
Renens le cinq Juillet mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Pointet
Henriette Pointet

des témoins :

Gustave Feliquin à Renens
Charles May à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de
l'état civil de Romanel, pour
la célébration du mariage à
Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay et Romanel

N° 5.

Musy
Resoches.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Septembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Musy Eugène agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de Jean Henri Musy, agriculteur et de Marie Rosalie née Kister, sa femme
les deux à Ecublens
célibataire

né à Ecublens le six Novembre mil huit cent soixante trois

et

2. Resoches Augustine Louise cuisinière
de Mont domiciliée à Ecublens
fille de Marc Louis Resoches et de Fanny Galley sa femme, les deux
décédés
célibataire

née à Mont le seize Clôt mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Ecublens et à Mont le vingt six
Clôt mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Eugène Musy
Augustine Resoches

L. J. Martin
à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'acte de naissance de Musy Eugène

officiers de l'état civil de

Resoches Augustine Louise Rolle (Mont)

Registre des mariages A.

N° 6.

Chevalley
Cerey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit centquatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Chevalley, Charles Emile agriculteur
de Wenezy domicilié à St-Sulpice
fils de Jean Pierre Chevalley, r. St-Sulpice et de Marie Françoise nie. Guignard, divorcée
célibataire
né à St-Sulpice le six Novembre mil huit cent quarante huit

et

2. Cerey, Julie Anna
de Wengis et Cheseaux domiciliée à Ecublens
fille de Henri Louis Cerey, divorcé et de Susanne Julie nie. Ducrot, à Ecublens
célibataire
née à Folochenas le vingt cinq Septembre mil huit cent soixanteLes publications ont eu lieu à Ecublens, St-Sulpice le vingt, à Cheseaux le vingt un, Wengis le vingt, et à Wenezy le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Chevalley Alphonse Golay à Ecublens,
Julie Chevalley Charles Busy à Ecublens.

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

acte de naissance de Chevalley, Charles Emile officiers de l'état civil de" " " " Cerey, Julie AnnaWenezy,Lonay et Romanel1906. 3. 20. 1000
H. Masson

N^o 7Vautravers
Martignier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vautravers, Edouard Charles, employé aux Bureaux
du Chemin de fer
de Romaron domicilié à Remens, Gare,
fils de Marie Vautravers, rentier à Lyon et de
celibataire
né à Provence le vingt décembre mil huit cent soixante deux

et

2. Martignier, Emma Marie, sans profession,
de Eclépens domiciliée à St-Sulpice
fille de Jean Rodolphe Martignier, agriculteur et de Suzette Marianne Baron, sa femme
les deux à St-Sulpice
celibataire
née à Morier, Haute-Savoie, le vingt quatre février mil huit cent soixante un.

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le vingt, Eclépens le vingt un,
à Romaron le vingt deux et à Remens le vingt trois novembre mil
huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Vautravers
Emma Vautravers

des témoins :

Marie Baron Arully
Alban Cys

L'officier de l'état civil : SoussignéH. Masson

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Romanel, de
célebrer le mariage à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Champagne
La-Sarraz, et Romanel

Règiste des mariages A.

N° 8

Clerc
Gras.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clerc, Victor Eugène Louis, agriculteur
de Ecublens & Crissier domicilié à Ecublens, maison blanche,
fils de Louis David Samuel Clerc et de Jeanne Louise Alphonsine née Segier,
de femme
celibataire
né à Ecublens le vingt Mars mil huit cent cinquante quatre

et

2. Gras, Augustine
de St-Sulpice domiciliée à St-Sulpice
fille de François Louis Henri Gras et de Jeanne Louise Henriette née Joyet,
de femme
celibataire
née à St-Sulpice le vingt trois Décembre mil huit cent cinquante
trois

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St-Sulpice le quatorze, et
à Crissier le dix neuf Novembre mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Clerc
Augustine Clerc

des témoins :

J. M. Buis
Ch. Masson

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Clerc,

Victor Eugène Louis

L'acte de naissance de Gras Augustine

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel

N° 9.

Bajoz
Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux huit Décembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bajoz, Alfred Charles Louis agriculteur
de Cuarmens domicilié à Lausanne
fils de Henri Isaac Louis Bajoz, divorcé et de Henriette Louise Marie née
libataire Guérin, à Villars St-Vrain
né à Mauraz le onze Janvier mil huit cent soixante cinq

et

2. Foretay, Lucie Louise, sans profession
de St-Sulpice domiciliée à St-Sulpice
fille de Louis Rodolphe Foretay et de Stanne née Metral, sa femme, les
libataire deux, à St-Sulpice
née à St-Sulpice le six Décembre mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le deux, à Cuarmens et
Lausanne le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Bajoz
Lucie Bajoz

des témoins :

John Garber à Ecublens
François Rey

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de
l'état civil de Lausanne de
célébrer le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'Isle, et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 10.

Rey
Henriette Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rey, Jean François meunier
de Forel domicilié à Ecublens, avant sans domicile fixe
fils de Jean Siméon et de Adèleine Sabine, née Babud, sol de ma
veuf en premières noces de Louise Rosina née Mandin, sol de ma
né à Chierrens le dix huit Janvier mil huit cent trente

et

2. Favez, Henriette Helène née Dupuis journalière
de Servion domiciliée à Ecublens
fille de Joseph Emmanuel Dupuis et de Tranée Marie née Schwalbent, sol
divorcée de Eugène Louis Favez, sol de ma
née à Lausanne le quatorze septembre mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt trois, à Forel et à Ser-
viion le vingt quatre septembre mil huit quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Rey
Helene Rey

des témoins :

John Gerber à Ecublens
Alfred Dajoz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Hasson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Rey Jean François

" " " " Favez Henriette Helène

" " de décès Louise Rosina

Rey, née Mandin.

Le Jugement en divorce de Favez Henriette
Helène née Dupuis

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens & Oron.

Le numéro 10, à la page 10, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1886.

Les deux doubles sont conformes. Lequel nous certifions. L'Officier de l'état civil. H. Hasson

Un double a été remis le 10 Janvier 1887, à l'Autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

L'Officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ecublens. H. Hasson



N° 1.

Memétrez
Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Memétrez, Ami Laurent _____ agriculteur _____
de Chavannes et Poliez-le-Grand, domicilié à Chavannes _____
fils de Jacques-Louis Memétrez et de Angeline née Luquins, sa femme
célibataire _____

né à Chavannes _____ le deux février mil huit cent soixante
et

2. Dufour, Louise _____ Institutrice _____
de Oulens et Nommartin _____ domiciliée à Chavannes _____
fille de François Dufour _____ et de Louise Susanne née Clavel, sa femme
célibataire _____

née à Oulens _____ le vingt huit août mil huit cent soixante
un

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Oulens le dix neuf, à Poliez-
le-Grand le vingt, et à Nommartin le vingt un février mil huit cent
soixante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Memétrez Ami Dufour Louise Auguste Oulens
Memétrez Louise Chap. J.uit Auguste Chavannes

L'officier de l'état civil :

R. Hatten

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'acte de naissance de Memétrez, Ami Laurent

officiers de l'état civil de

" " " " Dufour LouiseEchallens etBottens, à Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N° 2

Oviolat - Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil huit cent quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Oviolat, Henri Vincent jardinier
de Ormont - Bessous domicilié à Renens
fils de Oviolat, Marc Vincent, divorcé et de Arme, Elise née Vallon sa veuve, aux Crêtes
Célibataire
né à aux Crêtes, Chatelards, le dix neuf Juillet mil huit cent soixante trois
et

2. Bonnet, Louise Jenny jardinière
de Renens domiciliée à Renens
fille de Bonnet Charles Samuel et de Antoinette Marie Fouchard sa femme, légitime
Célibataire
née à Cours de Lausanne le vingt deux Août mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Renens le dix à Ormont - Bessous le deux
février mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Oviolat, Henri
Louise Oviolat

des témoins :

A. Happuis à Renens.
J. Gysler Drogny

L'officier de l'état civil :

H. Hagen

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Romanel de
célebrer le mariage à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ormont - Bessous et
Romanel.

N° 3.

Clerc - Deladoey née Epitoux

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Clerc, Louis Alois agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens et Crissier domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Paul Albert Jean Clerc, divorcé et de Alexandrine Laure Josephine née Mallet
(deux femmes)

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Aigle le dix Novembre mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Deladoey, Aline Alida née Epitoux, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverne domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Jean Louis Daniel Epitoux et de Marie Louise Fanchette née Epitoux

Etat civil :

divorcée de Alfred Deladoey, dès le six Mars mil huit cent quatre vingt
(deux)

Date de la naissance :

née à Chavannes le vingt huit Mars mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le neuf Yverne, Chavannes, le dix
et à Crissier le onze Mars mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Clerc
Aline Clerc

des témoins :

Henri Masson à Chavannes
Fr. Masson à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Clerc, Louis Alois" " " " Deladoey, AlineAlida, née EpitouxLe jugement en divorce, du six Mars
mil huit cent quatre vingt deux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet et Aigle

N° 4

Martignier-Combe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juin mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Martignier, Auguste Jérémie Ingénieur
de Eclépens et Vaulion domicilié à St Sulpice
fils de Jean Rodolphe Martignier et de Suzette Marianne née Baron sa femme
célibataire

né à Eclépens le vingt huit Août mil huit cent cinquante neuf
et

2. Combe, Elise sans profession
de Orbe domiciliée à Préverenges
fille de Elise Georges Edouard Combe et de Elise Henriette Conod, sa femme
célibataire

née à Beauvoisin le quinze Septembre mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, Orbe le trois, à Préverenges, Eclépens
le quatre, et à Vaulion le dix Juin mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Martignier
Elise Martignier

des témoins :

A. Meylan, Lussanne
Mulpier, Yrles

L'officier de l'état civil :

H. Wasson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Martignier

Auguste Jérémie

L'acte de naissance de Combe Elise

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarras Vaulion

Orbe et Lonay

N° 5.

Grand - Musy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Novembre mil huit cent quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Grand, Charles Louis agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de Pierre Samuel Grand et de Louise Sophie née Raymond, sa femme
célibataire

né à Ecublens le deux septembre mil huit soixante trois
et

2. Musy, Jenny Elisa
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de Mme Louis Musy, décédé et de Jeanne Louise Henriette, née Masson (sa veuve)
célibataire

née à Ecublens le trois Mars mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Grand
Elisa Grand

des témoins :

A. Jaquet à Ecublens
L. Meillon à Chavannes

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Grand,
Charles Louis

" " " Musy Jenny Elisa

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 6
Rieben-Masson

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rieben, Paul agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lenk, Ban, domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Jean Rieben et de Susanne Catherine Vollen, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le dix-neuf Mai mil huit cent soixante-deux
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Masson, Emma Institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Chexbres

Noms des parents :

fille de Charlotte Sophie Masson et de

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à ruë Puidoux le vingt-trois Novembre mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le deux à Lenk le neuf et à Chexbres le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Rieben
Emma Rieben

des témoins :

Louis Husy à Ecublens
Samuel Zbinden à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Rieben Paul
" " " " Masson Emma

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lenk. et St-Saphorine

*Paul R. 20/11/17
M. Husy
M. Zbinden*

N° 7.

Zurbrugg Rodtli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zurbrugg, Jules maréchal
de Renens domicilié à Ecublens, des publications
à Villars-sous-Yens
fils de Louis Zurbrugg, dit Hespand et de Louise Georgette Krastel, sa femme, les
deux à Ecublens
- célibataire
né à Nenges le dix Décembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Rodtli, Louise sans profession
de Ostingen, Argovie, domiciliée à Ecublens
fille de Jean Ulrich Rodtli et de Ferina, née Scheuer, sa femme, décédée
célibataire
née à Ostingen le vingt Novembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Ostingen, le-seize et à Renens
le dix sept Novembre mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Zurbrugg Gustave Bourgois à Ecublens
Louise Zurbrugg Emile Caillet à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. J. J. J.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'acte de naissance de Zurbrugg, Jules.
" " " " Rodtli, Louise.

Romanet, Ostingen
et Villars-sous-Yens.

Registre des mariages A.

N° 8

Blanc
Baquier

Aujourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc, Emile domestique de campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Lausanne domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fils de Marc Louis Blanc vigneron et de Marie Susanne Louise née Stahlén

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né au Mont sur Lausanne le trois Avril mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Baquier Ernestine Bertha sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Wengès domiciliée à Wengès

Noms des parents :

fille de Henri Samuel Baquier docteur et de Louise Henriette née Baquier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Wengès le trois Octobre mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le trois, à Wengès le quatre et à Belmont le huit Décembre mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Blanc
Ernestine Blanc

des témoins :

Alexis Doyet à St Sulpice
Louis Blanc à Wengès

L'officier de l'état civil :

A. Hassen

Papiers présentés :

acte de naissance de Blanc Emile
" " " " Baquier Ernestine Bertha

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully et
Loray

Le numéro 8 à la page 8 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1887. Ses deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Ecublens le 31 Décembre 1887. L'officier de l'état civil A. Hassen
Un double a été remis le 8 Janvier 1888, à l'Autorité cantonale, en exécution du paragraphe 2 de la loi. Ecublens le 8 Janvier 1888. L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Ecublens A. Hassen



1888

N° 1

Bourgoz-Foretay

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent

quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bourgoz, Charles François agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fils de Moïse Bourgoz et de Louise Lisette née Boillet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Sulpice le vingt cinq août mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Foretay, Marie Alice sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fille de Marc Auguste Foretay et de Thérèse dite Pauline Foretay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St Sulpice le dix Juin mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le trois Janvier mil huit cent quatre vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bourgoz Charles François
Bourgoz Marie Alice

des témoins :

Foretay Félix St Sulpice
Jean C. G. L.

L'officier de l'état civil : Jausson

H. Masson

Papiers présentés :

Lettre de naissance de Bourgoz Charles François

" " " Foretay Marie Alice

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 2.

Guyzeler - Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guyzeler, Louis Elie agriculteur
de Langnau, Canton de Berne, domicilié à Blorigny rive Chavannes
fils de Jean Benjamin Guyzeler et de Louise née Burnens, sa femme
célibataire

né à Montoya, 4 Lausanne le vingt deux mil huit soixante quatre
et

2. Bonnet, Rosine Louise blanchisseuse
de Renens domiciliée à Renens, gare,
fille de Charles Samuel Bonnet et de Antoinette Marie Fouchard, d'indie
célibataire

née à Bellevue, France le sept deux mil huit cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Langnau le neuf à Chavannes le onze et
à Renens le quinze février mil huit cent quatre vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gyster
Rosine Gyster

des témoins :

A. Gyster Dorigny
Alchippuis Renens

L'officier de l'état civil :

A. Masson

Papiers présentés :

Acte de naissance de Guyzeler Louis Elie
" " " " Bonnet Rosine Louise

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Langnau et Romanel

Dans sa séance du
8 Février 1901. Le Conseil
d'Etat a ordonné la recti-
fication suivante, en ce sens
que le nom de famille de
l'épouse, soit écrit Gyster
au lieu de Guyzeler
Ecublens le 15 Février 1901
L'officier de l'état civil



Ducrot

N° 3.

Miserens- Foretay

Aujourd'hui dix sept Mars _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Miserens, Louis Frédéric _____ agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny _____ domicilié à St Sulpice _____

Noms des parents :

- fils de Louis Frédéric Miserens et de Jeanne Louise Modéline née Favre, divorcée

Etat civil :

Veuf de Françoise Zilie Pasche, née Jaquenoud, des le vingt quatre novembre

Date de la naissance :

né à Savigny _____ le premier Juin mil huit cent trente quatre _____
- mil huit cent ~~soixante deux~~

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Foretay, Augustine Jenny _____ ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice _____ domiciliée à St Sulpice _____

Noms des parents :

fille de Louis Rodolphe Foretay, divorcé et de Jeanne née Arzol, sa veuve, à St Sulpice

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à St Sulpice _____ le vingt six septembre mil huit cent soixante six _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice et à Savigny le trois Mars
mil huit cent quatre vingt huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis
Augustine

des témoins :

Diserens, Em. l. Chevalier à St Sulpice
Diserens Pierre Fabre Suebbans

L'officier de l'état civil :

A. H. H.

Papiers présentés :

L'acte de naissance de MiserensLouis FrédéricForetay Augustine Jenny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny.

Registre des mariages A.

N° 4.

Jaquenoud - Valotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux sept Avril mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquenoud, Louis sellier
de Ecublens domicilié à Lausanne
fils de Gabriel Louis Marc Jaquenoud et de Stanne Marie Marguerite Chablain ses
deux parents
libataire
né à Villeneuve le vingt huit Aout mil huit cent cinquante neuf

et

2. Valotton, Marie Emilie cuisinière
de Vallorbes et Egier domiciliée à Lausanne
fille de Louis Valotton, divorcé et de Marie Sabathier, domiciliée à Vevey
libataire
née à Lausanne le treize Juillet mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt six, à Lausanne, Vallorbes
le vingt sept et à Egier le vingt huit Mars mil huit cent quatre
vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jaquenoud
Marie Jaquenoud

des témoins :

Lucien Felt Ecublens
Samuel Hinderon Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Papiers présentés :

Autousation de l'officier de l'état
civil de Lausanne de célébrer
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne Vallorbes
et Egier

n° 5.

Gerber - Bühler née Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Aout _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gerber, John _____ domestique de campagne
de Schangnau, Berne, _____ domicilié à Ecublens _____
fils de Henri Louis Gerber, décédé et de Mme Elise, à Chêne-Bougeuis, Genève,
Célibataire _____

né à Chêne-Bougeuis, Genève, le vingt six Décembre, mil huit cent cinquante sept
et

2. Bühler née Bovey, Julie Louise, _____ ménagère
de Claschi, Berne, _____ domiciliée à Ecublens _____
fille de Jules Louis Bovey, décédé et de Susette née Joquemot à Ecublens
Revue de Bühler, Gottfried, dès le huit Juin mil huit cent quatre vingt trois
née à Ecublens _____ le neuf Mai mil huit cent soixante deux _____

Les publications ont eu lieu à Ecublens le huit, à Schangnau le neuf
et à Claschi le dix Aout mil huit cent quatre vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Gerber.
Julie Gerber.

des témoins :

Louis Bugeaud à Ecublens.
Louis Joquemot à Ecublens.

L'officier de l'état civil :

H. Wassen

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Gerber John." " " " Bühler Louise Julie.Le Jugement en divorce de Bühler et Bovey.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deSchangnau et à
Claschi.

Registre des mariages A.

N° 6

Doelker - Pochon

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Doelker, Henri Frédéric charron

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-sur-le-Veyron domicilié à Chavannes sous Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean Louis Christian Doelker, décédé et de Anne Jeanne Henriette Charlotte, née Luvier
à Chavannes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes / Lausanne le vingt Octobre mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pochon, Marie Jenny cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne et Piquier, Chavannes le Chêne et Menzey domiciliée à Clarens

Noms des parents :

fille de Pierre François Pochon, décédé et de Jeanne Louise, née Lavin, à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à au Chêne le vingt un Juillet mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le sept; à Chavannes / le Veyron, Choteland,
Chavannes le Chêne le huit; Chêne et Piquier et Menzey le onze Avril
mil huit cent quatre vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri DoelkerJenny Doelker

des témoins :

Félix Pochon à RolleBenois Oscar Coppet

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Doelker Henri Frédéric" " " " Pochon Marie Jenny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grancy, Mollendins, Yvonand,Menezey et Montreux

n° 7

Musy-Toyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Août mil huit cent
quatre-vingt-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Musy Jules Préparateur à l'école de médecine
de Ecublens domicilié à Lausanne
fils de Jean Claude Louis Musy, décédé et de Louise, née Pâche, ménagère, à Ecublens.
libataire
né à Ecublens le vingt-un Septembre mil huit cent cinquante
^{sept.}

et

2. Toyet Clémence sans profession
de Cheseaux domiciliée à St-Sulpice
fille de Jean Louis Samuel Toyet, décédé et de Louise Charlotte Toyet, ménagère, à St-Sulpice.
libataire
née à St-Sulpice le dix-huit Octobre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Ecublens, à St-Sulpice le treize, à Lausanne
le quatorze et à Cheseaux le seize Juillet mil huit cent quatre-vingt
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Musy Jules
Clémence Musy

des témoins :

F. Elie
Alexis Toyet

L'officier de l'état civil :

H. Hesson

Papiers présentés :

Autorisations de l'époux, de l'état
civil de Lausanne de célébrer
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne et Romanel

Registre des mariages A.

N° 8.

Sereux - Auberson

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sereux, Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Marawon domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de David Sereux, agriculteur et de Rose Françoise Chollet, sa femme ^{sa femme} _{à Ecublens}

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Marawon le vingt neuf avril mil huit cent soixante cinq et

Nom et profession de l'épouse :

2. Auberson, Valérie Fanny, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gressy et d'Essertines domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Auberson, dévot et de Marie Françoise née Glardon, marchande _{à Ecublens}

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Yverdon le dix sept Juillet mil huit cent soixante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le treize, à Essertines treize, à Marawon le quatorze, et à Gressy le quinze septembre mil huit cent quatre vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Sereux
Valérie Sereux

des témoins :

David Richaud
Père Tubery

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

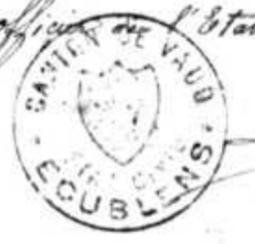
Lacte de naissance de Sereux Henri
" " " " Auberson Valérie Fanny
Autorisation de l'épouse, donnée par sa mère.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

de Poléruce, Vuarrens et Belmont

Ce mariage a été dissous par le divorce, le 18 Janvier 1900, par jugement du Tribunal du District de Lausanne

Ecublens le 30 avril 1900
L'officier de l'état civil



Handwritten notes and signatures at the bottom left corner, including a date 'Mars 29' and other illegible text.

n° 9.
Favre - Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favre, Théophile, domestique de campagne
de Villars yens domicilié à Bussigny
fils de Jean Jules Favre, agriculteur et de Suzanne Henriette née Kupfer
célibataire
né à Orbe le dix huit Octobre, 1862, mil huit cent ^{deux} soixante

et

2. Masson, Anne Fanny, sans profession
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de Jean Samuel dit Jules Masson et de Franne Marie née Roche, sa femme
célibataire
née à Ecublens le huit Juillet, 1862, mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villars sous Yens et à
Ecublens le trois Novembre mil huit cent quatre vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théophile Favre
Fanny Favre

des témoins :

Stime Masson à Ecublens
Emile Masson à Ecublens

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

certificat de publication et
autorisation de l'officier de l'état
civil de Bussigny, de célébrer le mariage
à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villars-sous-yens et
Bussigny

Les numéros neuf à la page neuf est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1888, Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Le
que nous certifions. Ecublens le 31 Décembre 1888.

L'officier de l'état civil

H. Masson



Un double a été remis le huit Janvier mil huit cent quatre vingt neuf
à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi
Ecublens le 8 Janvier 1889 L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ecublens
H. Masson

1889.

Registre des mariages A.

N° 1

Guyzele - Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guyzele, Alfred agriculteur
de Langnau, Berne domicilié à Brigny sur Chavannes
fils de Jean Benjamin Guyzele et de Louise Burnens, sa femme
célibataire

né à Lausanne, Monteu, le vingt Mai mil huit cent soixante sept

et

2. Chappuis, Elise ménagère
de Oulens et Echallens domiciliée à Chavannes
fille de Henri Chappuis et de Jeanne Louise, née Rouge, sa femme
célibataire

née à Chavannes le dix septembre mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Oulens, Echallens le vingt six
et à Langnau le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guyzele Alfred
Guyzele Elise

des témoins :

Chappuis Auguste
Coibaz Maurice

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Guyzele Alfred
" " " " Chappuis Elise

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Langnau et Echallens

Dans sa séance du 8
Février 1901, le Conseil d'état
a ordonné la rectification suivante
en ce sens le nom de l'épouse
soit écrit Guyzele au
lieu de Guyzele
Ecuublens le 15 Février 1901
L'officier de l'état civil



Encre

N° 2

Tacheron-Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tacheron, Aimé domestique de campagne
de Mollondins domicilié à Chavannes
fils de Jean Naniel Tacheron et de Franquette née Hevaud, décédée
Célibataire

né aux Cullayes le vingt sept Septembre mil huit cent cinquante
le sept

et

2. Chollet, Ida sans profession
de Maracon domiciliée à Chavannes
fille de Charles Naviel François Chollet et de Jeanne née Job, décédée
Célibataire

née à Cully le vingt sept Octobre mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Maracon le premier, et à
Mollondins le quatorze Avril mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Tacheron
Ida Tacheron

des témoins :

Louis Messon à Chavannes
Emile Job à Chavannes

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Tacheron Aimé
" " " Chollet Ida

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mollondins et
Palézieux

Registre des mariages A.

N° 3.

Gudit - Hucret

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gudit Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orissoules domicilié à Echandens

Noms des parents :

fils de Charles François Gudit et de Jeanne Louise Augustin née Hennin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Wengès le vingt six Novembre mil huit soixante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hucret Marie Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens et St Sulpice domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jean Marie François Hucret et de Jeanne Louise née Masson célibataire

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le trente Novembre mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St Sulpice le quatre à Echan-
dens et à Orissoules le dix sept Mai mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. S. Gudit
M. Hucret

des témoins :

L. S. Hucret à Ecublens
Augustine Gudit à Echandens

L'officier de l'état civil :

M. Hucret

Papiers présentés :

certificat de publications et
autorisation de l'officier de l'état
civil de Lonay de célébrer le mariage
à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay et à Yvonand.

N° 4.

Masson - Broz ni Jaquenoud

Aujourd'hui vingt deux Juillet mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson, Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Pierre Louis Masson et de feu Thomé, Françoise, Per

Etat civil :

veuf en premières noces de Marie ni Jotterand des le quatre septembre mil huit

Date de la naissance :

né à Ecublens le treize Février mil huit cent trente huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Broz, ni Jaquenoud Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de la Chaux-de-Fonds et du Locle domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de feu Fran Pierre Etienne Jaquenoud et de feu Mari Louise Prouiller

Etat civil :

veuve en premières noces de Broz Louis Ernest des le seize Mai mil huit cent sur-
tant trois.

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt Juillet mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, à la Chaux-de-Fonds et au
Locle le vingt neuf Juin mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Masson.
Marie Masson.

des témoins :

Louis Borjeaud, a Ecublens
Samuel L'indin, a

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Masson Henri." " " Broz ni Jaquenoud Marie.L'acte de décès de Masson ni Jotterand Marie." " " Broz Louis Ernest.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

la Chaux-de-Fonds
et du Locle

Registre des mariages A.

N° 5.

Serec - Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Serec, Francois Louis agriculteur
de Maracon domicilié à Ecublens
fils de David Serec et de Rose Françoise Chollet sa femme
célibataire
né à Maracon le deux Octobre mil huit cent soixante une

et

2. Masson, Rosine Louise Emilie sans profession
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de François Louis Masson et de Anne Françoise née Hurit sa femme
célibataire
née à Ecublens le vingt Mars mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens le douze et à Maracon le
treize Octobre mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Serec
Emilie Serec

des témoins :

Justin Masson à Ecublens
M^r Mapon

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Serec Francois Louis

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

" " Masson, Rosine Louise Emilie Palézieux

N° 6.

Masson-Brugger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf novembre mil huit cent quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Masson, Henri Juste agriculteur de Ecublens domicilié à Ecublens fils de Marc Masson, agriculteur et de Françoise Julie née Mercier sa femme, les deux à Ecublens célibataire né à Ecublens le vingt Juin mil huit cent soixante cinq

et 2. Brugger, Lydie ménagère de Vevy, Bern, promise de Reichenbach, dist de Frutigen domiciliée à Ecublens fille de Pierre Brugger, habitant à Ecublens et de Louise Sophie née Biegler, diocèse de Ecublens née à Ecublens le neuf Octobre mil huit cent septante.

Les publications ont eu lieu à Ecublens le premier et à Vevy-Reichenbach le quatre novembre mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Masson Lydie Masson

Samuel Granin Ecublens Samuel Linton " " "

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'acte de naissance de Masson, Henri Juste.

officiers de l'état civil de

" " " " Brugger, Lydie.

de Vevy-Reichenbach Bern

Déclaration du père de l'épouse de consentement au mariage de sa fille mineure Lydie Brugger avec Masson, Henri Juste.

Le numéro six est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1889. Les deux doubles du présent Registre sont conformes à ce que nous certifions. Ecublens le 31 Décembre 1889. L'Officier de l'état civil H. Masson

Un double a été remis le huit Janvier 1890 à l'Autorité Cantonale en exécution de la loi. Ecublens le 8 Janvier 1890.

L'Officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ecublens.

H. Masson

Rectification. Par décision du 23 novembre 1956, le département de justice et police du canton de Vaud a donné la rectification en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire de Reichenbach (Bern) et non Vevy et Frutigen Ecublens le 28 11 56



Jan 19 1890

1890.

Registre des mariages A.

N° 7
Clerc-Perruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clerc, Gustave Henri employé à l'Etat de Ley
de Ecublens et Crissier domicilié à Ley, rive Pully
fils de Louis Clerc agriculteur à Ecublens et de Jeanne Françoise née Favre sa femme
divorcée
Etat civil : libataire
né à Ecublens le vingt six Novembre mil huit cent cinquante six

et

2. Perruchon, Marie Hélène cuisinière
de Cheseaux domiciliée à Lausanne, ci devant à Ley
fille de Henri Louis Théodore Perruchon, agriculteur, à Cheseaux, et de Marie née Pétignat
sa femme divorcée
Etat civil : libataire
née à Cheseaux le vingt Mai mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quatre, à Lausanne le sept,
Crissier et Cheseaux le huit, et à Pully le neuf Janvier mil huit cent
quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Clerc Gustave
Hélène Clerc

des témoins :

Dishouds Ulysse à Ecublens
Louis Radier

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

Certificat de publication et
autorisation de l'officier de l'état
civil de Romanel, de célébrer le
mariage à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et Romanel.

N° 8.

Krieg-Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit février mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Krieg, Paul Eugène vigneron

de Konolfingen, Bern, domicilié à St-Sulpice

fil de Charles Rodolphe Louis Samuel Krieg, divorcé et de Gabrielle Françoise née Chalet sa femme
ménagère à Lausanne

libataire

né à Allaman le dix sept Clout mil huit cent soixante quatre

et

2. Rieben, Susanne Louise couturière

de Lenk, Bern, domiciliée à Ecublens

fille de Jean Rieben agriculteur et de Susanne Catherine née Vollen sa femme
ménagère à Ecublens

libataire

née à Ecublens le dix sept Clout mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le cinq, à Lenk le sept
et à Münsingen le huit février mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Krieg
Louise Krieg

des témoins :

Constant Chapuis à St-Sulpice
Constant Povey à St-Sulpice

L'officier de l'état civil :

Alphonse

Papiers présentés :

acte de naissance de Krieg, Paul Eugène

" " " " Rieben, Susanne Louise

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Münsingen et de
Lenk, Bern

Registre des mariages A.

N° 9.
Jaquenoud - Hadorn

Aujourd'hui douze Juillet mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaquenoud, Juste agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens, avant à Aubonne

Noms des parents :

fils de Jules Ferdinand Jaquenoud et de Georgine Marie Henriette Weis de Crissier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Crissier le quatorze Juillet mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hadorn, Lina Lucie Uranie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Forst, Berne domiciliée à Ecublens, avant employée

Noms des parents :

fille de Christian Hadorn et de Elisabeth née Haari sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt neuf Décembre mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Ecublens le sept, à Amsol-
dingen le huit et à Prilly le quatorze Juin mil huit cent quatre
vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Juste Jaquenoud
Lina Jaquenoud

des témoins :

Charles Vincon à Crissier
Samuel Zbinden à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Hasson

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil d'Aubonne de
célébrer le mariage à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Aubonne Romanel
et Amsoldingen, Berne

N° 10

Epitoux-Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Epitoux, Alphonse Eugène, agriculteur de Chavannes domicilié à Chavannes fils de Marc François Epitoux et de Marie Susanne née Halgas, divorcée célibataire né à Chavannes le vingt avril mil huit cent soixante six

et

2. Masson, Louise ménagère de Ecublens domiciliée à Chavannes fille de Jean Louis Samuel Masson et de Louise Marie née Besombes, les deux à Chavannes célibataire née à Plainpalais le dix sept novembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Chavannes et à Ecublens le vingt neuf Octobre mil huit cent quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Epitoux
Louise Epitoux

des témoins :

Samuel Leindon Ecublens
J. H. Bataillard

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

Lettre de naissance de Epitoux
Alphonse Eugène

Lettre de naissance de Masson Louise

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Handwritten notes:
N° 8 de 1150
L'officier
Masson

Registre des mariages A.

N^o 11
Auberson-Piquier

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Auberson Louis Gustave charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gressy et d'Essertines d'Yverdon domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fil de Jean Jacques Auberson decié et de Marie-Janehette née Glerdon

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Yverdon le treize Janvier mil huit cent soixante quatre
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Piquier Marie cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Benges domiciliée à Benges

Noms des parents :

fil de Constant Piquier agriculteur et de Marianne née Blanchet

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Benges le vingt trois Juillet mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt à Benges et Essertines le
vingt deux et à Gressy le vingt trois novembre mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage,

Signatures

des époux :

Louis Gustave Auberson
Marie Auberson

des témoins :

Henri Belmont
Henri Percey

L'officier de l'état civil :

Alphonse

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Auberson Louis Gustave
" " " " Piquier Marie

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Quarrens Belmont

et à Lonay

N° 12.

Joyet - Balgas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Joyet, Alexis agriculteur

de Chesaux domicilié à St Sulpice

fil de Jean Louis Samuel Joyet d'avis et de Louise Charlotte née Faivre
celibataire

né à St Sulpice le dix neuf Mars mil huit cent cinquante sept

et

2. Balgas, Elise Julie ménagère

de Chavannes domiciliée à Chavannes

filie de Jacob François Balgas et de Erodie née Carrard sa femme
celibataire

née à Chavannes le dix sept Avril mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Chavannes, St Sulpice le vingt deux et
à Chesaux le vingt trois novembre mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Joyet
Elise Balgas Joyet

des témoins :

Pierre Tichner à Ecublens
Alexis Gras à St Sulpice

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Joyet Alexis
L'acte de naissance de Balgas Elise Julie

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deRomanet.

Le numéro deux à la page deux, est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1890. Les deux doubles du présent Registre sont conformes
à ce que nous certifions.

Ecublens le 31 Novembre 1890.

L'officier de l'état civil Masson

Un double a été remis le huit Janvier 1891 à l'Autorité cantonale en exécution
de la loi. L'officier de l'état civil du Arrondissement d'Ecublens

Ecublens le 8 Janvier 1891.

Masson

1891.

Registre des mariages A.

N° 13.

Gonvers-Perretten.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gonvers, Louis Charles charren
de Lussy domicilié à Scublers
fils de feu Jules François Samuel Gonvers et de Louise Susanne Rose née Bally sa veuve
celibataire

né à Bousens le vingt neuf clouit mil huit cent soixante quatre
et

2. Perretten, Eugénie couturière
de Lussey domiciliée à Cossonay
fille de Jean Marc Louis Perretten et de Rosine née Grosjean, sa femme
celibataire

née à Cossonay le huit février mil huit cent soixante neuf.

Les publications ont eu lieu à Scublers le onze Cossonay, Lussey le douze
et à Lussey le treize Décembre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gonvers
Eugénie Gonvers

des témoins :

Constant Petit à Scublers
Jean Guillard à Cossonay

L'officier de l'état civil :

Messon

Papiers présentés :

acte de naissance de Gonvers Louis
Charles

acte de naissance de Perretten Eugénie

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villars-sous-Yens, Cossonay
et La-Sarra.

N° 14.

Radice Musy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Radice, Louis Jean Marie gypcier
de Masserano, (Italie) domicilié à Ecublens
fils de Pierre Radice et de Madeleine née Guolla sa femme
célibataire

né à Masserano le deux septembre mil huit cent cinquante cinq
et

2. Musy, Susanne Henriette cuisinière
de Ecublens domiciliée à Lausanne
fille de feu François Musy et de feu Thérèse Susanne Françoise née
célibataire Covey

née à Ecublens le sept août mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Masserano le quatre à Ecublens et à Lau-
sanne le dix sept Janvier mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Radice
Susanne Boivin

des témoins :

S. J. Magnin, à Ecublens
Jacques Péber

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Papiers présentés :

acte de naissance de Radice Louis Jean Marie

acte de naissance de Musy Susanne Henriette

autorisation du Département de
Justice et Police pour la célébration du
mariage à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Masserano et à Lausanne

à la Chancellerie Vaudoise

Registre des mariages A.

N° 15.

Rossier - Faure.

Aujourd'hui dix sept Mars mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rossier, Eugène Alphonse, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Morges et Bussigny domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de François Louis Rossier et de Henriette née Hémetry de femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le trois Mai mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Faure, Mathilde sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-sous-Yens domiciliée à Morges

Noms des parents :

fille de Jean Jules Faure et de Suzanne Henriette née Stupper, de femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le onze Juin mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Morges, Bussigny, Morges le vingt un,
et à Villars-sous-Yens le vingt trois février mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Rossier
Mathilde Faure

des témoins :

Charles Favrat
J. Henri Bataillard

L'officier de l'état civil :

Mason

Papiers présentés :

Acte de naissance de Rossier, Eugène Alphonse." " " " Faure Mathilde.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay, Bussigny, Morges et
Villars-sous-Yens

N° 16.

Bourgoz-Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bourgoz, Ulisse Henri agriculteur
de St Sulpice domicilié à St Sulpice
fils de Henri Georges Bourgoz et de Susanne née Mussy sa femme
célibataire
né à St Sulpice le quatre septembre mil huit cent soixante deux

et

2. Meyer, Marie Elise ménagère
de Ulmitz soit Orney, canton de Fribourg domiciliée à St Sulpice
fille de Jean Meyer et de Susanne née née Fritten, sa femme
célibataire
née à Lausanne le onze Juin mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le treize et à Ulmitz le
seize Mars mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulisse Bourgoz
Marie Bourgoz

des témoins :

Louis Emery
Louis Fave

L'officier de l'état civil :

Mason

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gemprenach, canton
de Fribourg.

Registre des mariages A.

N° 17

Fauve-Gorgerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fauve, Albert Louis, employé de fabrique
de Ormont-Bessous et Laysin domicilié à Ecublens
fils de Jacques John Fauve et de Adèle née Chardon, sa femme
célibataire

né à Ecublens le dix neuf Décembre mil huit cent soixante six
et

2. Gorgerat, Julie Rosine, cuisinière
de Bussigny domiciliée à Bussigny
fille de Jules François Gorgerat et de Anne Françoise née Roche, sa femme
célibataire

née à St Germain le cinq Avril mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens, à Bussigny, le vingt cinq à
Laysin le vingt six et à Ormont-Bessous le vingt huit Avril mil
huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Fauve
Rosine Fauve

des témoins :

Léon Alexandre Gorgerat
Samuel Lebinden Ecublens

L'officier de l'état civil :

Hasson

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux fiancés.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ormont-Bessous, à Laysin
et à Bussigny.

N° 18.

Recoux-Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Recoux, Claude charbonnier

de Chaumont, Haute Savoie, domicilié à Genève

fil de Joseph Recoux et de Louise Petit, sa femme

celibataire

né à Chaumont le premier décembre mil huit cent soixante trois

et

2. Chappuis, Marie Henriette, cuisinière

de Oulens et Esclagnens domiciliée à Genève

fille de Henri Chappuis et de Jeanne Louise Houge, sa femme

celibataire

née à Chavannes le dix décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Chaumont le cinq, Genève le deux à Oulens
et Esclagnens le quatre avril mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Recoux Claude
Marie Recoux

des témoins :

Roulet Albert à Genève
Gysler Alfred à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Halden

Papiers présentés :

Certificat de publication et
Autorisation de l'officier de l'état Genève, Echallens et à la Chancel-
cier de la commune de Genève de célébrer le mariage à Esclagnens.

Déclaration de l'Ambassade de France
à Berne, du onze Mai courant, reconnaissant
la validité de ce mariage.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Serie Vaudoise, à Lausanne

N^o 19
Paguer Auberson

Aujourd'hui *vingt cinq septembre* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Paguer Jean Henri* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Denges* domicilié à *Ecublens*

Noms des parents :

fils de *Constant Paguer* et de *Marianne née Blanchet*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Denges* le *douze septembre mil huit cent*
soixante cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. *Auberson Rose Amélie* *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gressy et d'Essertines* domiciliée à *Chavannes*

Noms des parents :

fille de *Jean Jacques Auberson* et de *Marie Fanchette née Gardon*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Yverdon* le *dix avril mil huit cent soixante*
sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ecublens le treize août, à Denges le deux*
septembre, à Essertines le deux septembre, à Gressy le cinq septembre
et Chavannes le treize août.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Henri Paguer
Rose Paguer

des témoins :

Jules Cerey
Samuel Zbinden

L'officier de l'état civil :

Whallon

Papiers présentés :

Les actes de naissance
des deux fiancés.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lonay Belmont
et à Vuarrens.

N° 20

Petit et Masson

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Petit Constant agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crissier domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Henri Samuel Petit et de feu Marie née Masson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Crissier le vingt deux décembre mil huit
cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Masson Elise Marie Louise mineure

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens et y domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Marc Louis Masson et de feu Marie Louise Frosine née
Friday

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt sept mai mil huit cent
soixant onze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt huit sep-
tembre, et à Crissier le deux octobre mil huit cent quatre
vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Petit
Elise Petit

des témoins :

Justin et Cassin Ecublens
Alexis Aubry

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

Les actes de naissance
des deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanet.

Registre des mariages A.

N° 21

Favre-Bourgoz

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favre Jean Louis François Rodolphe, garde forestier

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex domicilié aux Charbonnières

Noms des parents :

fils de Frédéric Favre et de Jenny Emilie née Coissat

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à S. Sulpice le dix sept mars, mil huit cent soixante
deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourgoz Lucie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de S. Sulpice domiciliée anciennement à Pétroling

Noms des parents :

fille de feu Georges Henri Bourgoz et de Susanne dite Marianna
née Musy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à S. Sulpice le deux juin mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S. Sulpice et le Lieu le vingt quatre
et à Château d'Oex, le vingt cinq octobre, mil huit cent
quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Favre
Lucie Favre

des témoins :

V. J. Magnin rgt.

Musy Bourgoz

Officier de l'état civil :

Musy

Papiers présentés :

Certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil du Lieu de
célébrer le mariage à
Scublens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oexet du Lieu

N^o 22
Clerc & Schroeter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clerc Pie Elie vacher

de Riaz au canton de Fribourg domicilié à Epenex rive Ecublens

fil de Claude Joseph Clerc et de feu Marie Elisabeth née
Magnin

célibataire

né à Riaz le vingt six octobre, mil huit cent
soixante trois

et

2. Schroeter Marie Philomène cuisinière

de Breille, commune de Barberêche domiciliée à Lausanne
Fribourg

fil de feu Maurice Schroeter et de feu Anne Marie née Audriaz

célibataire

née à Breille le onze juillet mil huit cent soixante
huit

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente, Ecublens, Riaz le trente un
octobre et à Barberêche le 1^{er} novembre mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Elie Clerc
Marie Clerc

des témoins :

Emile Fistar
Paul Radice

L'officier de l'état civil :

H. Maston

Papiers présentés :

Les actes de naissance
des deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Riaz et Barberêche
et à Lausanne

Vol 2 de 1891
Kontz
Schroeter

Registre des mariages A.

N° 23.

Fleury-Bertholet

Aujourd'hui trois décembre mil huit centquatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fleury, Edouard Henri, domestique de campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de Berolles domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Julie Fleury ménagère et de à Bière

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Berolles le vingt huit février mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bertholet, Josephine, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Pierre David Bertholet et de feu Rose Sophie née Morier Genoud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chatou-d'Oex le sept décembre mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Berolles le trente et un octobre
et à Rougemont le six novembre mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Fleury.
Josephine Fleury.

des témoins :

Pierre Tuber Feublans
Anna Tugeon Chavannes

L'officier de l'état civil :

Matten

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont et à Bière

n° 24.

Masson - Serex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Décembre mil huit cent
quatre-vingt-onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Masson, Justin Marc agriculteurde Ecublens domicilié à Ecublensfils de Marc Louis Masson et de feu Marie Louise Frémin nee Foretag
célibatairené à Ecublens le douze Octobre mil huit cent soixante-un

et

2. Serex, Marie Emma ménagèrede Maracon domiciliée à ruë de Mont sur Lousannefille de David Serex et de Rose Françoise nee Chollet, sa femme
célibatairenée à Maracon le vingt-trois Août mil huit cent soixante-neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt, à Maracon le vingt-un
et au Mont le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Justin MassonMarie Masson

des témoins :

Christophe Pitta EcublensEug. Krappan

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux fiancés.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deRomanin et Palézieux

Registre des mariages A.

N° 25.

Masson - Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson, Alphonse Charles agriculteur

de Ecublens domicilié à Ecublens

fils de Marc Auguste Masson et de Jeanne Louise née Masson, d'origine
célibataire

né à Ecublens le dix février mil huit cent cinquante sept

et

2. Masson, Marie Julie Louise ménagère

de Ecublens domiciliée à Ecublens

fille de François Louis Masson et de Jeannette française née Buerli
célibataire

née à Ecublens le vingt deux avril mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt huit novembre
mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse MassonMarie Masson

des témoins :

Clerc Paul EcublensLucien Girardet Penthalens

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux
fiancésLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 26.

Paquier-Haury.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six décembre mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Paquier, Jules Auguste agriculteur
de Henges domicilié à Chavannes
fils de Jacques Henri Paquier et de Louise Henriette née Pichez sa
celibataire femme
né à Henges le dix sept novembre mil huit cent soixante

et

2. Haury, Rosa Fanny sans profession
de Stengen, (Argovie) domiciliée à Rochette vis-à-vis Belmont sur
fille de Frédéric Haury et de feue Jeanne née Jacques
celibataire Leussane
née à Lutry le huit septembre mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Henges, Stengen et à Bel-
mont le vingt huit novembre mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Paquier
Rosa Paquier

des témoins :

Pierre Faber à Leublens
Henri Jacques à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Hasson

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
fiancés.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay, Stengen et à
Pully.

Le numéro vingt six à la page vingt six, est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1891. Les deux doubles du présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions.

Leublens le 31 décembre 1891
L'officier de l'état civil

Hasson

Un double a été remis le 9 Janvier 1892 à l'autorité cantonale, en exécution de la loi.
L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ecublens
Ecublens le 9 Janvier 1892.



Registre des mariages A.

N° 1
Forebay - Guidon

Aujourd'hui vingt neuf avril mil huit cent quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Forebay Louis Félix agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fils de Marc Auguste Forebay et de Jeannette dite Pauline née Schwitzguédel sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Remens le vingt sept avril, mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guidon Hélène Louise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fille de feu Jacques Louis Guidon et de Jeanne Louise née Masson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St Sulpice le vingt six septembre mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le neuf avril, mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Forebay
Hélène Forebay

des témoins :

Guidon Gustave St Sulpice
Samuel Guidon Ecublens

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

Les actes de naissance
des deux fiancés.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 2.

Damond-Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze ~~quatre~~ juin ~~vingt douze~~ mil huit cent

comparu :

1. Damond Charles Julien, domestique de campagne
de Aubonne domicilié à Scublers
fils de feu Jean Gabriel Damond et de feu Suzanne Madeleine née
Bergmann
célibataire
né à Aubonne le premier août, mil huit cent cinquante deux

et

2. Ducret Marie Emma
de Scublers et St Sulpice domiciliée à Scublers
fille de Louis Marc Ducret et de feu Jeanne Susanne
née Ramuz
née à Scublers le vingt deux décembre, mil huit cent
soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Scublers et St Sulpice le vingt
huit mai; et à Aubonne le vingt neuf mai, mil huit cent
quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Damond
Marie Damond

des témoins :

Gustave Bourgoz Scublers
Emile Carillet à Scublers

L'officier de l'état civil :

H. Masson

Papiers présentés :

L'extrait de naissance
de chacun des fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aubonne

N° 3.

Heim-Allenbach

Aujourd'hui dix huit Juin mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Heim, Frédéric, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Sildersryl domicilié au moulin du Pont sur St Sulpice

Noms des parents :

fils de Pierre Heim et de Marianna Lurschmeide

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Sildersryl le douze Mars mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Allenbach, Lucie Berthe

Lieu d'origine et de domicile :

de Frutigen, Berne, domiciliée à la villa des Pâtes sur rive Prévéranges

Noms des parents :

fille de Samuel Allenbach et de Cécile née Quinche, femme

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Semarbens le vingt sept novembre mil huit cent sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le vingt deux ; à Prévéranges, à
Frutigen le vingt quatre et à Interlaken le vingt cinq Mai mil
huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Heim
Berthe Heim

des témoins :

M. Scherrer A. Sulpice
Vernaz, Morges

L'officier de l'état civil :

Masson

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de
chacun des fiancés
L'autorisation du père de l'épouse
mineure.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay, Frutigen et à
Gsteig, Berne.

Par jugement rendu le 15 Mars, déclaré
caduc le 28 Mai 1901, Le Tribunal civil
du district de Morges a dissous par le
divorce le mariage inscrit ci contre
Le divorce a été prononcé contre
l'épouse. Art. 146. d.

Cublens le 10 Juin 1901

L'officier de l'état civil

Lussery



N° 4
Guidon-Burnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* mil huit cent

quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Guidon Gustave Louis* *agriculteur*

de *S^t Sulpice* y domicilié à _____

fil de feu *Jacques Louis Guidon* et de *Jeanne Louise née Masson*

célibataire

né à *S^t Sulpice* le *neuf juin mil huit cent soixante*

et

2. *Burnet Louisa* *gardiennage*

de *Bursigny* y domiciliée à _____

fil de feu *Georges Victor Burnet* et de feu *Jeanne Louise née Burnet*

célibataire

née à *Bursigny* le *onze juillet mil huit cent soixante quatre*

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Guidon
Louisa Guidon

des témoins :

Louis Radice à Embours
Paul Burnet à Genes

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Les actes de naissance
des deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux

L'officier de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 5
Mermineo Cecoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent

quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Mermineo Louis Edouard agriculteur
de Essertines sur Dolh domicilié à Ecublens
fils de Marc Mermineo et de Marie Louise Susanne nee Mermineo
veuve Henriette Elisa nee Girard née le trois Octobre mil huit cent quatre vingt neuf
né à Essertines le vingt Juillet mil huit cent quarante quatre
et

2. Cecoy Pauline sans profession
de Doroges et Cheseaux domiciliée à S. Sulpice
fille de Louis Henri Cecoy veuve et de Susanne Julie nee Ducrot veuve
Célibataire
née à Ecublens le deux Septembre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Ecublens, S. Sulpice et Doroges le huit à Cheseaux le neuf et à Essertines le onze Octobre mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Mermineo
Pauline Mermineo

des témoins :

Sel Grosod à Ecublens
Grand Charles

l'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte naissance de Mermineo Louis Edouard
Cecoy Pauline
L'acte de décès de Mermineo Henriette Elisa

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Domanez, Gilly et
Lonay.

N° 6

Dusserre Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Novembre mil huit centquatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Dusserre Gustave caristede Yvernes domicilié à Lausannefils de Louis Dusserre et de Pauline Etienne née EpitaveCélibatairené à Yvernes le vingt huit Avril mil huit cent soixante neuf

et

2. Masson Rosine couturièrede Ecublens domiciliée à Ecublensfille de François Louis Masson veuf et de Louise née Gouton veufCélibatairenée à Ecublens le dix neuf Janvier mil huit cent soixante huitLes publications ont eu lieu à Ecublens et Lausanne le quinze et à
Yvernes le dix sept Octobre mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Dusserre
Rosine Dusserre

des témoins :

Henri Rouge à Ecublens
Octave Gier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Duerit

Papiers présentés :

Le certificat de publications et autorisation
de l'Officier de l'état civil de
Lausanne de célébrer le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne à Promanuel

Registre des mariages A.

N° 7
Guerry Sakud mi Porchet

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guerry Jean Louis entrepreneur de gravure

Lieu d'origine et de domicile :

de Lonay et Sully-la-Pille domicilié à S. Sulpice

Noms des parents :

fils de Abram Guerry décédé et de Marie Françoise nie Henriou décédée

Etat civil :

veuf de Marie Susanne nie Flood des la Courge Mars mil huit cent quatre vingt

Date de la naissance :

né à Echaudeux le vingt neuf juillet mil huit cent trente un

Nom et profession de l'épouse :

2. Pakud Louis nie Porchet ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez-Pittet domiciliée à S. Sulpice

Noms des parents :

fille de Jacques François Porchet décédé et de Adélaïde nie Nioch décédée

Etat civil :

veuve de François Blanc Honni Pakud de la rue ferrière mil huit cent quatre vingt

Date de la naissance :

née à Lucherens le dix Janvier mil huit cent trente quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S. Sulpice le vingt huit, à Lonay le vingt neuf, à Sully-la-Pille le trente et à Poliez Pittet le trente un Octobre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jr L. Guerry
Louise Guerry

des témoins :

Del Grand à Beublens
Samuel Abéon

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de Guerry J. Louis
Porchet Louis
de décès de Guerry Marie Susanne
Pakud François Blanc Honni

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lonay, Sully et Beublens

Le numéro sept à la page trente trois est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1892. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Beublens le trente un Décembre 1892. Dueret

Un double a été remis le neuf Janvier 1893 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi. L'officier de l'état civil de Beublens le 9 Janvier 1893. Dueret



Handwritten notes and signatures in the bottom left corner.

N° 1

Borgeaud Mayor

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent

quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Jean Borgeaud décédé et de Louise Françoise née Corbaz

Etat civil :

veuf de Jeanne Marie née Savarochy des dix huit Novembre mil huit quatre vingt

Date de la naissance :

né à Pully le vingt cinq Mai mil huit cent trente huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mayor Louise Adèle ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandcour domiciliée à l'Hermitage sur Lausanne

Noms des parents :

fille de Abram Daniel Mayor décédé et de Rosalie Marguerite née Probst décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à La Chaux de Fonds le dix neuf Septembre mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Lausanne le dix sept à Grandcour le dix huit et à Pully le vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Borgeaud
Louise née Probst Borgeaud

des témoins :

Simon Jules
Jaquenoud Louis

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de Borgeaud Louis

de Mayor Louis Adèle Lausanne Grandcour et
de Décès de Borgeaud Jeanne Marie Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 2

Mussy Pellaton

Aujourd'hui quatre février mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mussy Alfred Édouard agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Mar. Louis Mussy et de Marie Louise Henriette née Meuron

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le quatre septembre mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pellaton Fanny ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens et Cravers (habit.) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jean Louis Pellaton agriculteur et de Adèle née Dubuit à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le quatre septembre mil huit cent soixante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Ecublens et Cravers le dix neuf
janvier mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mussy Alfred Édouard
Mussy Fanny

des témoins :

Sel Grand à Ecublens
Charles Grand

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les extraits de naissances
des deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cravers et Ecublens

N° 3

Cartier Klopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril _____ mil huit cent
quatre vingt treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cartier Louis Auguste Albert _____ jardinier _____
de Gilly _____ domicilié à Morges _____
fils de feu Gaspard Jean Louis Cartier et de Charlotte Catherine née Perrin à Gilly
célibataire _____
né à Prény rive Gilly le vingt Décembre mil huit cent soixante quatre

et

2. Klopfer Anna Maria _____
de Echichens _____ domiciliée à St Sulpice _____
fille de feu Jean Klopfer _____ et de Maria née Germaine femme Stuber
célibataire _____ à St Sulpice
née à Frutigen _____ le quatorze Septembre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Gilly, Morges, Echichens et
St Sulpice le quinze Avril mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Cartier
Marie Cartier

des témoins :

Louis Cartier Echichens
Klopfer Jean St Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication et autorisation
de l'Etat civil de Morges de
célébrer le mariage à Echichens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges, Gilly et Pufflons-le
Château

Registre des mariages A.

N^o 4
Amaudrus Merminod

Aujourd'hui Dix-neuf Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt-treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Amaudrus Eugène _____ agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont-sur-Sausanne _____ domicilié à S^t-Sulpice _____

Noms des parents :

fils de François Louis Amaudrus agriculteur et de Marie Louise Françoise Saugonni Touchet

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Touctens Mévery _____ le quatorze Mars mil huit cent soixante-huit _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Merminod Emile Emma _____ ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines _____ domiciliée à Ecublens _____

Noms des parents :

fille de Louis Édouard Merminod ag. à Ecublens et de Marie Thérèse Châmière Gériens _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Leubonne _____ le vingt deux juillet mil huit cent septante _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, S^t-Sulpice et Essertines le vingt
et au Mont le six Mars mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Amaudrus
Emma Amaudrus

des témoins :

Douard Merminod
Samuel Meier f. Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de Amaudrus Eugène
Merminod Emma

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Roosmanel et Gilly

n° 5

Dutti Foretay

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dutti Charles mecanier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gottshaus domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Jean Antoine Dutti tanneur et de Elhelmine nee Morin Parahub

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à Schweizerhals le vingt cinq Septembre mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Foretay Louisa menagere

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Joseph Abram Jean Foretay agri^l et de Fanny nee Bihat à Ecublens

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à St Sulpice le 31 Mai mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St Sulpice le vingt sept
et à Gottshaus le vingt neuf Mai mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Dutti
Louisa Dutti

des témoins :

Samuel Grand à Ecublens
Pierre Tradie

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Dutti CharlesForetay LouisaL'autorisation du père de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Abaupteil

N° 6
Ducret Masson

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent quatre-vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Ducret Constant Adrien agriculteur
de Ecublens et St-Sulpice domicilié à Ecublens
fils de feu Jules Ami Ducret et de Pauline née Gasmignin à Ecublens
Célibataire
né à Ecublens le deux Décembre mil huit cent soixante cinq
et
2. Masson Hélène Louise Eugénie ménagère
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de Marc François Masson agriculteur et de Jenny née Brun à Ecublens
Célibataire
née à Ecublens le quinze Octobre mil huit cent soixante huit
Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le vingt un Octobre
mil huit cent quatre-vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Ducret
Hélène Ducret

des témoins :

L. Emery à Ecublens
Jamuel Nègre

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

Acte de naissance de Ducret Constant
de Masson Hélène

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de



Le N° six à la page 39 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1893. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Aque nous certifions. Ecublens le 2 janvier 1894
L'officier de l'état civil Ducret

Ver 22. 2 1893
Wong
Zhang

Un double a été remis le 3 janvier 1894 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi
Ecublens le 3 janvier 1894 L'officier de l'état civil Ducret



N° 1

Guillemain Cuirel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Fevrier mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guillemain Jules Louis agriculteur
de Cossonay domicilié à Ecublens
fils de feu Louis Frederich Guillemain et de Thermette Gabrielle ni. Pochat
Celibataire
né à Lonay le vingt Novembre mil huit cent soixante six

et

2. Cuierel Helene Louisa ménagère
de Sillars-St-Croix domiciliée à Sillars-St-Croix
fille de François Louis Cuierel et de Lisa ni Cuierel
Celibataire
née à Sillars St-Croix le dix neuf Octobre mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Cossonay, Ecublens et Sillars-St-Croix
le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Guillemain
Louisa Guillemain

des témoins :

Emile Masson, Ecublens
Maurice Cuierel, Sillars-St-Croix

L'officier de l'état civil :

Puoret

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossonay et Bussigny

Registre des mariages A.

N° 2

Masson Cery

Aujourd'hui quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Armand maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de Henri Masson agriculteur à Ecublens et de Marie née Jotteland veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le six Mars mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cery Alice Elise mineure

Lieu d'origine et de domicile :

de Danges et Cheseaux domiciliée à Danges

Noms des parents :

filles de feu Jean François Louis Cery et de Jeanne Louise née Faucher à Danges

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Danges le dix huit Mars mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quinze, à Danges et Cheseaux le dix sept Mars mil huit cent quatre-vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Masson Armand
Masson Alice

des témoins :

Samuel Cordrey à Romanel
Piffet Ami à Danges

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Loney et Romanel

n. 3

Emery Forstier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix sept Avril mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Emery Emile Frédéric agriculteur
de Chardonne domicilié à Chavannes
fils de Jean Louis François Henri Emery et de Marie Henriette née Masson à Chavannes
Célibataire
né à Chavannes le treizième Juin mil huit cent soixante huit
et

2. Forstier Cécile ménagère
de Thierrens domiciliée à Ecublens
fille de Jean Pierre François Forstier et de Marie Marie Françoise née Masson à Grandan
Célibataire
née à Ecublens le quatre Janvier mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Chavannes le quinze, à Chardonne
et Thierrens le dix sept Mars mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Emery
Cécile Forstier Emery

des témoins :

Gallego José
Emile Forstier
Comte Jules

L'officier de l'état civil :

Duport

Papiers présentés :

Les extraits de naissances
des deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chardonne et Thierrens

Registre des mariages A.

N° 1
Secoutre Meyer

Aujourd'hui Dix Mai mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Secoutre Louis Edie garde frontière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domicilié à Poste-faisil du Brassus

Noms des parents :

fils de Louis Daniel Secoutre et de Rose Pauline Emile nie Jaillot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Salorbes le trente un Janvier mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Meyer Susanne Madeleine

Lieu d'origine et de domicile :

de Ulmitz (Fribourg) domiciliée à Sulpice

Noms des parents :

fille de Jean Meyer et de Susanne nie Britten

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le six septembre mil huit cent septante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Sanctuaire du Brassus le sept à Ulmitz le
neuf et à Sulpice le douze Avril mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Secoutre
L. Secoutre

des témoins :

Marie Emery
Meyer Jean

L'officier de l'état civil :

D. H. H.

Papiers présentés :

Un certificat de Publication
de l'officier de l'Etat Civil
du Brassus

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Brassus et Buchslen

n° 5
Courvoisier Jaquenoud

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Courvoisier Joseph agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Romainsmotier domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de feu Jean Charles Courvoisier et de feu Louise née Buael

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Romainsmotier le trois Mai mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaquenoud née Brunel Rosalie Marie musicienne

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

filles de feu Jean Brunel et de feu Claudine née Dermaisons

Etat civil :

Légitime de Constant Edouard Jaquenoud d'act. le 1^{er} Mai mil huit cent cinquante

Date de la naissance :

mée à Pont Fouchard (France) le vingt six Novembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainsmotier le trente à Ecublens et St Sulpice le trente un Mai mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Courvoisier Joseph
Rosalie Courvoisier

des témoins :

Marc Emery
Fernand Jaquenoud

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

L'acte de naissance des deux fiancés
L'acte de décès de Constant Edouard Jaquenoud

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romainsmotier

Registre des mariages A.

N° 6
Meyer Pasche

Aujourd'hui vingt trois Juin mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Meyer Jean Albert gros Frontiers

Lieu d'origine et de domicile :

de Urnitz (Fribourg) domicilié à Pallorbes

Noms des parents :

fils de Elisabeth Meyer et de _____

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le trois Septembre mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pasche Elie Marie femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de feu Pierre Louis Pasche et de feu Françoise Tralie mi Jacquesoud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tartegnins le seize Août mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pallorbes le trente à Ecublens et Servion
le trente un Mai à Urnitz le six Juin mil huit cent quatre vingt
quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Meyer
E. Meyer

des témoins :

Louis Jacquesoud
Meyer Jean

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Un certificat de publication
de l'officier de l'état civil de
Pallorbes autorisant le mariage à
Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pallorbes Buchslen et
Servion

N° 7
Père Musy

Aujourd'hui huit septembre mil huit cent quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Père Jean Louis Auguste employé

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux domicilié à Cergy rive-Prilly

Noms des parents :

fil de feu Jean Samuel Père et de feu Marguerite née Binzeli

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cheseaux le vingt deux Décembre mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Musy Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

filie de feu Jean Claude Louis Musy et de Louis née Tache à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt huit mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux et Ecublens le seize à Prilly le dix neuf Août mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug. 1854
E. Musy

des témoins :

Jules Musy à Lausanne
Chamot Henri à Morrens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier de l'état civil de Romanel autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel

Registre des mariages A.

N° 8

Grim Blanc

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grim Octave Boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Yverdon domicilié à Braulmes

Noms des parents :

fils de Louise Grim veuve et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont le vingt huit Mars mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc Alice cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Lausanne domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Louis Blanc femme Morax et de Crisier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mont-Besson sur Lausanne le vingt neuf Novembre mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt quatre à Belmont sur Yverdon,

Braulmes et Belmont sur Lausanne le vingt cinq Octobre mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Octave Grim
Alice Grim

des témoins :

M^r Berthier à Fiez
M^r Merrey à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'Officier de l'état civil de Braulmes antérieur le mariage à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Braulmes Yverdon et Pully

N^o 9
 Ecuyer Berthoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
 quatre-vingt-quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Ecuyer Edouard agriculteur
 de Envy domicilié à Ecublens
 fils de feu Abram Thorec Ecuyer et de Françoise Leclercq à Envy
 leuf Amélie née Barraud déc. le 30 Mars 1893
 né à Envy le vingt-six Janvier mil huit cent soixante-quatre

et

2. Berthoud Julie Marie
 de Hallamand dessus domiciliée à Lausanne
 fille de Daniel Berthoud déc. et de Filise née Barbey déc.
Célibataire
 née à Mont-sur-Rolle le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Ecublens le treize, à Envy le dix-neuf, à Hallamand et
Lausanne le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ecuyer Edouard
Marie Ecuyer

des témoins :

Alois Clerc Ecublens
Louis Richard Mont-sur-Rolle

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les extraits de naissances
des deux époux.
L'extrait de Décès de Barraud
Amélie.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Reo main motier Lausanne
et Hallamand

Registre des mariages A.

N° 10
Simon Dalgas

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Simon Jules Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mauborget et Lich domicilié à Chavannes des Bois

Noms des parents :

fils de Marc Louis Benjamin Simon agr. et de Louise Esther née Leuvenot à Chavannes des Bois

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes des Bois le quatorze Septembre mil huit cent soixante six
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dalgas Hélène

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de feu Georges Louis Benjamin Dalgas et de Marie Louise née Ducortot à Chavannes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes le neuf décembre mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mauborget le vingt huit, à Lich et Chavannes des Bois le vingt neuf et à Chavannes le vingt sept Octobre. 1894.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Simon
Hélène Simon

des témoins :

Henri Simon à Chavannes des Bois
Victor Emery à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Duort

Papiers présentés :

Un certificat de publication
de l'officier de l'Etat civil de
Coppet autorisant le mariage à Coublens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Begnins, Fiez, Coppet

N° 11.

Emery Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent

quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emery Marc Auguste dépositaire postal

de Charbonne domicilié à Bueblen

fils de feu Jean Louis François Henri et de bonne Henriette née Masson à

Célibataire Chavannes

né à Chavannes le trois Août mil huit cent septante trois

et

2. Meyer Lina Lucie

de Ulmitz (Fribourg) domiciliée à St Sulpice

filles de Jean Meyer agriculteur et de Christine née Fritter à St Sulpice

Célibataire

née à St Sulpice le deux Novembre mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Bueblen et St Sulpice le dix sept, à Charbonne le

dix neuf et à Ulmitz le vingt Novembre mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Emery
Lina Emery

des témoins :

Joseph Meijer St Sulpice
Victor Emery à Charbonne

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Charbonne et Bueblen

Handwritten notes:
Nov 10 21 94
Korff
Schumacher

Registre des mariages A.

N° 12
Meyer Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt m Décembre mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meyer Jean Wilhelm agriculteur

de Urnitz (Fribourg) domicilié à S-Sulpice

fil de Jean Meyer agriculteur et de Susanne nie Fitten à S-Sulpice

Célibataire

né à Lausanne le quatorze Mai mil huit cent soixante huit

et

2. Blanc Marie Françoise ménagère

de Lausanne domiciliée à Donges

fille de Albert Françoise Blanc agriculteur et de Jeanne Marie nie Rogues à Donges

Célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Février mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à S-Sulpice et Lausanne le m, à Donges le deux
et à Urnitz le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wilhelm Meyer
Marie Meyer

des témoins :

Louis Blanc à Donges
Meyer Jean à S-Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Büblen, Lausanne et Lenay

n° 13

Mermimod Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Décembre* mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Mermimod Jules Henri* agriculteur
de *Essertins sur Poche* domicilié à *Ecublens*
fils de *Louis Edouard Mermimod* et de *feu Henriette Eliza née Girien*
Célibataire

né à *Etay-le-François* le *vingt sept Octobre mil huit cent soixante sept*
et

2. *Jaquenoud Rosine Jenny* couturière
de *Ecublens* domiciliée à *Ecublens*
fille de *François Frédéric Jules Jaquenoud* et de *Sydie née Moulin à Ecublens*
Célibataire

née à *Ecublens* le *douze Septembre mil huit cent soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens et Essertins le vingt cinq*
Novembre mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. H. Mermimod
Rosine Mermimod

des témoins :

Constant Messier
Ferdinand Jaquenoud

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly

N° 14

Bequelin Edeard

Aujourd'hui *vingt neuf Décembre* mil huit cent *quatre vingt quatorze* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bequelin Edeard* professeur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Courtelay (Berne)* domicilié à *Neuchâtel*

Noms des parents :

fils de *Edeard Bequelin de la Chaux de Fonds* et de *Châtelaine de la Chaux de Fonds*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *la Chaux de Fonds* le *huit juin mil huit cent soixante neuf*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Pedard Helene Eugenie Jeanne*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Terrières Suisses* domiciliée à *Ecublens*

Noms des parents :

fille de *François Théophile Pedard pasteur* et de *Châtelaine de la Chaux de Fonds*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Ecublens* le *quatre juillet mil huit cent septante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ecublens et Neuchâtel le treize, aux Terrières le quatorze et à Courtelay le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt quatorze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Bequelin
Jeanne - H. Bequelin

des témoins :

L. Estlin Paris
Ch. Bequelin Chaux de Fonds

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier de l'état civil de Neuchâtel autorisant le mariage à Ecublens les Terrières.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Courtelay, Neuchâtel et

Bequelin Edeard, ayant été agrégé à la commune de Neuchâtel par arrêté du Conseil général en date du 26 mars 1920 devient aussi originaire de cette commune

Ecublens le 28 avril 1920

L'officier de l'état civil



Le n° 14 à la Page 53 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1894. Les deux doubles du présent registre sont conforme ce que nous certifions.

Ecublens le 3 janvier 1895

L'officier de l'état civil

Ducrot



Un double a été remis de 5 janvier 1895 à l'Autorité Cantonale de la loi Ecublens le 5 janvier 1895 L'officier de l'état civil Ducrot



n° 1

Simon Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Simon Henri Louis agriculteur
de Mauborget domicilié à Ecublens
fils de François Eugène Simon agriculteur et de Suzanne Richier Decoppet à Mattheo
Célibataire

né à Sucyrse le vingt huit Août mil huit cent soixante
et

2. Morel Louise ménagère
de Chardonne domiciliée à Ecublens
fille de Louis Morel agriculteur et de Marie Louise née Brons Ecublens
Célibataire

née à Chardonne le vingt sept Mars mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Ecublens le neuf, à Chardonne et Mauborget le
dix Février mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Simon
Louise Simon

des témoins :

Eug. Simon à Sucyrse
Paul Morel à Pully

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

Les actes de naissance
des deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Frey et Bossier

Par jugement rendu le 4 novembre 1910 et déclaré
définitif le 10 janvier 1911. Le Tribunal civil
du district de Morges a décerné par le
divorce le mariage inscrit ci contre. Le
divorce a été prononcé contre l'époux -
Art 46. C.

Ecublens le 20 janvier 1911

L'officier de l'état civil



Ducet

Registre des mariages A.

N^o 2
 Dalgas Herman
 Amacher Anna

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix-neuf Mars mil huit cent
quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Dalgas Emile Herman meneur
 de Chavannes domicilié à Chavannes
 fils de feu Georges Louis Benjamin Dalgas et de Marie Louise née Ducetoz Chavannes
Célibataire

né à Chavannes le seize Septembre mil huit cent soixante-sept
 et

2. Amacher Anna menagère
 de Oberried (Berne) domiciliée à Chavannes
 fille de Christ Amacher sculpteur et de Marguerite née Bouff à Oberried
Célibataire

née à Oberried le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-sept

Les publications ont eu lieu à Chavannes le seize et à Briny le vingt-deux
Février mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Herman Dalgas
Anna Dalgas

des témoins :

V. J. Magnin à Oberried
J. Amacher à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

Les actes de naissances
des deux époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Oberried

N° 3

Masson Chonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent

quatre-vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Masson Charles Eugène agriculteur

de Ecublens domicilié à Lausanne

fils de feu François Louis Henri Masson et de feu Charlotte Louise mi Jacot

Célibataire

né à Nyon le vingt trois septembre mil huit cent soixante quatre

et

2. Chonney Thérèse

de Fullens domiciliée à Lausanne

fille de David Auguste Chonney agriculteur et de Lima mi Dutat à Carrouge (Haut)

Célibataire

née au Chalet de Sottens le trois juin mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ecublens le seize et à Fullens le dix sept Mars mil huit cent quatre-vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Masson
Thérèse Masson

des témoins :

J. Spady
Jules Wadel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Lausanne
autorisant le mariage à EcublensLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne et Moirans

Par jugement rendu le 7 septembre et déclaré
définitif le 6 octobre 1905. Le Tribunal civil
du district de Lausanne a décerné par
le divorce le mariage inscrit ci-
contre. Le divorce a été prononcé
aux torts du mari. Art. 47.

Ecublens le 16 octobre 1905

L'officier de l'état civil

Duret



Registre des mariages A.

N^o 4
Foretay Vaney

Aujourd'hui quatre Avril mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Foretay Ferdinand Emile agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Sulpice domicilié à St-Sulpice

Noms des parents :

fils de feu Louis Samuel François Jules et de feu Louis Gabriel mi troyet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à St-Sulpice le vingt trois Avril mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vaney Elise Charlotte cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cugy domiciliée à St-Sulpice

Noms des parents :

fille de Marc Louis Vaney agriculteur et de feu Marie Louise née Gras
à St-Sulpice

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St-Sulpice le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Seublessac Cugy le dix sept Mars mil
huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Foretay
Elise Vaney

des témoins :

Alexis Gras à St-Sulpice
Constant Petit Seublessac

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les extraits de naissances
des deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens

N° 5
Jolimay Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Mars* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Jolimay Etie Francois* jardinier
 de *Goumoens la Pille* domicilié à *Bussigny*
 fils de *feu Francois Rodolphe Jolimay* et de *feu Femme Barbara Knus*
Célibataire

né à *Lausanne* le *quatorze Septembre* mil huit cent *cinquante un*
 et

2. *Estoppey Eugenie Etie* ménagère
 de *Trey* domiciliée à *Ecublens*
 fille de *Julie Estoppey femme et de Forelay à Ecublens*
Célibataire

née à *Granges sous Trey* le *deux Mars* mil huit cent *soixante neuf*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et Ecublens le six*, à *Goumoens le*
treize et à *Trey le quatorze* *Avril* mil huit cent *quatre vingt quinze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Jolimay
Eugenie Jolimay

des témoins :

L. Guichoud
André Guter } *Ecublens*

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Bussigny
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Ecublens, Bussigny et
Trey.

Registre des mariages A.

N^o 0
Brassylor Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Juin* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Brassylor Fritz Louis* *bourgeois*
 de *Brugg (Berne)* domicilié à *Ecublens*
 fils de *Jules Philippe Brassylor* et de *Marianne Solie me. Dessens à Ecublens*
Célibataire
 né à *Grandson* le *vingt cinq Decembre mil huit cent septante un*

et

2. *Bourgeois Caroline* *ménagère*
 de *S^t Sulpice* domiciliée à *S^t Sulpice*
 fille de *Henri Georges Bourgeois* et de *Suzanne me. Busy à S^t Sulpice*
Célibataire
 née à *S^t Sulpice* le *deux Août mil huit cent septante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens et S^t Sulpice le dix huit et à*
Brugg le vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Brassylor Fritz
Brassylor Caroline

des témoins :

H. Bourgeois à S^t Sulpice
Brassylor Gustave à S^t Sulpice

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances
des deux époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Amstodingen Bourgeois

N° 9
Golay Coloboug

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dieux Vent mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Golay Georges Adrien limonadier
de Lieu et du Lehenit domicilié à Lausanne
fils de Charles Doudouin Golay agfctier ave et de Jeanne Sophie Thouriet ni Roachat
Charbonniers
Célibataire
né aux Charbonniers le vingt trois Octobre mil huit cent soixante sept

et

2. Coloboug Henriette Marie sans profession
de Penthaz domiciliée à Ecublens
fille de François Marc Coloboug agriculteur et de Mari Louise Pauline Susette ni Mouy à
Ecublens
Célibataire
née à Ecublens le treizi Juillet mil huit cent soixante seize

Les publications ont eu lieu à Ecublens quartier au Lieu et à Penthaz de la par au
Prassus et à Lausanne le vingt Juillet mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Golay
Henriette Coloboug Golay

des témoins :

V.-J. Magnin
Marc Emery } à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Lausanne
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lieu, Lausanne, Cossonay

Registre des mariages A.

N° 8

Guillet Suttner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Août mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guillet Etienne valet de chambre
de Mesigny (Haute Saône) domicilié à Dorignysur Ecublens
fils de Charles Guillet agriculteur et de Leontine née Saurat à Mesigny
célibataire

né à Mesigny le trois Janvier mil huit cent soixante cinq
et

2. Suttner née Stupp Emma Maria femme de chambre
de Chaffois (France) domiciliée à Dorignysur Ecublens
fille de Jean Pierre Stupp et de Jean Thérèse née Hahn
veuve de Charles Auguste Suttner vish cinq Femmes mil huit cent quarante six
née à Selich (Allemagne) le dix neuf juillet mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt six juillet, à Mesigny le quatre août
et à Chaffois le six août l'ait mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Etienne Guillet
Marie Guillet

des témoins :

Alexis Pfentz
Louis Cherdor } à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducot

Papiers présentés :

Une autorisation du Département
de Justice et Police autorisant le
mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

N^o 9
Carrard Hermann

Nom-et-profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui un Octobre mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Carrard Louis Gabriel Etienne reçu
de Lausanne, Orbe, Froy, Nyon, Sully et Craponnaz domicilié à Morges
fils de feu Marc Gabriel Louis Henri Carrard et de Victoire Bernadine Lausanne
célibataire
né à Lausanne le deux Février mil huit cent soixante quatre

et

2. Hermannine Bürki Rosa Sophie sans profession
de Filliers (Nouchâtel) domiciliée à Ecublens
fille de feu Edouard Bürki et de Emma née Guégi à Morges
divorcée de Edmond Charles Alphonse Hermann deux quatorze Mars 1894
née à Nidau le vingt trois Septembre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Morges, à Ecublens, à Orbe, à Froy, à Nyon, à Craponnaz et à Dombrosson Lausanne le trois Juillet mil huit cent quatre vingt quinze
La publication n'a pas eu lieu à Pully, ensuite d'autorisation du département de l'ancien Jura
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Carrard
H. Carrard

des témoins :

François La Masson
H. Masson à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'état civil de Morges autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne, Orbe, Froy, Nyon, Montagny,
Morges, et Dombrosson

Registre des mariages A.

N° 10
M Adorn

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Job Emile Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Louis Job agriculteur et de Jeanne Emilie mi Batillière à Chavannes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes le tronte septembre mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Adorn Helene Alice ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Forst (Borne) domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Christian Adorn maître et de Elisabeth nie Haari à Chavannes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le un novembre mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le trois et le cinq et le sept
Octobre mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Job
Alice Job

des témoins :

Epitau & Yules
Murery } à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux
époux

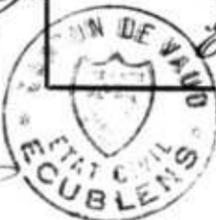
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

(Forst) Anserdingens

Le N° 10 a la page 63 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1895. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions
Ecublens le 3 janvier 1896
L'officier de l'état civil

Un double a été remis le 9 janvier 1896 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi
Ecublens le 9 janvier 1896. L'officier de l'état civil

Ducrot



Handwritten notes:
Vu le 3.1.96
Anserdingens

Ducrot



N° 1
Musy Meyer

Aujourd'hui *vingt huit Avril* mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Musy Jean Emile* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ecublens* domicilié à *Ecublens*

Noms des parents :

fil de *Jean Henri Musy* agriculteur et de *Marie Stohli* ni *Rister* à *Ecublens*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Ecublens* le *vingt neuf Août* mil huit cent *cinquante neuf*
et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Meyer Maria* cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sursée (Lucerne)* domiciliée à *Ecublens*

Noms des parents :

filles de feu *Harier Meyer* et de feu *Elisabeth* ni *Bänz*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Sursée* le *vingt six Août* mil huit cent *cinquante huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ecublens* le *vingt huit Mars* et à *Sursée*
le *huit Avril* mil huit cent *quatre vingt seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Musy
Maria Musy

des témoins :

J. Natter ni *Profitt* } à *Ecublens*
J. Joux

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des
deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué à l'état civil de
Sursée

Registre des mariages A.

N° 2

Ducet Bourgoz

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ducet Henri garde frontière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Charbonne domicilié à la Courrie Prisinge.

Noms des parents :

fils de Philippe Abraham Ducet et de Marie Françoise veuve Gaudard

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Charbonne le quatorze Janvier mil huit cent soixante six
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourgoz Augustine Henriette Sabine

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fille de Moïse Bourgoz et de Louise Lisette veuve Boillet

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à St Sulpice le deux Décembre mil huit cent septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prisinge le vingt quatre à St Sulpice
et Charbonne le vingt cinq Avril mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ducet Henri
Ducet Augustine

des témoins :

Dalbert André a Fouard
Bourgoz Elise a St Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ducet
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Prisinge
autorisant le mariage à Ecublens

officiers de l'état civil de

Corsier et Prisinge

N° 3

Bamel Diserens

Aujourd'hui sept Août mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom. et profession de l'époux :

1. Bamel Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fils de feu Louis Bamel et de feu Thomas Marguerite née Bichet

Etat civil :

veuf de Louise Hélène née Chevalley des le seize Janvier mil huit cent quatre vingt

Date de la naissance :

né à Mont sur Sothe le cinq Novembre mil huit cent quarante quatre

et

Nom. et profession de l'épouse :

2. Diserens née Foretay Augustine Jenny ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fille de feu Louis Rodolphe Foretay et de Thomas née Mésal à St Sulpice

Etat civil :

veuve de Louis Frédéric Diserens des le vingt un Août mil huit cent quatre vingt

Date de la naissance :

née à St Sulpice le vingt six septembre mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, Château d'Oca et Savigny le
vingt trois Mai mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bamel
Augustine Bamel

des témoins :

J. Genty
Marc Remy Ja. Dublons

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux
L'acte de décès de Louise Hélène née Chevalley
de Louis Frédéric Diserens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oca et
Savigny

Registre des mariages A.

N^o 4
Borgeaud Jaquenoud

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud Charles Edouard agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthalaz domicilié à Prévèrenges

Noms des parents :

fil de Louis Samuel Borgeaud agriculteur et de Charlotte Elisabeth Perret à Prévèrenges

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Prévèrenges le dix sept juin mil huit cent septante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaquenoud Henriette Augustine sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fil de François Frédéric Jules Jaquenoud agriculteur et de Lydie vicie Houlin à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le huit février mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Prévèrenges et Penthalaz le sept Novembre mil huit cent quatre-vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Borgeaud
Augustine Borgeaud

des témoins :

Auguste Mermoud
Henri Perret } à Prévèrenges

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier de l'état civil de Lenay autorisant le mariage à Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lenay et Bossonay

N^o de l'Etat civil 1446
Le 9 Janvier 1897
M. Ducrot

Le N^o 4 à la page 67. est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1896. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions Ecublens le 9 Janvier 1897. L'officier de l'état civil Ducrot

Un double a été remis le 9 Janvier 1897. à l'autorité cantonale, en exécution de la loi Ecublens le 9 Janvier 1897. L'officier de l'état civil Ducrot



N° 1

Emery Détrar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Emery Eugène Victor facteur postal
de Chardonne domicilié à Chavannes
fils de feu Jean Louis François Henri et de Anne Henriette née Masson à Chavannes
Célibataire

né à Chavannes le vingt trois Mars mil huit cent septante cinq

et

2. Détrar Marie Anne Madeleine femme de chambre
de La Chapelle (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne
fille de feu Basile Détrar et de feu Marie née Ancet
Célibataire

née à La Chapelle le vingt trois Septembre mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Chardonne le vingt neuf, à Chavannes et Lausanne
le trente et à La Chapelle le trente un Janvier mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Emery
Madeline Emery

des témoins :

Mury à Embles
Cary Cheuret à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissance de deux époux
Les actes de décès des père et mère
de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier et La Chapelle

N^o 2
Masson Schuler

Aujourd'hui vingt six Mars mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Charles Constant

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Louis Alexis Masson et de Suzette Rosemeis Gomet femme Ducrot à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le douze Mai mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Schuler Laure sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverl (Fribourg) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Marie Marguerite Schuler et de _____

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Avenches le vingt cinq Avril mil huit cent septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trois et à Yverl le quatre Mars
mil huit cent quatre vingt dix sept

Par jugement rendu le 17 octobre
et exécuté le 23 novembre 1910
Le Tribunal du District de Morges
a déclaré par le divorce le mariage
insoluble et ont
Le divorce a été prononcé entre
l'époux en vertu de l'Art. 46 de la loi
de la loi.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Masson
Laure Masson

des témoins :

Masson Armand
Emile Degailley à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de
l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Yverl



N° 3

Jaquenoud Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trouze Avril mil huit centquatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Jaquenoud Ferdinand Alois Fritz agriculteurde Ecublens domicilié à Ecublensfils de Jules Ferdinand Jaquenoud agriculteur de Louise ni Demont à EcublensCélibatairené à Ecublens le vingt sept Février mil huit cent soixante sept

et

2. Rouge Julie Eugène Marie ménagèrede Mont sur Hausanne domiciliée à Ecublensfille de feu Isaac Rouge et de Julie ni Amanduz à EcublensCélibatairenée à Premsis le trois Décembre mil huit cent septante deuxLes publications ont eu lieu à Ecublens et au Mont le seize Avril mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Jaquenoud
E. Jaquenoud

des témoins :

Alois Tissot à Préroy
Yttwer Ch à Premsis

L'officier de l'état civil :

Fritz

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Premsis

Registre des mariages A.

N° 4
Meyer Pète

Aujourd'hui vingt deux Mai mil huit cent quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Meyer Jean Gottfried agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Siselen (Berne) domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fil de Samuel Meyer agriculteur et de Anna Maria née Schwab à Siselen

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Siselen le trente Mars mil huit cent septante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pète Louisa ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lornay et Morges domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fil de feu Jules Louis Frédéric Pète et de feu Eleanore Bourgoz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St Sulpice le sept Décembre mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, Siselen, Lornay et Morges le huit Mai mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Meyer
Louisa Pète Meyer

des témoins :

Jules Pète à St Sulpice
Gottfried Winkelmann à Siselen

L'officier de l'état civil :

D. n. a. t.

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Siselen Morges et Lornay

N° 5

Brügger Bourgoz

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil huit cent quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Brügger Alfred - agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Wengi (Berne) domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de Pierre - Brügger agriculteur et de feu Louise Sophie née Bigler
célibataire
à Ecublens

Etat civil :

né à Ecublens le dix sept Mai mil huit cent soixante neuf

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourgoz Susanne Sophie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

filles de feu Henri Georges Bourgoz et de Susanne née Aubry à St Sulpice
célibataire

Etat civil :

née à St Sulpice le dix huit Mars mil huit cent soixante huit

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St Sulpice le quatorze et à Wengi le quinze Mai mil huit cent quatre vingt dix sept.

Rectification:

Pou décision du 23 novembre 1916. Le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification en ce sens que l'épouse soit désignée comme originaire de Reichenbach (Berne) et non Wengi et Fruityen.

Ecublens le 7 FÉVRIER 1917



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Brügger Alfred
Brügger Alfred Susanne

des témoins :

Guidone Emile à St Sulpice
Kampfer Fritz à Ecublens

Officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

aucun les époux étant
nés à Ecublens et St Sulpice

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Reichenbach

Registre des mariages A.

N° 6
Cauze Foretay

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil huit cent
quatorze vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cauze Fernand Frédéric agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont Dessous et Leyzin domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fil de Jacques John Cauze manœuvre et de Thérèse Chardon aînée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Coublev le vingt huit Février mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Foretay Marie Eugénie blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

filles de Jean Frédéric Foretay agriculteur et de Louise Jenny née Cavé à St Sulpice

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Paudex le trente un Août mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le quatorze à Ormont Dessous et
Leyzin le quinze Mai mil huit cent quatorze vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cauze Fernand
Cauze Eugénie

des témoins :

Cavé Ferdinand à L'auvergne
Murery à Coublev

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ormont Dessous et Leyzin

N^o 7
Cuérel Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui 1^{er} juillet mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cuérel Charles Frédéric employé au T.S.

de Sillars St-Croix domicilié à Ecépons

fil de Georges Henri Cuérel et de Anne Pauline née Duché à Bussigny
Célibataire

né à Bussigny le 1^{er} juillet mil huit cent soixante sept
et

2. Ferrin Jeanne Clémentine repasseuse

de Ornex (Genève) domiciliée à Morges

filles de feu Jacques Ferrin et de feu Joséphine née Ferrin
Célibataire

née à Croy le vingt huit Août mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Ecépons le neuf, à Sillars St-Croix le onze, à
Morges et Ornex le douze Juin mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cuérel Charles
& Cuérel

des témoins :

Cuérel Henri à Bussigny
S^r Henri Laguenou de
Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'Etat Civil de La Sarraz
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarraz, Bussigny, Ornex
et Morges

N° 8

Masson Amaury

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Jules Louis jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Jean Louis Samuel Masson jardinier et de Louis Henri mi Decombaz à Chavannes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le quatorze avril mil huit cent sixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Amaury Louise Caroline

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Forel domiciliée à Montbéliard sur lausanne

Noms des parents :

fille de Louis Amaury agriculteur et de Julie Françoise Pannoy à Montbéliard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Montbéliard le un janvier mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Chavannes et Forel le vingt cinq à Lausanne

et Savigny le vingt six juillet mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Masson
L. Amaury

des témoins :

Louis Drack
Jules Amaury

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lausanne, Savigny et Forel

Un double a été remis le 8 janvier 1898 à l'autorité cantonale en exécution de la loi Ecublens le 8 janvier 1898

L'officier de l'état civil Duret

Par jugement rendu le 11 janvier déclaré exécutoire le 18 mars 1907 le Tribunal civil du district de Morges a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre. Le divorce a été prononcé par défaut contre le mari Art. 46. C.

Ecublens le 30 mars 1907

L'officier de l'état civil

Duret



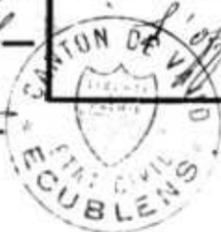
Le N° 8 à la page 75 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1897

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions

Ecublens le 3 janvier 1898

L'officier de l'état civil

Duret



Note 28 janvier 1898
Le triple
suivant

N° 1

Ducrot Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinze Février mil huit cent
quatre-vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ducrot Paul Eugène agriculteur
de Ecublens et St-Sulpice domicilié à Ecublens
fils de feu Jules Fimé Ducrot et de Pauline née Gras à Ecublens
Célibataire
né à Ecublens le cinq Décembre mil huit cent septante

et

2. Glauser Maria ménagère
de Mötschwil (Berne) domiciliée à Ecublens
fille de feu Frédéric Glauser et de feu Madelaine née Hürlig
Célibataire
née à Gurmels le six Décembre mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le dix neuf et à
Hindelbank le vingt Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Ducrot
Maria Ducrot

des témoins :

J. H. Bataillard à Ecublens
Albert Ducrot „

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse
Une déclaration d'autorisation du tuteur
de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mötschwil

N° 2
 Morel Fleuty

Aujourd'hui vingt six Mars mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Morel Charles agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de Louis Morel agriculteur et de Mari Louise née Bron à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le quatre septembre mil huit cent septante cinq
 et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fleuty Julie Alice cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de feu Jean Fleuty et de feu Louis Lina née Aubert

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bec le vingt Mai mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le cinq, à Gessenay le six et à
Chardonne le six — Mars mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Morel
Alice Fleuty

des témoins :

Lubermann M. de Lausanne
J. Mudy à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Gessenay et Corsier

N° 3

Gras Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gras Emile agriculteur
de St Sulpice domicilié à St Sulpice
fils de feu François Louis Henri Gras et de feu Thérèse Louise Henriette née Segot
Célibataire

né à St Sulpice le quatre juillet mil huit cent soixante
et

2. Chevalley, née Cerey, Julie Anna
de Domezy domiciliée à St Sulpice
fille de feu Henri Louis Cerey et de feu Suzanne Julie née Ducrot
veuve de Charles Emile Chevalley, née le six Février mil huit cent nonante cinq
née à Colchenay le vingt cinq Septembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le neuf, à Domezy le onze Avril
mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Gras
Julie Gras

des témoins :

P. Clerc à Ecublens
V. J. Magnin

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse
L'acte de décès de Charles Emile
Chevalley

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Domezy

N° 4
Jacquenoud Borgeaud

Aujourd'hui le six Juin mil huit cent
quatre-vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jacquenoud Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de feu Jean Pierre Etienne Jacquenoud et de feu Marie Louise née Beauiller

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le vingt trois Août mil huit cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Borgeaud Marie Caroline cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthazay domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fil de feu Jean Louis Borgeaud et de feu Stanne Caroline née Girardot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crissier le deux neuf Avril mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt cinq et à Penthazay le
vingt huit Mai mil huit cent quatre-vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jacquenoud
Caroline Borgeaud

des témoins :

J. Mury
Jacques Veret Ecublens

L'officier de l'état civil :

Dumont

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Cossonay

n° 5

Péte Bossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Péte Jules _____ agriculteur _____ de Lonay et Morges _____ domicilié à St Sulpice. _____ fils de feu Jules Louis Frédéric Péte et de feu Elise nie Bourgoz _____ Célibataire. _____ né à St Sulpice _____ le vingt cinq Mai mil huit cent cinquante neuf _____ et

2. Bossier Susanne Emma Elise, ménagère _____ de Danges et Bussigny _____ domiciliée à Ecublens _____ fille de feu François Louis Bossier et de Henriette nie Moritz à Ecublens Célibataire. _____ née à Ecublens _____ le deux Février mil huit cent septante sept _____

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St Sulpice le vingt deux, à Lonay, Morges, Danges et Bussigny le vingt trois Mai mil huit quatre vingt dix huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Péte
Emma Péte

des témoins :

Panchaud Péte à St Sulpice
Els. Moroz à Prilly

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lonay, Bussigny et Morges

Registre des mariages A.

N° 6

Perriraz Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux-vingt mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Perriraz Louis Pasteur

de Chavornay et l'Abergement domicilié à St-Sulpice

fil de Louis Perriraz, agriculteur et de Jeanne-Suzanne nié-Billaud à St-Sulpice

Célibataire

né à Chavornay le vingt-six Novembre mil huit cent soixante-neuf

et

2. Reymond Louise dite Anna, maîtresse de pension

de Naulon domiciliée à Ecublens

filles de feu Moïse Auguste Reymond et de Elise nié-Ducet à Ecublens

Célibataire

née à Ecublens le deux-juin mil huit cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Naulon, Ecublens, St-Sulpice le
seize et à l'Abergement le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Perriraz
L^e Anna Perriraz

des témoins :

H. Lanfer pr à Ecublens
C. Chopuis à St-Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chavornay, Lignorelles et Naulon

N^o 9
 Masson Sez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Masson Ami Louis Henri plâtrier peintre

de Ecublens domicilié à Ecublens

fils de Henri Masson agriculteur à Ecublens et de feu Marie-rose Jötterant

Célibataire

né à Ecublens le vingt trois Janvier mil huit cent septante six

et

2. Sez Lina Euphrosine ménagère

de Cheseaux domiciliée à Ecublens

fille de feu Jean François Sez et de feu Jeanette Terry née Chuitard

Célibataire

née à Belmont sur Lausanne le vingt huit Avril mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt quatre et à Cheseaux le
vingt six Septembre mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Masson
Lina Masson

des témoins :

Eduard Vey à Montfaucon
Léon Valet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Dieroy

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Romanet

Registre des mariages A.

N° 8

Gonthier Musy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Gonthier Louis Auguste agriculteur de St-Croix domicilié à Ecublens

fil de Pierre Isaac Gonthier et de Marie-Anne Amblat la veuve de Louis Célibataire

né à Lausanne le quinze juin mil huit cent septante-deux et

2. Musy Méry cuisinière de Ecublens domiciliée à Ecublens

fille de Marc Louis Musy et de Jeanne Louise Henriette Madon de Vevey Célibataire

née à Ecublens le six Décembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trois, à St-Croix le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gonthier, Méry Gonthier

des témoins :

Alphonse Mauron Ecublens

L'officier de l'état civil :

Dieret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Croix

Un double a été remis le 9 janvier 1899, à l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 2 de la loi

Ecublens le 9 janvier 1899 - L'officier de l'état civil

Dieret

Ordre de rectification du 5 juin 1944 du Service de Justice. Le second prénom de l'époux Gonthier est Charles et non pas Auguste. Ecublens, le 10 juin 1944. L'officier d'état civil Dieret



Le n° 8 à la page 83 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1898

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions

Ecublens le 3 janvier 1899 L'officier de l'état civil Dieret



N. le 13 janv. 99 Le Dieret



N^o 1
Bühler Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Mars mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bühler Jean Louis, mason
de Priethcim (Argovie) domicilié à Fiez
fils de Jules André Bühler, agriculteur et de Fanny née Sieber, domiciliés à Fiez
célibataire
né à Fiez le trontam Octobre mil huit cent septante huit

et

2. Grand Louisa, blanchisseuse
de Ecublens domiciliée à Fiez
fille de Pierre Samuel Grand, tailleur et de Louise Sophie née Poyrmonod domiciliés à
célibataire Ecublens
née à Ecublens le vingt six Mars mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Fiez le vingt m., à Priethcim et à Ecublens
le vingt deux Février, mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bühler Jean Louis
Bühler Louisa

des témoins :

Crausay Louis à Fiez
Masson J^{re} à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Fiez
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Priethcim et Fiez

Registre des mariages A.

N° 2
 Thuillard Ducret

Aujourd'hui *vingt huit Mars* mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Thuillard Louis* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Froidesville* domicilié à *Chavannes*

Noms des parents :

fil de *feu Jacques Frédéric Thuillard* et de *feu Jeanne Susanne nie Robin*

Etat civil :

veuf de Céline nie Ducret des le *treize Février mil huit cent quatre vingt dix huit*

Date de la naissance :

né à *Froidesville* le *dix Avril mil huit cent soixante deux*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Ducret Eléonore* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Essertines sur Yverdon* domiciliée à *Chavannes*

Noms des parents :

filles de *Eugène Ducret, agriculteur* et de *Louise nie Perret* domiciliés à *Essertines*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Essertines* le *six Mai mil huit cent septante neuf*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chavannes* le *vingt un*, à *Essertines* le *vingt deux*
 et à *Froidesville* le *vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Thuillard
Eléonore Thuillard

des témoins :

Joseph Fenevoque à Beulmont
J. Henry

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux époux
L'acte de décès de Céline Thuillard nie Ducret
Le consentement du père de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Beulmont et Sarrons

N° 3
Tausse Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Avril* mil huit cent
quatre vingt dix neuf. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Tausse Marc Octave, meunier*

de *Ormont dessous et Leyzin* domicilié à *St Sulpice*

fil de *Jacques John Tausse, manoeuvre* et de *Adeline Chardon, domiciliée à Genève*
célibataire

né à *Ecublens* le *vingt trois juin, mil huit cent septante sept*

et

2. *Foretay Louisa, ménagère*

de *St Sulpice* domiciliée à *St Sulpice*

filie de *Jean Frédéric Foretay, agriculteur* et de *Louise Eugénie née Cassé à St Sulpice*
célibataire

née à *St Sulpice* le *vingt Mars mil huit cent septante neuf.*

Les publications ont eu lieu à *St Sulpice, à Ormont dessous et à Leyzin*
vingt Mars mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Octave Tausse.
Louisa Tausse

des témoins :

Emil Creux
A. Jacquemoud à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Doretz

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ormont dessous et Leyzin

Papiers présentés :

point

En date du 10 juillet 1923
Tausse Marc Octave ainsi que
sa femme, ont été reçus citoyens
Genevois et bourgeois de la commune
de Corange

Ecublens le 8 mars 1924

L'officier de l'état civil



Registre des mariages A.

N° 4
Pidoux Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pidoux Adolphe jardinier
de Sillars le Comte domicilié à Charammes
fils de Louise Pidoux femme Dufflon à Lausanne
célibataire
né à Trey le 1^{er} Mars mil huit cent soixante quatre

et

2. Guignard Susanne Alice
de L'Abbaye domiciliée à Sevey
fille de Jean François Guignard et de Louise Josephine vic Brast à Sevey
célibataire
née à Grenève le six Août mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Charammes le dix sept, à L'Abbaye le dix huit
à Sillars le Comte et Sevey le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Pidoux
Alice Pidoux

des témoins :

J. Sperry
Ami Messon } à Sevey

L'officier de l'état civil :

Droz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des futurs époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Droz, L'Abbaye et Sevey

N° 5

Merminod Guenoué

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mai mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Merminod Jules Henri, manoeuvre
de Esvertines sur Boille domicilié à Scublens
fils de Louis Edouard Merminod Scublens de Jean Amédée Châmié Giciens
veuf de Roosine Jenny née Jaquenoud des Le Guinge Mars 1899
né à Etoy le vingt sept Octobre mil huit cent soixante sept
et

2. Guenoué Rosalie Sophie dite Rose, cuisinière
de Lutry et Pirey domiciliée à Charannes
fille de Jean Samuel Guenoué et de Jeanne Louise Antoinette mi Dorchet
célibataire
née à Grandvaux le trois Mars mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Scublens et Charannes le vingt neuf avril, à Pirey
le 1^{er}, à Lutry le trois et à Esvertines le cinq Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J^s Merminod
Rose Merminod

des témoins :

Emile Caillot
Monsi Depicoray à Scublens

L'officier de l'état civil :

Imort

Papiers présentés :

Les extraits de naissances des deux époux
l'acte de décès de Roosine Jenny
née Jaquenoud

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly, Lutry et Conthy

Registre des mariages A.

N° 6
Brugger Rochat

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quatre vingt dix neuf pas devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Brugger Eugène, agriculteur
de Wengi près Frutigen (Berne) domicilié à Ecublens
fils de Pierre Brugger, agriculteur à Ecublens et de Jean Louis Sophie, née Diegler
célibataire
né à Ecublens le sept juin mil huit cent septante deux

et
2. Rochat Louise Caroline, ménagère
de Orbe, l'Abbaye et le Lieu domiciliée à Ecublens
fille de Jean Louis Rochat et de Jeanne Louise née Jacques à Ecublens
célébataire
née à St-Sulpice le dix sept juillet mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quinze, à Orbe et l'Abbaye le quinze, au Lieu le quinze et à Reichenbach le quinze Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Brugger Eugène
Brugger Caroline

Aug. Gysin à Dully
J. Mady à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Doretz

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

point _____

Reichenbach, Orbe, l'Abbaye et le Lieu

Rectification :
Par décision du 23 novembre 1956. le département de Justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification en ce sens que l'épouse soit désignée comme originaire de Reichenbach (Berne) et non Wengi & Frutigen.



N° 1
 Allaman Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Allaman Emile Louis, agriculteur
 de Bougemont domicilié à Chavannes
 fils de Louis Frederic Allaman, agriculteur et de Julie nie Gaudard à Chavannes
célibataire
 né à Chavannes le neuf Décembre mil huit cent dix huit

et

2. Schneiter Bertha Rosine, ménagère
 de Amstottingen (Berne) domiciliée à Duchy
 fille de Emile Louis Schneiter, agriculteur et de Emilie Rosine nie Schiltard à Friedewille
célibataire
 née à Orbe le 1er Juillet mil huit cent septante huit.

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Lausanne et Amstottingen le vingt
 trois et à Bougemont le vingt quatre Mai, mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Allaman Emile
Allaman Bertha

des témoins :

Allaman Henri à Chavannes
Walpersgruber Charles à Veully

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bougemont et Amstottingen

Registre des mariages A.

N° 8

Merminod Bettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Merminod William Henri, vigneron
de Essertines sur Rolle domicilié à Chavannes
fils de Marc Henri Merminod, vigneron et de Louise Mariamme nee Goy, à Chavannes
célibataire

né à L'Orion de l'Orbe le neuf septembre mil huit cent septante-cinq
et

2. Bettler Elise, minegère
de Bolligen (Berne) domiciliée à Chavannes
fille de Jean Bettler et de Elise Amike nee Goy
célibataire

née à Brassus le vingt Mai mil huit cent quatre-vingt

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix-neuf, à Bolligen le vingt-neuf
et à Essertines le juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William Merminod
Elise Merminod

des témoins :

et Werner
John Merminod à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Duerst

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des deux
époux. Une autorisation du tuteur
de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly et Bolligen

N° 9
Mormetrey Cuirel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mormetrey Ami Laurent, agriculteur
de Chavannes et Polisy le Grand domicilié à Chavannes
fils de Jacques Louis Mormetrey à Chavannes et de feu Angéline née Luquiens
veuf de Louise née Dufour déc. le onze Septembre 1888
né à Chavannes le deux Février mil huit cent soixante

et

2. Cuierel Lucie Marie, ménagère
de Lillars St Croix domiciliée à Chavannes
fille de Tou Samuel Frédéric Cuierel, maréchal et de Louise née Amoureux à Crissier
célibataire
née à Crissier le douze Août mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes le deux, Polisy le Grand le trois et à
Lillars St Croix le quatre Septembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Mormetrey
Lucie Mormetrey

des témoins :

Frédéric Allamand
Théodore Jobe
à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse
L'acte de décès de Louise née Dufour

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens et Bussigny

N° 10
Masson Collet

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Emile Félix, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de jeu François et Jules Masson et de Jeanne Marie mi Pache à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le vingt quatre Décembre mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Collet Louise Julie Alice, infirmière

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthieraz et Suchy domiciliée à Nyon

Noms des parents :

filles de Henri Charles Collet et de Augustine Louise mi Prévost Schandens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le cinq janvier mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt deux, à Ecublens, Penthieraz et Suchy le vingt trois Septembre mil huit cent quatre vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Masson
Alice Masson

des témoins :

Aug. Ducrot à Ecublens
Louis Raymond à Echallens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

point

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Penthieraz, Belmont et Nyon

Par jugement rendu le 3 septembre et
Vice-président le 30 septembre 1905.
Le Tribunal civil du district de Morges a déclaré
par la divorce le mariage inséparable et
la divorce a été prononcé contre
les deux époux. Art. 47.

Ecublens le 10 octobre 1905

L'officier de l'état civil

Ducrot



N° 11
Ninet Filletaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix Novembre mil huit cent
quatre-vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ninet Alfred Samuel Albert, carrier
de Aubonne domicilié à rué Ecublens
fils de Rodolphe Albert Ninet et de Suzanne Marie me Degruiffi
veuve de Louise Rose me Emery des le neuf juillet mil huit cent quarante sept
né à Lausanne le dix huit ~~oct~~ oct mil huit cent cinquante cinq

et

2. Filletaz me Page Marie Claudine Florine, couturière
de Lavigny et Gimel domiciliée à rué Ecublens
fille de Jeu Joseph Clement Page et de Jeu Anna Marie me Bongare
veuve de Elie François Filletaz des le vingt deux mil huit cent quarante huit
née à Poueyres St Laurent le vingt quatre oct mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Aubonne le dix sept, à Ecublens et Lavigny le dix huit
et à Gimel le vingt un octobre mil huit cent cinquante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Ninet
Florence Ninet

des témoins :

Auguste Gervais à Lausanne
Musy François à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux époux
L'acte de décès de Louise Rose me Emery
L'acte de décès de Elie François Filletaz

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aubonne, Villars, Yvon et Gimel

Registre des mariages A.

N° 12

Musy Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept* *Novembre* mil huit cent
quatre-vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Musy Edouard Emile, agriculteur*
de *Ecublens* domicilié à *Ecublens*
fils de *Henriette Elise Julia Musy et de m. Amigues*
célibataire
né à *Ecublens* le *1^{er} Février* mil huit cent *septante-trois*

et

2. *Gaudard Mery Lucie, infirmière*
de *Lausanne, Echallens, Bichy Orjulaz et St-Barthélemy* domiciliée à *Ciry rive Prilly*
fille de feu *Emile Gaudard* et de *Fanny née Bourgeois à Assens*
célibataire
née à *Cheseaux* le *tronte juillet* mil huit cent *septante-sept*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens le vingt-six, à Echallens, Bichy Orjulaz et St-Barthélemy*
le vingt-sept et Lausanne et Prilly le vingt huit Octobre mil huit cent *nonante-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Musy
Mery Mery

des témoins :

A. Musy à *Ecublens*
Paul Musy à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

D. Musy

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Echallens et Provençal

N° 13

Peneveyre Petit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit centquatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Peneveyre Alexandre Joseph, magasinier
de Lausanne domicilié à Ecublensfils de Alexandre Peneveyre et de feu Julie Amritte née Blanc
célibatairené à Nice le dix neuf Janvier mil huit cent soixante sept
et2. Petit née Masson Elise Marie Louise, ménagère
de Crissier domiciliée à Ecublensfille de Marc Louis Masson, agriculteur à Ecublens et de feu Marie Louise Froime née Foretay
veuve de Constant Petit déc. le seize Décembre mil huit cent soixante sept
née à Ecublens le vingt sept Mai mil huit cent septante unLes publications ont eu lieu à Ecublens le trois, à Lausanne le cinq et à Crissier
le six Décembre mil huit cent quatre vingt dix neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Peneveyre
Elise Peneveyre

des témoins :

Alois Masson
Simé Masson } à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse
L'extrait de décès de Constant PetitLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deLausanne et Romanel

N° 14

Grivel Mermérey

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grivel Arthur Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Livres domicilié à St-Livres

Noms des parents :

fils de Jean François Grivel, agriculteur et de Laure Julienne Duboussé St-Livres

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St-Livres le deux juillet mil huit cent septante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mermérey Mérie

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes et Poliez le Grand domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

filles de Emile Mermérey et de Hilire Elie Marie Masum vicées

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes le seize Novembre mil huit cent septante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Livres le sept, à Chavannes le six et à Poliez le Grand le huit Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Arthur Grivel
Mérie Grivel

des témoins :

L. Magnin à Bottens
U. Jottin à St-Livres

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier de l'état civil d'Aubonne autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne et Bottens

Un double a été expédié le 9 Janvier 1900 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art 2 de la loi Ecublens le 9 Janvier 1900, L'officier de l'état civil

Le N° 14 à la page 97 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1899

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions

Ecublens le 3 Janvier 1900

L'officier de l'état civil

Duret

Val 22 Janvier 1900 de l'officier de l'état civil



N° 1

Epitoux Hadorn

Aujourd'hui vingt quatre Février mil huit cent
mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Epitoux Jules Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de me Fanny Henriette Epitoux et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le neuf Février mil huit cent septante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hadorn Elisa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Forst (Berne) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Christian Hadorn, agriculteur et de Elisabeth me Harri à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le cinq Avril mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Chavannes le six et à Amstelingen
le sept Janvier, mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Epitoux
Elisa Epitoux

des témoins :

Laus Wirth à Genève
Scalotte à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Amstelingen

N° 2

Grand Musy

Aujourd'hui Trois Mars mil ~~quatre~~^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grand Marius, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de Pierre Samuel Grand, tailleur et de Louise-Sophonie Raymond à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le quinze Avril mil huit cent septante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Musy Louise-Françoise, infirmière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de feu Marc Louis Musy et de feu Jeanne Louise Françoise Masson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt six Décembre mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quatre février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Grand Marius
Grand Louise

des témoins :

Masson Edouard à Ecublens
Jules Bickler

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3 -

Meyer Canner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mars mil ~~cent~~ ^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meyer Jean Alfred, employéde Ulmitz (Fribourg) domicilié à Bussignyfils de Jean Meyer, agriculteur et de Suzanne née Critten à St-Sulpicecélibatairené à Chailly s/Lausanne le quatorze Décembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Canner Maria Josefa, cuisinièrede Hergiswil (Lucerne) domiciliée à Lausannefille de feu Antoine Canner et de Maria Josefa née Spiess Hergiswilcélibatairenée à Hergiswil le vingt deux Janvier mil huit cent septante quatreLes publications ont eu lieu à Bussigny le vingt six, à Lausanne le vingt sept
février, à Ulmitz et Hergiswil le six Mars mil neuf centAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Meyer
Joséphine Meyer

des témoins :

de Bussigny
Walter Meyer à St-Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'Officier
de l'état civil de Bussigny, autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bussigny, Lausanne, Buchselen
et Hergiswil

Registre des mariages A.

N° 4
Rouge de Blaireville

Aujourd'hui vingt huit Avril mil ^{neuf} ~~cent~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rouge Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont sur Lausanne domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de feu Isaac Rouge et de Julienne Amédée à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Perrens le quinze Janvier mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. de Blaireville Lucie Clara, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Champvent domiciliée à Champvent

Noms des parents :

filles de Charles Louis de Blaireville, agriculteur et de Marie née Chautons à Champvent

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Champvent le trente juillet mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trente un Mars au Mont et à
Champvent le trois Avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Rouge
Lucie Rouge

des témoins :

A. Jacquemoud
R. V. Rouge

L'officier de l'état civil :

Druetz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel et Champvent

N° 5

Fauchere Wittsner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Fauchere Charles Louis, manoeuvre
 de Moudon et Bussy / Moudon domicilié à Ecublens
 fils de Susanne Marguerite et de me Emery
célibataire
 né à Lausanne le six Avril mil huit cent cinquante sept

et

2. Wittsner Adèle Emilie, cuisinière
 de Aeschi (Berne) domiciliée à Ecublens
 fille de Jean Jacques Wittsner, instituteur et de Catherine Emilie née Julienne Brammich
célibataire
 née à Châtelat le vingt un Mai mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trois, Moudon et Bussy le six et à
Aeschi le six Novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fauchere Louis
Fauchere Adèle

des témoins :

Blais Musy à Ecublens
Henri Fauchere

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Moudon et Aeschi

N° 6

Pouchat Brechbühl

Aujourd'hui vingt deux Decembre mil huit cent

mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pouchat Fritz, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandcour domicilié à Pothé

Noms des parents :

fils de Constant Pouchat, maréchal et de Louise née Combrément à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le treize Decembre mil huit cent septante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Brechbühl Elise, Henriette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Trachselwats (Bern) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jean Gottfried Brechbühl, agriculteur et de Henriette Marie née Jaquemont à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt six juillet mil huit cent huitante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le deux, à Pothé le cinq, à Trachselwats le six et à Grandcour le sept Decembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pouchat Fritz
Elise Pouchat

des témoins :

Ep. Brechbühl à Ecublens
François Ducet

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
L'officier de l'Etat Civil de Pothé
autorisant l'époux le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pothé, Grandcour et
Trachselwats

Le 11 Janvier 1901
Pouchat Fritz

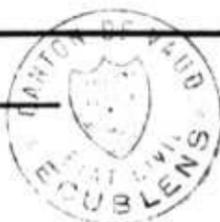
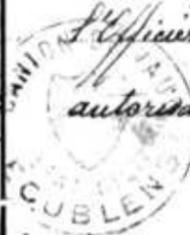
Le N° 6 à la page 103 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1900

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions

Ecublens le 3 Janvier 1901
L'officier de l'Etat Civil
Ducet

Un double a été remis le 10 Janvier 1901, à l'Autorité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi

Ecublens le 10 Janvier 1901
L'officier de l'Etat Civil
Ducet



N° 1

Bourgoz Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six sept Mai mil huit cent
neuf cent m par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bourgoz Charles, agriculteur
 de St Sulpice domicilié à St Sulpice
 fils de Paul Bourgoz, agriculteur et de Rose mi Fave à St Sulpice
célibataire
 né à St Sulpice le sept Décembre mil huit cent soixante quatre

et

2. Foretay Aline Josephine, ménagère
 de St Sulpice domiciliée à St Sulpice
 fille de Jean Frédéric Foretay, agriculteur et de Louise Eugénie mie Lavi à St Sulpice
célibataire
 née à St Sulpice le cinq janvier mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le vingt Avril mil neuf cent m

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bourgoz Charles
Aline Bourgoz

des témoins :

Emil Creux à Sausanne
Fernand Couve à St Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

aucun

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 2

Crot Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent
neuf cent m par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Crot François Samuel, agriculteur
de Savigny et Foret (Saône) domicilié à Chavannes
fils de feu François Louis Crot et de feu Jeanne Françoise mi Dismard
célibataire

né à Savigny le quatre Mars mil huit cent cinquante
et

2. Bron, Elise, ménagère
de Puidoux domiciliée à Bussigny
fille de feu Jean Samuel Bron et de Jeanne Suzanne mi Beraud à Bussigny
célibataire

née à sière Puidoux le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Bussigny et Savigny, le 1^{er} à
Foret et Puidoux, le deux Mai, mil neuf cent m

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Crot Samuel
Crot Elise

des témoins :

E. Lippé Bussigny
M. Broc à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, Foret et
St Saphorin

N° 3

Mermineo Jolimay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil huit cent
neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mermineo John Henri François, vigneron
de Essertines sur Beulle domicilié à Chavannes
fils de Marc Henri Mermineo vigneron et de Louise Mermineo mi Goy à Chavannes
célibataire
né au Sentier le seize Août mil huit cent soixante neuf

et

2. Jolimay mie Estoppay Eugénie, Etie. ouvrière
de Gaumeus-la-Hille domiciliée à Bussigny
fille de Julie Estoppay femme et de Foretay à Ecublens
veuve de Etie François Jolimay, des le vingt huit novembre mil huit cent
née à Granges sous Trey le deux Mai mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes le seize, à Bussigny le dix huit, à Gaumeus
la Hille le dix neuf et à Essertines le vingt juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Mermineo
Eugénie Mermineo

des témoins :

E. Lipp à Bussigny
E. Ducrot à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux
L'acte de décès de Jolimay Etie François

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly, Echallens et
Bussigny

Registre des mariages A.

N° *A*
Leimgruber - Stückli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* *Septembre* mil huit cent
mil neuf cent m par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Leimgruber Albert*, agriculteur
de *Berznach (Argovie)* domicilié à *Ecublens*
fils de *Pancrace Leimgruber* et de *Ursule née Artmann* *décédés*
célibataire

né à *Berznach* le *m Août mil huit cent septante sept*
et

2. *Stückli Alice*, ouvrière
de *Wichtrach (Berne)* domiciliée à *Ecublens*
fille de *Jean Stückli*, agriculteur et de *Marie née Morel* à *Ecublens*
célibataire

née à *Ecublens* le *vingt six Avril mil huit cent huitante m*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens* le *vingt quatre*, à *Wichtrach* le
vingt cinq et à *Berznach* le *vingt six Août mil neuf cent m*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Leimgruber
Alice Leimgruber

des témoins :

Constant Gasser
Jean Stückli } à *Ecublens*

L'officier de l'état civil :

Furet

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Berznach et Wichtrach

n° 5
Renard Grosjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
neufcent m. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Renard Elise Daniel, ouvrier de ligne au télégraphe
de St Cyens domicilié à Lausanne
fils de Jean Daniel Renard journalier à St Cyens et de Jeanne Sophie Hugot née Perrozier
célibataire

né à St Cyens le seize Décembre mil huit cent soixante huit

et

2. Grosjean née Mascherbe, Elise
de St Cyens domiciliée à Lausanne
fille de Jean Daniel Mascherbe et de Jeanne Françoise née Oulevay
divorcée en 1^{re} noces de Henri Olivier Grosjean de la vingt Septembre 1900
née à Chavornay le vingt neuf Novembre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à St Cyens le dia huit et à Lausanne le
quinze octobre mil neuf cent m.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Renard
Elise Renard

des témoins :

Eduard Bellemis à Fichy
A. Renard Chailly sur Lausanne

L'officier de l'état civil :

Dieret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'Officier
de l'Etat Civil de Lausanne
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel et Lausanne

N° 6

Ducret Roeymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre mil huit cent
neuf cent m par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ducret Jules Auguste, agriculteur
de Scublens et St-Sulpice domicilié à Scublens
fils de Félix Ducret, agriculteur et de Jenny née Meylan à Scublens
Célibataire
né à Scublens le huit Novembre mil huit cent septante six

et

2. Roeymond Lucie Eugénie, ménagère
de l'Abbaye et du Chenit domiciliée à Echandens
fille de Jules Roeymond et de Eugénie née Dory à Echandens
Célibataire
née à Bretigny le vingt sept Août mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Brassus, au Sentier et à l'Abbaye le vingt cinq
à Scublens, St-Sulpice et Echandens le vingt six Octobre mil neuf cent m

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ducret Auguste
Lucie Ducret

des témoins :

Eli Ducret à Scublens
Eugénie Dory à Bretigny

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

du Sentier, l'Abbaye et Senay

N° 7
Martin Guidon

Aujourd'hui vingt trois Novembre mil huit cent
mil neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Martin Eugène Albert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidesville domicilié à Echandens

Noms des parents :

fils de feu Louis Eugène Martin et de Anna Marie Guérel à Echandens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Echandens le six Novembre mil huit cent septante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guidon Louise Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fille de feu Jacques Louis Guidon et de Jeanne Louise née Masson à St Sulpice

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St Sulpice le quatre Février mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Froidesville le vingt sept, à Echandens et St Sulpice
le vingt six Octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Martin
Emma Martin

des témoins :

William Martin à Hausanne
Constant Guidon à St Sulpice

L'officier de l'état civil :

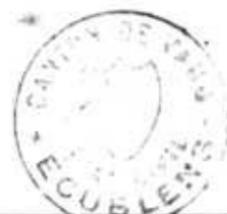
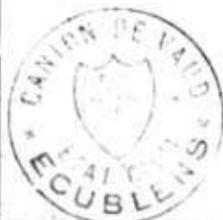
Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'Officier de l'état civil de Lonay
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay et Botterens



L'acte le 13 Xr 1901.

Jachaut

Le N° 7 à la page 110 est
celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1901. Les deux doubles ou
présent requis sont conformes, ce
que nous certifions

Ecublens le 3 Janvier 1902

L'officier de l'état civil

Ducrot

Un double a été remis le 8
Janvier 1902 à l'autorité cantonale
en exécution de la loi

Ecublens le 8 Janvier 1902

L'officier de l'état civil

Ducrot

Registre des mariages A.

N° 1

Brandt Desmeules

Aujourd'hui vingt sept Mars mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Brandt Camille, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

du Roche (Neuchâtel) et La Ferrière (Borne) domicilié à Bufflon

Noms des parents :

fils de feu Frédéric Brandt et de feu Susanne Nanette ni Malherbe

Etat civil :

veuf de Constance Prosim Marthe, née le 27 Décembre 1895

Date de la naissance :

né à Colombier (Neuchâtel) le deux Décembre mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Desmeules Marie Elise, ouvrière

Lieu d'origine et de domicile :

de Propraz domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Desmeules, agriculteur à Chavannes et de feu Philippine Bessie, ni Juret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bultes (Neuchâtel) le premier Décembre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bufflon, Chavannes et Propraz le dix huit février et au
Roche et La Ferrière le 1^{er} Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Camille Brandt
Marie Elise Brandt

des témoins :

Eduard Amacher à Chavannes
Eugénie Bageaud à Susane

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'Officier
de l'Etat Civil de Bormannstein,
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Ferrière, du Roche et
de Corcelles

N° 2

Guidon Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Avril _____ mil huit-cent
neuf-cent-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guidon Emile, agriculteur
de St Sulpice domicilié à St Sulpice
fils de feu Isaac Henri Guidon et de Jeanne Marie Gras à St Sulpice
célibataire
né à St Sulpice le vingt-six Août mil huit-cent septante-six

et

2. Pittet Aline Jeanne Susanne, ménagère
de Pampigny domiciliée à Bussigny
fille de François Henri Pittet, agriculteur et de Julie Louise née Dumont à Bussigny
célibataire
née à Bussigny le vingt-sept Mars mil huit-cent septante-huit

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, Pampigny et Bussigny le
quatorze Mars mil neuf-cent-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guidon Emile
Henri Guidon

des témoins :

François Pittet à Bussigny
Guidon Charles à Noaille

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pampigny et Bussigny

Registre des mariages A.

N° 3

Masson Burri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Avril mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson Jules Charles entrepreneur
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de Amri Masson, agriculteur à Ecublens et de feu Marie-mie Jostmann
célibataire
né à Ecublens le trente un Mars mil huit cent septante trois

et

2. Burri Anna femme de chambre
de Wahlern (Berne) domiciliée à Ecublens
fille de feu Christian Burri et de Elisabeth-mie Schindler à Schwarzenburg
célibataire
née à Wahlern le seize Juin mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt et Schwarzenburg le
vingt un Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Masson Jules
Anna Masson

des témoins :

Masson G^{re} à Ecublens
Adèle Collet à Brences

L'officier de l'état civil :

Ducot

Papiers présentés :

L'acte naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wahlern

n° 4
Richard Brugger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Avril mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Richard Jules Louis, agriculteur
de Ormont-dessous domicilié à Bex
fils de François Jean Pierre Richard agriculteur et de Marie Henriette Marie Richard à Bex
célibataire

né à Bex le vingt deux de septembre mil huit cent septante trois
et

2. Brugger Marie, employée
de Wengi près Frutigen (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Pierre Brugger, agriculteur à Ecublens et de Jeanne Louise Sophie Marie Beyer
célibataire

née à Ecublens le quinze de septembre mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ormont-dessous le dix huit, à Bex le
vingt et à Reichenbach le vingt de Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Richard Jules
Marie

des témoins :

Brugger Alfred à Ecublens
Genevoix Joseph

L'officier de l'état civil :

Dieroy

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'état civil de Bex autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ormont-dessous, Bex
Lausanne et Reichenbach

Rectification:
Par décision du Conseil
d'Etat du canton de
Vaud du 23 novembre
1956. Il a été ordonné
que l'épouse soit dé-
clarée comme originaire
de Reichenbach (Berne)
et non Wengi et Frutigen
Ecublens.



Registre des mariages A.

N° 5

Grand Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Avril mil huit-cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grand Lucien Ulrich, agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de Pierre Samuel Grand tailleur et de Louise Sophie nie Proymont Ecublens
célibataire

né à Ecublens le seize Septembre mil huit cent septante six
et

2. Boray Alice, cuisinière
de Correvon domiciliée à Lausanne
fille de Jean Pierre Boray et de Jeanne Bernadette nie Amadour
célibataire

née à Prilly le trois Octobre mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Ecublens le neuf, à Lausanne le onze et
à Correvon le douze Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Grand Lucien
Grand Alice

des témoins :

Masson Aloïs à Ecublens
Musy Juste

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Cierges et Lausanne

n° 6
Vaney Limat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le 22 décembre 1914 le
Tribunal du District de Morges
a dissous par le divorce
le mariage inscrit ci-
contre et a désigné le
défendeur comme époux
et a fixé à deux ans pendant
lequel il ne pourra
se remarier

Ecublens le 8 janvier 1918

L'officier de l'état civil

Doretz



Aujourd'hui trois Mai mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vaney Alexis, agriculteur,
de Cugy & Bottens domicilié à Ecublens
fils de Jules Vaney à Aigle et de Elis-mée Porchet
célibataire
né à Nay le neuf novembre mil huit cent septante quatre.

et

2. Limat-mie Dajoz Eugénie Louise, ménagère,
de Bretigny St-Barthelomy domiciliée à Ecublens
fille de feu Ami-Jacques Louis Dajoz et de Ami-ette Louise Marimie Guirel
veuve de Joseph François Limat des le dix Février mil neuf cent
née à Mauray le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Ecublens le neuf à Bretigny St-Barthelomy le dix
à Bottens et Cugy le vingt Avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vaney Alexis
Vaney Eugénie

des témoins :

J. G. Marson à Ecublens
Lo Marson

L'officier de l'état civil :

Doretz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux
L'acte de mariage Limat Dajoz
avec la mention du divorce

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens et Ecublens

N^o 7
Mottier-Besançon

Aujourd'hui trente-neuf Mai mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mottier Marc Henri Auguste agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Or domicilié à St-Prix

Noms des parents :

fil de feu Louis Mottier et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le sept janvier mil huit cent soixante quatre
et _____

Nom et profession de l'épouse :

2. Besançon Cécile Elise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Eclagnens domiciliée à St-Sulpice

Noms des parents :

fil de Jules Besançon charrou et de Jeanne Louise née Epitoux St-Sulpice

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St-Sulpice le trois juin mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Prix et St-Sulpice le dix à Château d'Or le
onze, à Eclagnens et l'Étréte le douze Mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Mottier
Cécile Mottier

des témoins :

Emil Gras St-Sulpice
Louise Foyet

L'officier de l'état civil :

Dumont

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'état civil de St-Prix, autorisant
le mariage à Eclagnens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Or, St-Prix et
Eclagnens

N° 8

Krieg Chevalley

Aujourd'hui vingt huit septembre mil ~~huit~~ cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Krieg Paul Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Munsingen, paroisse de Munsingen (Borne) domicilié à St-Sulpice

Noms des parents :

fils de feu Charles Rodolphe Louis Samuel Krieg et de feu Gabrielle François nie Châlet

Etat civil :

veuf de Susanne Louise nie Priebeu des le trois août 1901

Date de la naissance :

né à Alaman le vingt sept août mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chevalley Caroline, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Domez domiciliée à St-Sulpice

Noms des parents :

fille de feu Jean Pierre Chevalley et de feu Marie François nie Guignard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St-Sulpice le quatre août mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice, Munsingen le trois et à
Domez le cinq septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Krieg
Caroline Krieg

des témoins :

Georges Bourget St-Sulpice
Paul Chapuis à Culors

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'époux
L'acte de décès de Susanne
Louis Krieg nie Priebeu

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Munsingen et Domez

N° 9
 Masson Prepont

Aujourd'hui vingt cinq Septembre mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Louis Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de Jean Eugène Masson, agriculteur et de Fanny Anna née Jaccard d'Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le trois Août mil huit cent septante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Prepont Louis Caroline Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villarvolard domiciliée à Villarvolard

Noms des parents :

filie de Jacques Prepont, agriculteur et de Angeline née Dupuis d'Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Villarvolard le vingt m. Octobre mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villarvolard le vingt sept et à Ecublens le trois
m. Août mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Masson
Alice Masson

des témoins :

Sigrist César
Walserwyler Louis

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Villarvolard

n° 10

Jaquenoud Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil ~~huit cent~~
~~neuf cent deux~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquenoud Jules Albert, agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de François Frédéric Jules Jaquenoud, agriculteur et de Lydie dite Amélie née Moulin à Ecublens
célibataire
né à Ecublens le quatre Mai mil huit cent septante deux

et

2. Ammann Jeanne Caroline, domestique
de Wetzikon, Dymhard (Turich) domiciliée à Genève
fille de Jean Jacob Ammann, cordonnier à Lausanne et de feu Sabine née Vallon
célibataire
née à Lausanne le quinze Mai mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Ecublens le dix huit et à Dymhard le vingt
Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Jaquenoud
Jeanne Jaquenoud

des témoins :

J. Ammann à Lausanne
Jules Jaquenoud à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Dymhard

Registre des mariages A.

N° 14

Barraud Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barraud Robert Maurice tailleur
de Bussigny et Villars-Eiercelin domicilié à Bussigny
fils de Louise Françoise Barraud et de décédée
célibataire
né à Bussigny le vingt cinq Décembre mil huit cent septante sept

et

2. Bonzon Marie Louise ménagère
de Pompaples domiciliée à Ecublens
fille de Arrien François Bonzon agriculteur et de Christine Neugy sa femme à Ecublens
célibataire
née à Ecublens le huit Septembre mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt neuf, à Bussigny, Villars-Eiercelin
et Pompaples le trente Octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Barraud
Louise Barraud

des témoins :

François Favre à Pompaples
Henri Singuier à Ferreyras

L'officier de l'état civil :

Drevet

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'état civil de Bussigny, autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussigny, Bottens et Latharaz

N° 12

Masson Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil ~~huit~~ cent
mil neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson Benjamin Gustave, agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de feu Louis Benjamin Masson et de feu Alexandrine née Mormons Ecublens
célibataire

né à Prévexens le huit Mars mil huit cent septante six

et

2. Collet Adèle Charlotte, sans profession
de Suchy et Penthériez domiciliée à Prémens
fille de Jean Louis Collet cafetier et de Louise Charlotte née Mormons à Prémens
célibataire

née à Prémens le douze Mars mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt quatre à Suchy, Penthériez et
Prémens le vingt six Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Masson
Adèle Masson

des témoins :

W. Trossel
L. Duval à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belmont, Penthériez et
Prémens

Registre des mariages A.

N° 13

Sigrisr Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent

neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sigrisr César, journalier

de Sordemsvald (Argovie) domicilié à Portalban (Fribourg)

fils de Gottfried Sigrisr, boucher à Portalban et de feu Pauline née Bockli

célibataire

né à Portalban le vingt six Septembre mil huit cent sixante huit

et

2. Masson Jeanne Marie, ménagère

de Ecublens domiciliée à Ecublens

fille de Jean Eugène Masson, agriculteur et de Emmy Anna née Jaccaud à Ecublens

célibataire

née à Ecublens le vingt six Août mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trente Septembre, à Portalban et à Sordemsvald le deux Octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sigrisr César
Jeanne Sigrisr

des témoins :

Eugène Masson
Alain Masson (Ecublens)

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier de l'état civil de Delley, autorisant le mariage à Ecublens Sordemsvald et Delley

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sordemsvald et Delley

Par jugement du Tribunal du District de Vevey du 19 décembre 1932. le mariage inscrit ci contre a été dissous par le divorce et a désigné le défendeur comme époux coupable.

Ecublens le 24 décembre 1932

L'officier de l'état civil

Ducrot



n° 14

Hadorn Chaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hadorn Albert, agriculteur
de Forst (Berne) domicilié à Ecublens
fils de Christian Hadorn, agriculteur et de Elisabeth nee Haari, à Ecublens
célibataire
né à Yingins le vingt neuf Décembre mil huit cent septant huit
et

2. Chaillet Marie Ida, cuisinière
de Chesit et de la Côte aux Fies domiciliée à Lausanne
fille de Pierre Henri Fidely Chaillet, agriculteur et de Prossim nee Mettraux, à Poliez-le-Grand
célibataire
née à Poliez-le-Grand le vingt quatre Octobre mil huit cent huitant six

Les publications ont eu lieu à Ecublens, au Stintier, à la Côte aux Fies et à Lausanne le
vingt neuf, au Brassus le trois Novembre et à Amstingen le 1^{er} Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Hadorn
Marie Hadorn

des témoins :

Charles Chaillet à Poliez-le-Grand
Louise Hadorn à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Amstingen, Dubouit, de Lausanne
et de la Côte aux Fies

du le 24 X 1902

Hadorn Chaillet

Le No 14 à la page 124 est celui
de la dernière inscription faite dans
l'année 1902

Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce que

nous certifions. Ecublens le 3 janvier 1903. L'officier de l'état civil

Un double a été remis le 8 janvier 1903 à l'autorité cantonale en exécution de la loi

Ecublens le 8 janvier 1903. L'officier de l'état civil

DucrotDucrot

Registre des mariages A.

N° 1

Griessen Walperswyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Janvier mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Griessen François, agriculteur
de Lenk (Bern) domicilié à Sulpice
fils de Jean Christ Anton Griessen et de Jean Marie Ursuline Baumgartner
célibataire

né à Sulpice le vingt trois Juillet mil huit cent soixante six
et

2. Walperswyler Pauline, cuisinière
de Seedorf (Bern) domiciliée à Ecublens
fille de Christian Walperswyler, charpentier et de Juli Françoise née Meissner à Ecublens
célibataire

née à Ecublens le vingt cinq Février mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Lenk et Seedorf le dix neuf, à Sulpice et Ecublens
le vingt Décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Griessen
Pauline Griessen

des témoins :

Louis Walperswyler
Pierre Walperswyler à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

aucun

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lenk et Seedorf

N° 2

Chalet Debonnevillle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier mil huit-cent
neuf-cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chalet Eugène menuisierde Barois domicilié à Ecublensfils de feu Jules Henri Chalet et de feu Madeline, née Tahudcélibatairené à Barois le vingt-Avril mil huit cent septante-trois

et

2. Debonnevillle Marie Louise, femme de chambrede Gimel domiciliée à Lausannefille de Louis Debonnevillle, mason à Gimel et de feu Suzanne-Elise, née Golaycélibatairenée à Gimel le vingt-cinq Juin mil huit cent dix-huit

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quatre, à Barois et Gimel le cinq
et à Lausanne le six janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Chalet
Louis Chalet

des témoins :

Maxis Musz à Ecublens
Louis Burnat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ducrotz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chavornay, Gimel et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 3

Walperswyler Frost

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Walperswyler Charles, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Seedorf (Bern) domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Christian Walperswyler, charpentier et de Julie Emmanuelle Masson à Ecublens célibataire

Etat civil :

né à Ecublens le vingt trois Janvier mil huit cent septante sept

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Frost Marie Elisabeth, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Triengen (Lucerne) domiciliée à Genève

Noms des parents :

filles de Jacob Frost, boucher à Triengen et de Jean Christmaire Häfliger célibataire

Etat civil :

née à Triengen le dix huit Février mil huit cent septante quatre

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le six sept, à Seedorf et Genève le six neuf et à Triengen le vingt deux Février mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Walperswyler
Marie Walperswyler

des témoins :

Christ Walperswyler
Louis Walperswyler à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Seedorf et Triengen

N° 4
Masson Guendet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson Emmanuel Alois, jardinier
de Ecublens domicilié à Ecublens
fils de Alfred Evouari Masson, agriculteur et de Fanny née Bergaud à Ecublens
célibataire
né au Mont sur Lausanne le sept Avril mil huit cent septante quatre

et

2. Guendet Louise Marie, cuisinière
de St. Croix domiciliée à Morges
fille de feu David Louis Guendet et de Marie Justine Créhan femme St. Pierre à
célibataire Salency dans Romand
née à Baudmes le quinze Avril mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt huit, à St. Croix le vingt neuf et
à Morges le trente un janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Masson Alois
Guendet Louise Marie

Egin A.
Mayerat R. } à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St. Croix

Registre des mariages A.

N° 5
Girola Poiconda

Aujourd'hui Die sept Avril mil huit cent
neufcent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Girola François, mason

Lieu d'origine et de domicile :

de Agrano (Italie) domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fil de Pierre Léonore Girola mason à Grosse et de feu Adèle Françoise nee Dallain

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Genève le six Juillet mil huit cent quatre vingt un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Poiconda Doménica Chérie, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Settimo Piottard (Italie) domiciliée à St Sulpice

Noms des parents :

fil de Charles Poiconda, mason à Servin et de Marie nee Françoise en Italie

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Settimo Piottard le vingt six Août mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le vingt neuf Octobre, à Agrano et Settimo
les neuf et seize Novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Girola François
Girola Doménica

des témoins :

Gustave Bourgoz à Ecublens
Maquetto à Bonens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Une autorisation du Département
de Justice et Police, autorisant le
mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

N° 0

Ducret Pète

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin ~~mil huit cent~~
mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Ducret Louis Albert, agriculteur
 de Ecublens et St Sulpice domicilié à Ecublens
 fils de feu Jules Aimé Ducret et de Pauline née Gras à Ecublens
célibataire
 né à Ecublens le seize septembre mil huit cent soixante huit

et

2. Pète Adèle, ménagère
 de Lonay et Morzes domiciliée à Lonay
 fille de Jean Louis Pète, agriculteur et de Julie née Reyssin à Lonay
célibataire
 née à Lonay le deux novembre mil huit cent septante un

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St Sulpice, Lonay et Morzes le
deux Mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Ducret
Adèle Ducret

des témoins :

Jouis Pète à Lausanne
Eugène Ducret Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

l'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lonay et Morzes

Registre des mariages A.

N° 4
Epitaux Metraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Epitaux Louis Frédéric, agriculteur
de Chavannes domicilié à Chavannes
fils de Jules Epitaux, agriculteur et de Henriette née Sittet sa femme à Chavannes
célibataire

né à Chavannes le trente juin mil huit cent quatre vingt
et

2. Metraux Louisa
de Hermenches domiciliée à Chavannes
fille de Jean Abram Metraux, agriculteur et de Julie née Bossier à Hermenches
célibataire

née à Hermenches le vingt deux juillet mil huit cent huitante quatre

Les publications ont eu lieu à Chavannes le trois et à Hermenches le vingt Octobre
mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Epitaux
Louisa Epitaux

des témoins :

Jules Epitaux à Chavannes
Alfred Metraux à Hermenches

L'officier de l'état civil :

Jules Epitaux Délégué

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse
mineure avec autorisation du père

N° 8

Genier Cevoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Dix neuf Décembre* mil huit cent *neuf cent trois* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Genier Jules Louis, électricien*
de *Chierrens* domicilié à *Chavannes*
fils de *Jean Siméon dit Jules Genier* et de *Delphine Augustine née Jordan à Savigny*
célibataire.
né à *Savigny* le *vingt deux* mil huit cent *huitante*

2. *Cevoy Julia, ouvrière*
de *Cheseaux* domiciliée à *Echandens*
fille de *Jean Samuel Cevoy, agriculteur* et de *Louise Ponsche, née Poudou à Echandens*
célibataire
née à *Collombier* le *vingt deux Mars* mil huit cent *huitante trois*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes et Echandens le cinq, à Cheseaux le six et à Chierrens le sept Décembre mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Genier
Julia Genier

Constant Cevoy à Echandens
Bertha Genier à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Ducot

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lomay, Pomanel et St Cierges



In le 29 Janvier 1904
J. P. P. P.

Le N° 8 à la page 132, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1903. Les deux doubles de présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Ecublens le 3 Janvier 1904. L'officier de l'état civil *Ducot*. Un double a été remis le 8 Janvier 1904, à l'autorité cantonale en exécution de la loi. Ecublens le 8 Janvier 1904. L'officier de l'état civil *Ducot*.

Registre des mariages A.

N^o 1

Jaquenoud Schamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquenoud Louis, voyageur de commerce
de Ecublens domicilié à Neuchâtel
fils de feu Jean Louis Jaquenoud et de feu Pauline nie Dethais
célibataire

né à Lausanne le vingt décembre mil huit cent septante huit
et

2. Johannot Aline, sans profession
de Colochens domiciliée à Genève
fille de Ernest Johannot, coupeur tailleur et de Adèle Louis nie Forel à Genève
célibataire

née à Morges le dix sept juillet mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le quatre, à Genève le cinq, et à Morges
et à Ecublens le six Février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jaquenoud
Aline Johannot

des témoins :

H. ... à Neuchâtel
A. ... à Zurich
L'officier de l'état civil ;

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'état civil de Neuchâtel, autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Neuchâtel, Morges et Genève

N° 2

Pidoux d'Espagnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Mai ~~mil huit cent~~
mil neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Pidoux Louis Samuel, Pasteur

de Forel près Lucens domicilié à Neuchâtel

filz de François Samuel Pidoux, employé à la banque et de Henriette Louis nee Dumoulin femme à Lucens
 célibataire

né à Burtigny le sept Janvier mil huit cent septante huit

et

2. d'Espagnier, Marguerite Julia, institutrice

de Neuchâtel et Marin-Espagnier domiciliée à Chavannes

filz de Frédéric Edmond d'Espagnier, employé au C.F.E. et de Julie Louis nee Pelizator femme à Chavannes
 célibataire

née à S^t. Blaise le dix-neuf Mai mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Chavannes le neuf, à Neuchâtel, Lucens et S^t. Blaise
le douze Avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L.S. PidouxMarguerite Pidoux

des témoins :

Henri d'Espagnier à LucensHenri Dumoulin

L'officier de l'état civil :

Dueritz

Papiers présentés :

Un certificat de l'officier de l'état civil
de Neuchâtel, autorisant le mariage
à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens, Neuchâtel et
Marin-Espagnier

Registre des mariages A.

N° 3

Freymond Bernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mai mil huit cent neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Freymond Prosper, electricien
de St Cierges domicilié à Chavannes
fils de feu Jacques Eugène Freymond et de feu Marianne née Tache
célibataire
né à Cully le trois Février mil huit cent huitante six

et

2. Bonnet Bertha Marie, maîtresse de pension
de Roerens domiciliée à Chavannes
fille de feu Philippe Auguste Bonnet et de feu Jeanne Henriette née Braissant
célibataire
née à Roerens le quinze Janvier mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Chavannes le trois, à St Cierges le quatre
et à Roerens le cinq Mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Freymond Prosper
Freymond Bertha

des témoins :

Simon P. B.
Camille Buisson à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Cierges et Roerens

Papiers présentés :

Les actes de naissances
des deux époux

En date du 24 octobre et exécutoire le 25 novembre 1912
Le Tribunal du District de
Lausanne a dissous par le
divorce le mariage inscrit
ci contre et s'a prononcé aux
terres de l'épouse qui ne pourra
se remarier avant 3 ans
Ecublens le 30 septembre 1914
L'officier de l'Etat Civil
Ducrot



N° 4
Morel Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Morel Felix jardinier

de Chardonne domicilié à Ecublens

fil de Louis Morel, agriculteur et de Marie Louise née Brossi Ecublens
célibataire

né à Lausanne le deux Janvier mil huit cent huitante deux

et

2. Gavillet Alice ménagère

de Poney et Sucherens domiciliée à Poney

filie de Charles Henri Gavillet, agriculteur et de Emma née Brod, à Poney
célibataire

née à Poney le onze Septembre mil huit cent huitante trois

Les publications ont eu lieu à Ecublens le neuf, à Poney et Sucherens et
Chardonne le onze juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Felix Morel
Alice Morel

des témoins :

Louis Morel à Ecublens
Et. H. Gavillet à Poney

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles, Corsier et Moudon

N° 5

Martin Genier

Aujourd'hui Vin Septembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent quatre~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Martin Louis gendarme

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidville domicilié à Romens

Noms des parents :

fil de Jean Abraham Martin et de Jeanne Marguerite née Boissig

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Cierges le trois Décembre mil huit cent soixante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Genier Bertha menagere

Lieu d'origine et de domicile :

de Chierrens domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Jean Simion et Jules Genier et de Marie Augustine née Jordan à Savigny

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le vingt quatre Juillet mil huit cent soixante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romens, Froidville et Chavannes le vingt un
et à Chierrens le vingt deux Août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Martin
B. Martin

des témoins :

L. Martin à Chavannes
Genier à Chavannes

l'officier de l'état civil :

Duroz

Papiers présentés :

Un certificat de publication, des officiers
de l'état civil de Romanel, autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Botens, Romanel et
St Cierges

In de 17 Dec 1904
Jacques Genier

Le No 5 à la page 137
Les deux doubles du présent
Ecublens le 3 Janvier 1905
l'officier de l'état civil

est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1904
Le registre sont conformes, ce que nous certifions

Un double a été remis le 8 Janvier 1905 à l'autorité cantonale, en exécution de la loi
Ecublens le 8 Janvier 1905
l'officier de l'état civil

Duroz

Duroz



N° 1
Salzmann Dutruel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre janvier mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Salzmann Henri Louis Victor, agriculteur
de St Prex domicilié à St Sulpice
fils de Jean Victor Salzmann à Buchillon et de feu Janny née Nimet
célibataire

né à St Prex le quatre janvier mil huit cent soixante six
et

2. Dutruel Julienne Fanny, cuisinière
de Martigny domiciliée à St Sulpice
fille de feu Jean Joseph Dutruel et de feu Josephine née Moimier
célibataire

née à Martigny le six Août mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à St Prex le vingt sept, à Martigny et St Sulpice
le vingt huit janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Salzmann

+
L'épouse ne sachant pas écrire signe
par une croix.

des témoins :

Emile Masson
Alois Grün Buchillon

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
pour

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

de St Prex et Martigny

Registre des mariages A.

N° 2

Bovey Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit centneuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Bovey Ami Constant, boucherde Chanéaz domicilié à Chavannesfils de feu Jean Daniel Bovey et de Elise née Magnenet à ChanéazCélibatairené à Chanéaz le vingt six Mai mil huit cent septante cinq

et

2. Paquier Berthe Lina, ménagèrede Donges domiciliée à Dongesfille de Rodolphe Paquier, agriculteur et de Adèle née Schmitt à Dongescélibatairenée à Donges le vingt trois Mai mil huit cent huitant troisLes publications ont eu lieu à Chavannes le dix huit, à Donges le vingt et
à Chanéaz le vingt un Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bovey Constant
Bovey Berthe

des témoins :

Paquier Maurice à Tourich
Cheris Guin à Caullons

L'officier de l'état civil :

Duerat

Papiers présentés :

Les actes de naissances desdeux époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lanay et Mollendin

n° 3
Coulanges Sagmères

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui en Mai mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Coulanges François Joseph, commis
de St-Dié (France) par obtion _____ domicilié à Ecublens
fils de Alexandre Coulanges et de jeune Henriette née Domy
célibataire

né à Perbeuville (St-Alban) le treize Avril mil huit cent huitante un

et

2. Sagmères Marguerite, sans profession
de Orzens domiciliée à Ecublens
fille de jeu Jean Pierre Sagmères et de Madeleine née Domy à Ecublens
célibataire

née à Cormondrèche le die sept Avril mil huit cent huitante un

Les publications ont eu lieu à Ecublens le 1^{er} à St-Dié les deux et neuf et à Orzens
le trois Avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Coulanges
M^{te} Coulanges

des témoins :

Alain Grin à Ecublens
Constant Brath

L'officier de l'état civil :

Duroz

Papiers présentés :

Un permis de célébration du département
de Justice et Police autorisant le mariage

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat et à
Orzens

RECTIFICATION

Par décision du 10 avril 1973
le Département de la Justice, de la Police
et des affaires militaires du canton de
Vaud a ordonné la rectification de l'ins-
cription ci-contre en ce sens que
l'époux et son père
soient désignés sous le
patronyme de
"de Coulanges" et
non "Coulanges" seu-
lement

Ecublens le 12 avril 1973

L'officier de l'état civil: (signé)



Registre des mariages A.

N° 4
Masson Vittoz

Aujourd'hui six Mai mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Emile Aimé, employé aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Jean Samuel dit Jules Masson et de Jeanne Marie née Pache à Ecublens
célibataire

Etat civil :

né à Ecublens le cinq Mars mil huit cent soixante six

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vittoz Henriette Emma, ouvrière de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domiciliée à St-Sulpice

Noms des parents :

fille de feu Louis Frédéric Vittoz et de Marie Henriette née Foretay à St-Sulpice
célibataire

Etat civil :

née à St-Livres le quatorze Mai mil huit cent septant-neuf

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le cinq et à Froideville
le huit Avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Masson Aimé
Masson Emma

des témoins :

G. Foretay à Ecublens
Emile Vittoz, Biolley

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

l'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ecublens

n° 5

Colebough Pouchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Colebough Louis Samuel, agriculteur
de Penthalaz domicilié à Ecublens
fils de François Marie Colebough, agriculteur et de Maria Louise Rubia Susette Marie Auguste Ecublens
célibataire

né à Ecublens le douze Janvier mil huit cent huitante trois

et

2. Pouchat Marguerite, ménagère
de Grandcour domiciliée à Ecublens
fille de Constant Auguste Pouchat et de Louise née Combremont, à Ecublens
célibataire

née à L'Auberson le vingt neuf Avril mil huit cent huitante un

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trente Avril, à Penthalaz le deux et à
Grandcour le trois Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Colebough
Marguerite Colebough

des témoins :

Ducrot François à Ecublens
E. Pouchat ..

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossmay et Grandcour

Registre des mariages A.

N° 6

Mandrin Palaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-m Mai mil ~~huit~~ cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mandrin Jules Henri, photographe
de Lavey domicilié à Lausanne
fils de François Louis Samuel Mandrin suissin et de Marie Julienne Russy à Lausanne
négociant à Lavey
célibataire

né à Lausanne le vingt Décembre mil huit cent septante
et

2. Palaz Cécile Louise Marguerite
de Lutry et de Poiez domiciliée à Lausanne
fille de François Samuel Palaz, chef bureau à Lausanne et de Jeanne Marie Herlach
célibataire

née à Lausanne le treize Juin mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Lavey, Lutry et Lausanne le treize et à
Poiez le quinze Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J Mandrin
C. Mandrin

des témoins :

Mari Colbois
D Palaz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Lausanne
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lavey, Lausanne, Lutry
et Cully

^{N^o 9}
Michoud d'Espagnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil ~~huit cent~~
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Michoud Paul Louis, employé aux C.F.F.
de Chavannes-le-Chêne domicilié à Chavannes / Lausanne
fils de Henri Michoud, employé C.F.F. et de Torny Marie nie Grandjeu Yverdon
célibataire

né à Yverdon le quatorze Novembre mil huit cent huitante
et

2. d'Espagnier Berthe Marie
de Neuchâtel et Marin Espagnier domiciliée à Chavannes
fille de Frédéric Edmond d'Espagnier, employé aux C.F.F. et de Jule Louise nie Schizat à Chavannes
célibataire

née à Romans le sept Juin mil huit cent huitante un

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quatre, à St Blaise le cinq, à Chavannes-
le Chêne le six et à Neuchâtel le ? Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

PMichoud
B d'Espagnier

des témoins :

L St Roman à Neuchâtel
Henri d'Espagnier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances
des deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Yverdon, St Blaise et
Neuchâtel

Registre des mariages A.

N° 8
Hänni Logel

Aujourd'hui six juin mil huit-cent-neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hänni Auguste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gurgelen (Berne) domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Jacques François Hänni et de feu Isame Rose Madeline née Faget

Etat civil :

divorcé de Caroline née Hänni, des le vingt sept février mil neuf cent cinq

Date de la naissance :

né au Mont / Lausanne le vingt un juin mil huit cent quarante sept et

Nom et profession de l'épouse :

2. Logel Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Agriswil (Berne) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Pierre Logel, agriculteur et de Maria née Wyss, à Agriswil

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Agriswil le trente juin, mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, le dix neuf, à Gurgelen et Agriswil le vingt un Mai, mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henry Auguste
Henry Marie

des témoins :

Olois Grim à Ecublens
Masson J^e

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux époux, L'acte de divorce de Hänni Auguste

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gurgelen et Buchslen

N° 9
Zooler Testuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Août mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zooler Jean Joseph sermicou ou poterie
de Chamon (Haute Savoie) domicilié à Chavannes
fils de feu François dite Marie Zooler et de
célibataire

né à Genève le dix huit Mars, mil huit cent septante trois

et

2. Testuz Susanne Marguerite, sans profession
de Lutry et Sillette domiciliée à Cossonay
fille de Jean Louis Testuz, ancien gendarme et de Jeanne Marie Julie née Golaz à Cossonay
célibataire

née à Ballaigues le vingt deux Octobre mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt trois, à Cossonay le vingt cinq, à Lutry et Sillette le
vingt six juillet, et à Chamon les trente juillet et six Août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Zooler
Marguerite Zooler

des témoins :

François Lutry à Chavannes
Georgine Zooler

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Un permis de mariage du
Département de Justice et
Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et Cossonay
et à la Chancellerie d'état

Registre des mariages A.

N° 10

Roulin Tavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cin septembre mil huit cent neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Roulin Henri Louis valet
de Pailly domicilié à Ecublens
fils de feu François Louis Roulin et de feu Constance Susanne née Girillet
célibataire

né à Penthalar le onze juillet mil huit cent huitante deux
et

2. Tavel Rosalie Alice ménagère
de St Saphorin / Morges domiciliée à Ecublens
fille de feu Louis Marie Henri Tavel et de Arreste Marie Marie née Brunner dit Fontaine
célibataire à St Saphorin

née à St Saphorin le dia sept Août mil huit cent huitante quatre

Les publications ont eu lieu à Ecublens le dix huit à St Saphorin et Pailly
le dix neuf Août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Roulin.
Rosalie Roulin.

des témoins :

Suzanne Merminet
Alvis Guin

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Suarrens et Colombier

N° 11

Vietto Pointet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois septembre mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vietto Ignazio Romano cimenteur
de Mongrande (Italie) domicilié à Chavannes
fils de feu Vitale Vietto et de feu Orestia nie. Canova
célibataire

né à Mongrande le neuf Août mil huit cent huitante six
et

2. Pointet Elise Fanny sans profession
de Echandens domiciliée à Chavannes
fille de Louis Emile Albert Pointet, agriculteur et de Anna Henriette nie. Martinet à Echandens
célibataire

née à Echandens le douze juillet mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Chavannes le six, à Echandens le sept, à Mongrande
les vingt et vingt sept Août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vietto Ignazio
Vietto Fanny

des témoins :

Magarini Giuseppe Renens Gare
Bertinetti Séverin

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un permis de mariage du
Département de Justice
et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lomay et à la Chancellerie
l'Etat

Registre des mariages A.

N° 12

Divorne Amacher

Aujourd'hui Douze Octobre mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Divorne Julien Edmond gendarme

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Œx domicilié à Roche

Noms des parents :

fils de Jean Louis Divorne, agriculteur et de Lydie Jenny née Michel à la Peippe
célibataire.

Etat civil :

né à la Peippe le treize juillet mil huit cent huitante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Amacher Anna Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberried (Berne) domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Jean Amacher, jardinier et de Anna née Freiburghaus, à Chavannes
célibataire.

Etat civil :

née à Lausanne le trente décembre mil huit cent septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix huit, à Château-d'Œx et Brienz
le dix neuf et à Roche le vingt septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Divorne
Luna Divorne

des témoins :

Masson P. V. G. à Ecublens
Alcisé Guis

L'officier de l'état civil :

Duast

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Roche
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Roche, Château-d'Œx et
Brienz

N° 13

Abetel & Butikofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Octobre* _____ mil ~~huit cent~~
neuf cent cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Abetel David* _____ infirmier _____
 de *Belmont / Lausanne* _____ domicilié à *Plampalais* _____
 fils de feu *François Jeanet Abetel* _____ et de feu *Jenny née Pache* _____
célibataire _____
 né à *Belmont* _____ le *huit Mars mil huit cent soixante sept*

et

2. *Butikofer Isabelle Elise* _____ infirmière _____
 de *Mühleberg (Berne)* _____ domiciliée à *Plampalais* _____
 fille de feu *Christian Butikofer* _____ et de feu *Anna Marie née Schück* _____
célibataire _____
 née à *Corgemont (Berne)* _____ le *six Mai mil huit cent soixante* _____

Les publications ont eu lieu à *Plampalais le deux*, à *Belmont le cinq*, et à
Mühleberg le quatre Octobre mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abetel David
Elise Abetel

des témoins :

Jules Messy
Louise Joyet

L'officier de l'état civil :

Dieret

Papiers présentés :

Un ^{publication de} certificat de l'officier de l'état civil
 de *Plampalais*, autorisant le
 mariage à *Ecublens* _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Plampalais, Sully et
Mühleberg _____

Registre des mariages A.

N° 14

Rouchonnet Giroud

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rouchonnet Louis vermicellier en poterie

Lieu d'origine et de domicile :

de St Saphorin (Chavannes) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de feu François Frédéric Rouchonnet et de Marie Noiry née Almande Chavannes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes le onze Septembre mil huit cent huitante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Giroud Léa coiffeuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lovattens domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de feu Jean Daniel Giroud et de Aline née Cavin à Lovattens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes / Moudon le neuf Août mil huit cent septante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix huit, à Lovattens le dix neuf
et à St Saphorin le vingt Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rouchonnet Louis.Rouchonnet Léa.

des témoins :

Jean Scoblet à CoublensAlain Guin "

L'officier de l'état civil :

Duroz

Papiers présentés :

L'acte de naissance del'épouseLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deChabres et Lucens

N° 15

Poverello Gnerro

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent

neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Poverello Louis mason

Lieu d'origine et de domicile :

de Brusnengo (Italie) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fil de feu Jean Poverello et de Caroline nee Berretta à Brusnengo

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Brusnengo le vingt un Août mil huit cent quatre-vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gnerro Catherine Rosa Dominica cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Curino (Italie) domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de feu Jean Gnerro et de feu Maria nee Pagliaro

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Curino le vingt un Mars mil huit cent quatre-vingt trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix huit Septembre, à Brusnengo et Curino le huit Octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Poverello

Joséph Louis à Chavannes

J Poverello Caterina

Patrice Napoleone à Brusnengo

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

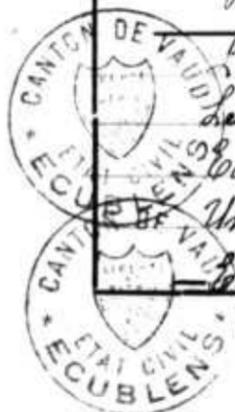
Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation du Département de Justice et Police

officiers de l'état civil de

la Chancellerie d'Etat

*Je le 4 Ju 1905
Pachaud pub*



Le n° 15 à la page 152, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1905

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions
Ecublens le 3 Janvier 1906 L'officier de l'Etat Civil Ducrot

Un double a été remis le 8 Janvier 1906 à l'autorité cantonale, en exécution de la loi.
Ecublens le 8 Janvier 1906 L'officier de l'Etat Civil Ducrot

Registre des mariages A.

N° 1
Pache Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil ~~huit cent~~
neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pache Eugène Henri agriculteur
de Ferlens domicilié à Ecublens
fils de M^r Henri Constant Pache, agriculteur à Helms et de feue Susanne Henriette née Brantje
célibataire
né à Helms le deux Août mil huit cent septante six

et

2. Guillemain Marthe Louise Rose ménagère
de Cossouay domiciliée à Donges
fille de feu Jean Marie Guillemain et de feue Louise Françoise née Bretonnel
célibataire
née à Lonay le trois Janvier mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt un, à Donges et Cossouay le
vingt deux et à Ferlens le vingt trois Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Pache
Louise Guillemain

des témoins :

Alais Pasche à Helms
Marie Pasche "

L'officier de l'état civil :

Alais Pasche Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron, Cossouay et Lonay

N° 2

Fayet Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février mil ~~huit cent~~
neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Fayet Henri cantonnier
 de Forel (Savaux) et Lutry domicilié à Chavannes
 fils de Marc Louis Fayet, cantonnier à Forel et de feue Julie née Tilot
célibataire
 né à Forel le vingt trois Février mil huit cent huitante trois

et

2. Dumont Alice tailleur
 de Bussigny domiciliée à Crissier
 fille de Georges François Louis Dumont, tailleur et de Suzanne née Gloor, à Crissier
célibataire
 née à Bussigny le vingt trois Novembre mil huit cent huitante deux

Les publications ont eu lieu à Chavannes et Bussigny le dix huit, à Crissier et
Forel le dix neuf et à Lutry le vingt Janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Fayet
Alice Fayet

des témoins :

Paul Fayet à Poenens
Emma Dumont à Crissier

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bussigny, Poenens,
Forel et Lutry

Registre des mariages A.

N° 3

Loup Peassier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil huit cent
neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Loup Jules Henri, jardinier
de Bouzemont domicilié à S^t Sulpice
fils de Jules Henri Job Loup, jardinier à Lausanne et de Jeanne Fanny Caroline née Chéminant
célibataire
né à Lausanne Chailly le huit Avril mil huit cent septante neuf

et

2. Peassier Louise Antoinette Marie, ménagère
de Villarszel domiciliée à Lausanne
fille de Georges Peassier, agriculteur et de Rose née Chollet à Lausanne
à Villarszel
célibataire
née à Villarszel le deux Janvier mil huit cent huitante cinq

Les publications ont eu lieu à Villarszel le vingt cinq, à Bouzemont le vingt six,
à Lausanne et S^t Sulpice le vingt sept février mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Loup Jules Henri
Louise Loup

des témoins :

Bourgoz Paul S^t Sulpice
Meylan Eugene

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bouzemont, Villarszel
et Lausanne

N^o 4
Lambelet Guénoué

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin _____ mil huit cent
neufcent six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lambelet Paul, agriculteur _____
de Epesse _____ domicilié à Chavannes _____
fils de François Silvius Lambelet _____ et de Marie Louise mie Bonjour _____
célibataire _____
né à Lausanne _____ le deux janvier mil huit cent huitante cinq
et

2. Guénoué Elise, ménagère _____
de Lutry et Grandvaux _____ domiciliée à Chavannes _____
fille de Jean Marc Charles Henri Guénoué et de Georgette Louise mie Meyer _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le trois novembre mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt cinq, à Lutry et Grandvaux
le vingt six et à Epesse le vingt sept Mai mil neufcent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Lambelet
Elise Lambelet

des témoins :

Charles Alphonse Bonnard
Ed. Guénoué à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Euret

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully et Lutry

Registre des mariages A.

N° 5
Castella Curchod

Aujourd'hui six Octobre mil huit cent ~~neuf~~ neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Castella Auguste Jules, journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gruyères (Fribourg) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fil de Jean-Baptiste Castella, agriculteur à Gruyères et de feu Marguerite Emma née Sudan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gruyères le trouze janvier mil huit cent ~~huitante six~~ six
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Curchod Hélène, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dommarthen, Montaubion-Chardonney domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fil de Jean-Baptiste Curchod, journalier à Stagnin et de feu Fanchette née Baccorin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le sept juillet mil huit cent ~~huitante six~~ huitante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix huit, à Gruyères et Dommarthen le

dia neuf et à Montaubion-Chardonney le vingt Septembre mil huit cent ~~six~~ six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Castella
Hélène Castella

des témoins :

Sautay Julien Chavannes
Alois Gruu Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gruyères, Bottem et
S. Cierges

Par jugement rendu le 21 février et déclaré exécutoire le 29 avril 1908. Le Tribunal civil du district de Morges a dissous par le divorce le mariage inscrite ci contre. Le divorce a été prononcé par défaut contre le mari. Art. 46. C.

Ecublens le 10 mai 1908

L'officier de l'état civil



Duret

N° 6

Merminod Wächter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Octobre mil huit centneuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Merminod William Henri, employé aux C.F.F.de Essertines y Prolle domicilié à Chavannesfils de Marc Henri Merminod, vigneron et de Louise Marianne ni Goy à Chavannesveuf en 1^{er} mariage de Elise ni Bettler, déc. le 1^{er} Janvier 1903né à L'Orient de l'Orbe le neuf septembre mil huit cent septante-cinq

et

2. Wächter Cecile, domestiquede Schlier (Pravensburg Wurtemberg) domiciliée à Ste Croixfille de Josephine Wächter et decélibatairenée à Eratsheim, Schlier le vingt trois juillet mil huit cent huitanteLes publications ont eu lieu à Chavannes le neuf, à Ste Croix la Dix, à Essertines
et Schlier le douze Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William Merminod
Cecile Merminod

des témoins :

Henri Merminod
Auguste Roup (à Chavannes)

L'officier de l'état civil :

Duroth

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'époux
l'acte de décès Elise Bettler
l'acte de naissance de l'épouseLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGilly, Ste Croix
et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 7
Masson Grin

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent
neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Emile Felix, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de feu Jean Samuel dit Jules Masson et de feu Thérèse Marie née Fauch

Etat civil :

divorcé de Louise Julie Alice Collet de la cinq Septembre mil neuf cent cinq

Date de la naissance :

né à Ecublens le vingt quatre Décembre mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Grin Céline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Grassy et Belmont / Yverdon domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fil de feu Jules Grin et de Amélie Dessement femme Herbin à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Domeloye le quatre Juin mil huit cent septante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trois octobre, à Belmont et Grassy
le deux Novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Masson
Céline Masson

des témoins :

Constant Gaston
Joseph Pennequin à Ecublens
L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse
Les pièces concernant l'époux étant
aux archives

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belmont

en la date 20/12 1906
de Foght
à l'heure
indéfinie

Le N° 7 à la page 159 est celui de la dernière inscription faite dans l'anne 1906. Les deux doubles
du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Ecublens le 8 Janvier 1907. L'officier de l'Etat civil
Un double a été remis le 8 Janvier à l'autorité cantonale, en exécution de la loi.
Ecublens le 8 Janvier 1907. L'officier de l'Etat civil



N^o 1
Breckbühl Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil ~~huit cent~~
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Breckbühl Louis Henri, agriculteur
de Trachselrath (Berne) domicilié à Scublens
fils de Jean Gottfried Breckbühl, agriculteur à Scublens et de Jeanne Henriette Marie Elise née Jequier
célibataire
né à Scublens le sept Décembre mil huit cent huitante quatre

et

2. Giddey Eugénie Marguerite, ménagère
de Lutry et Grandvaux domiciliée à Porrenon
fille de Jean François Samuel Giddey et de Jeanne Lydie née Chappuis
célibataire
née à Grandvaux le quatre Mai mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Scublens le vingt un, à Trachselrath le vingt deux,
à Lutry, Grandvaux et Porrenon le vingt trois Janvier mil huit cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Breckbühl Louis
Breckbühl Eugénie

des témoins :

St. Ruchat
Ps. Guis } à Scublens

L'officier de l'état civil :

Duoutz

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse
L'autorisation du tuteur de l'épouse
mineur

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Trachselrath, Lutry, Gully et
Porrenon

Registre des mariages A.

N° 2
Bourgoz Foretay

Aujourd'hui vingt cinq Avril mil ~~huit cent~~
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bourgoz Juste Albert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t Sulpice domicilié à S^t Sulpice

Noms des parents :

fil de Juste Félix Bourgoz, agriculteur et de Sabine née Durot à S^t Sulpice

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à S^t Sulpice le deux décembre, mil huit cent septante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Foretay Clara, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t Sulpice domiciliée à S^t Sulpice

Noms des parents :

fil de Henri Félix Foretay, agriculteur à S^t Sulpice et de feu. Louise née Durot

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à S^t Sulpice le vingt Avril mil huit cent septante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S^t Sulpice le vingt six Avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Juste Bourgoz
Clara Bourgoz

des témoins :

Jules Foretay à S^t Sulpice
Elise Bourgoz

L'officier de l'état civil :

Durrot

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3

Siret Sulliamy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août mil huit cent

neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Siret Ernest, employé aux télégraphes
de Sillars-Tiercelin domicilié à Lausanne
fils de feu François Louis Siret et de Marie nie. Huguenot
veuve de Julie Annemie Siret, des le douze juillet mil neuf cent quatre
né à Sillars-Tiercelin le quinze Décembre mil huit cent septante neuf

et

2. Sulliamy Alice Louise
de Oulens domiciliée à Ecublens
fille de feu Ulysse Victor Sulliamy et de Rosine nie. Bin à Ecublens
célibataire
née à Ecublens le douze Juin mil huit cent quatre vingt neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens le dix huit à Oulens le dix neuf à
Sillars-Tiercelin et Lausanne le vingt juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Siret Ernest
Siret Alice

des témoins :

Viet Josna à Sillars Tiercelin
Viet Marguerite "

L'officier de l'état civil :

Dieret

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux.
L'acte de décès de Julie Annemie Siret
L'autorisation de la mère de l'épouse
mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens, Echallens et
Lausanne

Registre des mariages A.

N° 4
Stucki. Golaz

Aujourd'hui vingt un Septembre mil huit cent neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Stucki Jean, employé aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Wichtlach (Berne) domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Jean Stucki et de Marie née Morel à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le treize Août mil huit cent huitante deux et

Nom et profession de l'épouse :

2. Golaz Hélène Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbaye domiciliée à Cheseaux

Noms des parents :

filles de feu Marc-Louis Auguste et de Jeanne Louise Susanna Marguerite de Bulle

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Aubonne le treize Décembre mil huit cent huitante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le onze à Wichtlach et l'Abbaye le onze et à Cheseaux le treize Août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Stucki Jean
Stucki Hélène

des témoins :

Leimgruben Albert à Ecublens
Leimgruben Alice "

L'officier de l'état civil :

Dierrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Wichtlach, l'Abbaye et Romanel

N^o 5
Foretay Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Foretay Frédéric Henri, agriculteur
de St Sulpice domicilié à Sulpice
fils de Jean Frédéric Foretay, agriculteur et de Louise Eugénie mi Cava à St Sulpice
célibataire

né à Ecublens le vingt un septembre mil huit cent huitante un
et

2. Pache Eva Louise, ménagère
de Epalinges domiciliée à Echandens
fille de Jean Louis Samuel Pache, agriculteur et de Emilie Marie Françoise mi Depoz à Echandens
célibataire

née à Echandens le vingt cinq Septembre mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à St Sulpice et Echandens le seize et à
Epalinges le dix sept Septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Foretay
Louise Foretay

des témoins :

Mme Foretay à Luusanne
Cécile Cava à St Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse
L'autorisation du père de l'épouse
mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges et Sonay

Registre des mariages A.

N° 6
Cachin Diserens

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cachin Filia, manoeuvre
de Cerniaz domicilié à Chavannes
fils de Jean Daniel Cachin et de Jeanne Susanne Marguerite mi Bossot
célibataire
né à Cerniaz le vingtsept juillet mil huit cent soixante six

et
2. Diserens née Studer Rosina, ménagère
de Savigny domiciliée à Lausanne
fille de Christian Studer, agriculteur et de Elisabeth née Bachmann, à Heubroy
veuve de Louis Eugène Diserens décédé le vingt six Mars mil neuf cent cinq
née à Wichtrach le vingt huit février mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Savigny le vingt, à Cerniaz et
Chavannes le vingt un Août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Filia Cachin
Rosina Cachin

des témoins :
Louis Borez
Camille Dorier

L'officier de l'état civil :

Durrat

Papiers présentés :
Les actes de naissance des époux
L'acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
S'Herzel, Savigny
et Lausanne

N° 7
Bresciani Camoirano

Aujourd'hui vingt six Octobre mil huit cent
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bresciani Francesco Giovanni, charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Seriato (Bergamo Italie) domicilié à S^t Sulpice

Noms des parents :

fil de feu Carlo Bresciani et de feu Ella Tremini Calonati

Etat civil :

veuf de Maria Caterina nie Bresciani des le onze Janvier 1900

Date de la naissance :

né à Seriato le vingt juillet mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Camoirano Maria Rosa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Millesimo (Italie) domiciliée à S^t Sulpice

Noms des parents :

filles de Giovanni Camoirano et de Maria Supato

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Millesimo le onze février mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S^t Sulpice le vingt deux juillet et en Italie
en Août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bresciani Maria

des témoins :

Grassetti Prospero
Grosso Antonio

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un permis de mariage (suivant
Dossier présenté) du Département
de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 8

Redondi Bùrgisser

Aujourd'hui Douze Novembre mil huit cent neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Redondi Antoine, ferblantier

Lieu d'origine et de domicile :

de Crodo (Italie) domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Jean Redondi et de Teresa Pella

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Crodo le dix-neuf juillet mil huit cent huitante et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bùrgisser Maria

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberlunkhofen (Argovie) domiciliée à Einsiedeln (Schwitz)

Noms des parents :

fille de Jacob Léon Bùrgisser et de Mathilde Caroline, née Meier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Dietikon (Zurich) le trente-un juillet mil huit cent huitante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberlunkhofen le quinze, à Ecublens le seize, à Einsiedeln le vingt Septembre et à Crodo le cinq Octobre mil huit cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Redondi
 Marie Redondi

des témoins :

M. Ottino à Romus
 M. Diacere à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ducretz

Papiers présentés :

- 1. Les actes de naissance des époux
- 2. L'autorisation du père de l'épouse mineure
- 3. Le permis du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Oberlunkhofen, Einsiedeln à la Chancellerie d'Etat

En date du 29 Ju 1914
Redondi, a été reçu avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de Leventy Ecublens le 30 septembre 1914
L'officier de l'état civil
Ducretz



N° 9
Benzon-Masson

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Benzon Adrien Robert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pompaples domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Adrien François Bazon, agriculteur et de Elisa née Neury, à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Masson Berthe Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Auguste Eugène Masson, agriculteur et de Marie Louise née Masson à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le quinze Avril mil huit cent quatre vingt trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le sept, à Pompaples le neuf Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Bazon
B. Bazon

des témoins :

L. Bazon
L. Delarageoz

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

La Sarraz

Registre des mariages A.

N° 10
Morel Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Novembre mil huit cent ~~neuf cent sept~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Morel Emile, boucher
de Chardonne domicilié à Ecublens
fils de Louis Morel, agriculteur et de Mari Louise née Brun, à Ecublens
célibataire

né à Lausanne le vingt huit mil huit cent septante neuf
et

2. Pittet Julie, Françoise, sommeillère
de Sillars-le-Terroir domiciliée à Reumont
fille de Alphonse Pittet, agriculteur et de Marie née Sudan, à Reumont
célibataire

née à Sillaranon le vingt Avril mil huit cent huitante six

Les publications ont eu lieu à Ecublens le sept, à Sillars le Terroir le huit, à Reumont
et Chardonne le neuf Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Morel
Julie Morel

des témoins :

Mme ... à Ecublens
H. Masson

L'officier de l'état civil :

Duroz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

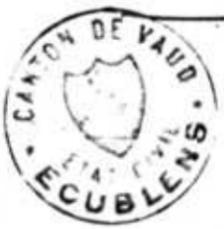
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Corsier, Echallens et
Reumont

Mention de divorce

Par jugement du 22 avril 1940, devenu définitif et exécutoire le 27 mai 1940, le Tribunal de district de Lausanne a prononcé le divorce du mariage interdict ci-contre

le 27 juin 1940
L'officier d'état civil d'Ecublens :



N° 11

Brazzola Lüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trrente ~~m~~ Decembre mil ~~huit~~ ~~cent~~
mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Brazzola Nemisio, tailleur de pierre
 de Castello S. Pietro (Cassin) domicilié à Chavannes
 fils de Pietro Brazzola, mason et de Angella Brazzola à Castello
célibataire
 né à Castello le vingt huit septembre mil huit cent septante neuf

et

2. Lüscher née Dupire Emma Alice, ménagère
 de Château d'Oze domiciliée à Chavannes
 fille de feu Antoine Philippe Dupire et de feu Marie Louise née Blatter
veuve de Gustave François Lüscher, dist. douze Octobre mil huit cent soixante
 née à Sillemoine le vingt neuf juillet mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt à Château d'Oze le vingt et
Castello le sept Decembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Brazzola Nemisio Crosi Christophe à ChavannesEmma Brazzola Alvis Guin à Locubens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'acte de naissance de l'époux

officiers de l'état civil de

L'acte du premier mariage de l'épouse

Castello et Château d'Oze

L'acte de décès du premier mari de l'épouse

N° 12

Jacquenoud Robadey

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent

neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jacquenoud Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de Louis Henri Jacquenoud à Ecublens et de feu Elise née Poulet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le huit Janvier mil huit cent huitante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Robadey née Burehart Elisabeth

Lieu d'origine et de domicile :

de Romont (Fribourg) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

filles de feu Eve Burehart et de

Etat civil :

divorcée de Jean Baptiste Robadey, dès le six juillet mil neuf cent six

Date de la naissance :

née à Schleitthal (Alsace) le vingt neuf Septembre mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le onze et à Romont le douze Décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacquenoud Eugène
Jacquenoud Elisabeth

des témoins :

Brechbühl Louis, à Ecublens
Louis Jacquenoud

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'époux
L'acte du 1^{er} mariage avec mention Romont
du divorce de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le N° 12 à la page 171, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ceci que nous certifions.
Ecublens le 3 Janvier 1908. L'officier de l'Etat civil Dueret
Un double a été remis le 8 Janvier 1908, à l'autorité cantonale en exécution de la loi.
Ecublens le 8 Janvier 1908 L'officier de l'Etat civil Dueret



N° 1
André Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêté du 31 janvier 1928
 le Conseil d'Etat a donné acte aux
 époux André et Grand, inscrits
 ci contre, domiciliés à Farges (Ain)
 de leur renonciation à la nationalité
 vaudoise et en leur qualité de
 bourgeois de la commune de Bassins
 la nationalité Française leur étant
 assurée et ceci à partir du
 31 janvier 1928

Ecublens le 11 février 1928
 L'officier de l'Etat Civil
Ducrot



Aujourd'hui *un Février* mil huit cent
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *André Ernest Alois*, employé aux C.F.F.
 de *Bassins* domicilié à *Remens*
 fils de feu *Samuel Louis André* et de *Elisvici Louisa* veuve à *Bassins*
célibataire
 né à *Bassins* le *quinze Septembre* mil huit cent *quatre-vingt quatre*

et

2. *Grand Rosa Léontine*, couturière
 de *Ecublens* domiciliée à *Ecublens*
 fille de *Pierre Samuel Grand*, tailleur et de *Louise Sophie* née *Reymond* à *Ecublens*
célibataire
 née à *Ecublens* le *vingt cinq Juin* mil huit cent *quatre-vingt trois*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens* le *dix*, à *Remens* et *Bassins* le
onze Janvier mil neuf cent *huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

André Ernest
André Rosa

des témoins :

Grand Lucien à Crissier
Pochat Edouard au Pont

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'Etat Civil de Remens
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Remens et Begnins

N° 2
Garella Gnerro

Aujourd'hui *vingt un Mars* mil huit cent
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Garella Jean César Ange, halager*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Masserano (Italie)* domicilié à *Chavannes*

Noms des parents :

fil de feu *Amibale Garella* et de feu *Maria née Radice*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Masserano* le *1^{er} Octobre* mil huit cent *septante sept*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Gnerro Caroline Lucie Marie, demoiselle de magasin*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Curins (Italie)* domiciliée à *Beneux*

Noms des parents :

fille de *Pierre Gnerro, vigneron* et de *Catherine née Romagnolo, fidèle à Curins*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Curins* le *vingt deux Octobre* mil huit cent *huitante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le vingt quatre à Beneux le vingt cinq Janvier*
à Masserano et Curins le seize et vingt trois février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Garella
Caroline Garella

des témoins :

A. Sacco à Curins
A. Gherro

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

Un permis de mariage, suivant
dossier, du Département de
Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Roemanet et à la Chancellerie
d'Etat

N° 3

Bonny Souilloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Avril ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent huit~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bonny Paul Francois Louis, charpentier

de Chevroux domicilié à Chavannes

fil de Francois Xavier Bonny, charpentier et de Louise Jenny née Blau à Chavannes
célibataire

né à Chailly-s/Launay le quatre Décembre mil huit cent huitante trois

et

2. Souilloz Denise Sylvie, couturière

de Martigny-Bourg (Valais) domiciliée à Martigny

filie de Jean Pierre Frédéric Souilloz et de Marie Philomène née Font, décédée
célibataire

née à Martigny le dix huit Octobre mil huit cent huitante cinq

Les publications ont eu lieu à Chavannes le trente un Mars, à Martigny le
deux et à Chavannes le trois Avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bonny Paul
Sylvie Bonny

des témoins :

Louis Gouvet à Chavannes
Bonny Charles

L'officier de l'état civil :

Dilleret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux

époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Martigny et Grandcour

N° 4
Saney Ducret

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui *trente Avril* _____ mil ~~huit cent~~
~~neuf cent huit~~ _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Saney Paul*, agriculteur _____
 de *Cugy* _____ domicilié à *St Sulpice* _____
 fils de *Marc Charles Saney* agriculteur et de *Jeanne Hourcade* sans profession
 à *St Sulpice* _____
 célibataire _____
 né à *St Sulpice* _____ le *vingt sept Juillet* mil huit cent ~~huitante deux~~
 et
2. *Ducret Louise Jenny*, blanchisseuse _____
 de *Ecublens et St Sulpice* _____ domiciliée à *Ecublens* _____
 fille de *Louis Frederic Ducret*, agriculteur et de *Anne Louise* sans profession à *Ecublens*
 célibataire _____
 née à *Ecublens* _____ le *huit Novembre* mil huit cent ~~huitante cinq~~

Les publications ont eu lieu à *Ecublens et St Sulpice* le *quatre* et à *Cugy*
 le *sept Avril* mil neuf cent ~~huit~~ _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Saney Paul
Louise Jenny

des témoins :
Jules Portet à *St Sulpice*
Albert Masson à *Pyperne*

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

aucun _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bottens _____

N^o 5
Foretay Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Avril mil ~~huit cent~~
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Foretay Gustave, agriculteur
de St-Sulpice domicilié à St-Sulpice
fils de Henri Félix Foretay, agriculteur à St-Sulpice et de feue Louise me Ducret
célibataire
né à St-Sulpice le quinze Avril mil huit cent huitante quatre

et

2. Ducret Marguerite Elise, couturière
de Scublens et St-Sulpice domiciliée à Scublens
fille de Louis Frédéric Ducret, agriculteur et de Alm Louise me Ducret, à Scublens
célibataire
née à Scublens le vingt Juin mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Scublens et St-Sulpice le quatre Avril
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Foretay
Marguerite Ducret

des témoins :

Jules Foretay à St-Sulpice
Albert Masson à Payame

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

rien

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 6

Haury Mayor

Aujourd'hui six juin _____ mil-huit-cent
neuf-cent-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Haury Charles Marius, cimenteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Hirschthal (Argovie) domicilié à Charames

Noms des parents :

fils de Edouard Jean Haury et de Madeleine née Gurtner, décédée
célibataire

Etat civil :

né à Lausanne le deux Mars mil huit cent septante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mayor Juliette Louise, corsetière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lignerolles et Ballaigues domiciliée à Charames

Noms des parents :

fille de feu Jean Louis Rodolphe Albert Mayor et de Louise Emma Julie née Scheller à Lausanne
célibataire

Etat civil :

née à Yverdon le dix sept Mars mil huit cent huitante six

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hirschthal, Lignerolles et Charames le onze et
à Ballaigues le seize Mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Haury
J. Mayor

des témoins :

Camille Bop à Coublans
Alois Guin

L'officier de l'état civil :

Dinretz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hirschthal, Lignerolles et
Ballaigues

^{N° 7}
Masson Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trante m juillet mil ~~huit cent~~
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson Louis Théophile, agriculteur
de Scublens domicilié à Scublens

fil de Auguste Eugène Masson, agriculteur et de Marie Louise née Masson à Scublens
célibataire

né à Scublens le vingt sept février mil huit cent huitante six
et

2. Chappuis Elise Emmy, couturière
de Lutry et Forel domiciliée à Scublens

fille de Charles Chappuis, chocolatier et de Louise Pauline Susanne née Zahler à Scublens
célibataire

née à Lutry le vingt quatre Août mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à Scublens le trente juin, à Lutry le m et à Forel
le quatre juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Masson Louis
Masson Elise

des témoins :

Joseph Beneyre à Scublens
C. Séchaud

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse
L'autorisation du père de l'épouse
mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry et Forel

N° 8

Bonny de Siebenthal

Aujourd'hui huit Août mil huit cent neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bonny Charles Henri Alphonse, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevroux domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de François Xavier Bonny charpentier et de Louise Jenny mie Blane à Chavannes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Payerne le dix neuf Octobre mil huit cent huitante quatre et

Nom et profession de l'épouse :

2. de Siebenthal Jeanne Blanche, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay Berne domiciliée à Morges

Noms des parents :

fille de feu François Jean Samuel de Siebenthal et de Marie Anne Cardon mie Desponds à Morges

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Morges le vingt huit Mars mil huit cent huitante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quinze à Gessenay le seize, à Morges et Chevroux le dix huit Juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bonny Charles
Bonny Jeanne

des témoins :

Alois Biélay à Fran
Othais Boruy à Chausanne

L'officier de l'état civil :

Duroz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grandcour Gessenay et
Morges

N° 9
Cosendai Pouchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize en Octobre mil huit cent
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cosendai Henri, employé aux C.F.F.
de Sassel domicilié à Revens
fils de feu Pierre Antoine Cosendai et de Lélie née Commaney sa femme à Hommez
célibataire

né à Granges-sous-Trey le 1^{er} Avril mil huit cent quatre vingt cinq
et

2. Pouchat Louise, ménagère
de Grandcour domiciliée à Ecublens
fille de Constant Pouchat, ^{Auguste} maréchal et de Louise née Combrement sa femme à Ecublens
célibataire

née à L'Arberson ^{Ste Croix} le dix Septembre mil huit cent quatre vingt six

Les publications ont eu lieu à Ecublens le douze, à Revens le quatorze, à
Sassel le quinze et à Grandcour le dix sept Octobre mil huit cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cosendai Henri
Cosendai Louise

des témoins :

Penevoire Joseph à Ecublens
A. G. G.

L'officier de l'état civil :

Duroth

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel, Granges et
Grandcour

Registre des mariages A.

N° 10

Rossier Blanchard

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent neufcent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rossier Francis Louis Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Danges et Bussigny domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de Francis Louis Rossier et de Henriette, née, Mermitey, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le vingt neuf Juin mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanchard Marguerite Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oron-le-Château domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Charles Blanchard et de Anna Albertine, née, Grébi, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chailly/Hausanne le vingt neuf Mars mil huit cent huitante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt sept, à Danges, Bussigny et Oron le vingt neuf Octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Rossier
Marguerite Rossier

des témoins :

Maria Blanchard
Perreyre Joseph à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lomay, Bussigny et Oron

Ja le 19 Ju 1908
Blanchard

No. 11
Fayet Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Die sept Decembre mil huit cent ~~neuf~~ neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Fayet Paul, employé aux C.T.F. de Forel Lutry domicilié à Ecublens fils de Monsieur Louis Fayet ^{ouvrier à Forel} et de Madame Julie née Pilet celibataire né à Forel le trinta Jun mil huit cent huitante quatre

et

2. Dumont Isaline, cuisinière de Bussigny domiciliée à Crisier fille de Georges Francois Louis Dumont ^{tailleur} et de Susanne née Gloor ^{à Bussigny} celibataire née à Lausanne le vingt m Mars mil huit cent ~~huitante quatre~~ ^{septante neuf}

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quinz, à Bussigny le seize, à Crisier le die sept, à Lutry le die huit et à Forel le die neuf Novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Fayet
Isaline Fayet

des témoins :

Marc Grosclaude à Bussigny
Louise Ruffly à Crisier

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lutry, Bussigny
et Romanel



Le N° 11 à la page 182, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Ecublens le 3 Janvier 1909. L'officier de l'Etat Civil Ducrot Un double a été remis le 8 Janvier 1909, à l'autorité cantonale en exécution de la loi. Ecublens le 8 Janvier 1909. L'officier de l'Etat Civil

Registre des mariages A.

N° 1
Rieben Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars ~~mil huit cent~~
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rieben Ulysse, agriculteur
de Lenk (Berne) domicilié à Ecublens
fils de Jean Louis Rieben, agriculteur à Echandens et de Jeanne Sophie, née Pointet
célibataire

né à Echandens le trois juillet mil huit cent huitant quatre
et

2. Gerber Emma Louise, ménagère
de Schagnau (Berne) domiciliée à Ecublens
fille de Jean Gerber, agriculteur et de Julie Louise, née Doray à Ecublens
célibataire

née à Ecublens le vingt deux Mai mil huit cent nonante

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt six, à Schagnau le vingt sept
et à Lenk le vingt huit février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rieben Ulysse
Rieben Emma

des témoins :

Edouard Doray à Crissier
Alcis Gruet à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duvret

Papiers présentés :

l'acte de naissance de l'épouse
l'autorisation du père de l'épouse
mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lenk et Schagnau

N° 2
Pahud Neusy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Mars* _____ mil ~~huit~~ cent
neuf cent neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Pahud Emile Constant*, agriculteur _____
 de *Ogens* _____ domicilié à *Ecublens* _____
 fils de *Jules Constant Pahud*, agriculteur et de *Lydie née Dittet*, à *Ecublens* _____
 célibataire _____
 né à *Oron-la-Ville* _____ le *vingt six Mars* mil huit cent ~~huitante~~ *trois*

et

2. *Neusy Marie Helene*, ménagère _____
 de *Ecublens* _____ domiciliée à *Ecublens* _____
 fille de *Paul Henri Neusy*, agriculteur et de *Louise née Diserens*, à *Ecublens* _____
 célibataire _____
 née à *Ecublens* _____ le *vingt deux Mars* mil huit cent ~~huitante~~ *huit*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens* le *douze* et à *Ogens* le *quinze Mars*
mil neuf cent neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Pahud
Marie Pahud.

des témoins :

Diserens, Fr. à *Ecublens*
Alois Guerin "

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

St Cierges

Registre des mariages A.

N^o 3
Pache Inversin

Aujourd'hui un Mai mil huit cent

mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pache Ulysse, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferlens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de feu Louis Henri Francis Pache et de Louise Loukimi Paquier à Villars / Yens

Etat civil :

veuf de Felice nie Bezencon d'âgé vingt un Mai mil neuf cent huit

Date de la naissance :

né à Lonay le vingt six février mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Inversin nie Borbain Julie Alice

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussy / Morges domiciliée à Lonay

Noms des parents :

filles de Francis Louis Charles Borbain, agriculteur et de Lina nie Pilet à Lonay

Etat civil :

veuve de Henri Inversin d'âgé le treize Septembre mil neuf cent cinq

Date de la naissance :

née à Lonay le vingt deux octobre mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Lonay et Bussy le dix et à Ferlens

le onze Avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Pache
Alice Pache

des témoins :

Léon Pache à Ecublens
Fanny Pache à Bussy

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux
L'acte de décès de Felice Pache nie Bezencon
" d'Henri Inversin

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Oron, Villars / Yens et Lonay

N° 4

Rouge Boyay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mai ~~mil huit cent~~
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Rouge Adrien, agriculteur
 de Mont Lausanne domicilié à Ecublens
 fils de feu Isaac Rouge et de Julie mi Amandruz à Ecublens
célibataire
 né à Ecublens le seize Novembre mil huit cent septante six

et

2. Boyay Laurence Amée, ménagère
 de Chancy domiciliée à Ecublens
 fille de feu Alphonse Boyay et de Hortense Cécile Antoinette mi Richard à
célibataire Crissier
 née à Crissier le vingt huit Mars mil huit cent huitante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens le six, au Mont le sept et à Chancy
le huit Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Rouge
La Rouge

des témoins :

J. Jaquenoud
M. Boyay Ecublens

L'officier de l'état civil :

Dieret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel et Mollondin

Registre des mariages A.

N° 5

Bürki Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

~~Aujourd'hui~~ vingt neuf Mai ~~mil huit cent~~
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bürki Robert Emile, sellier
 de Brenzikofen (Berne) domicilié à Ecublens
 fils de Emile Christian Bürki et de feu Sophie Estelle nie Hüllimier
célibataire

né à St-Lmier le quatorze février mil huit cent huitante neuf
 et

2. Cachin Ida Hilma, lingère
 de Cerniaz domiciliée à Lausanne
 fille de feu Daniel Felix Cachin et de Marie nie Mottet, à Lausanne
célibataire

née à Cerniaz le vingt quatre Août mil huit cent nonante

Les publications ont eu lieu à Ecublens le huit, à Ober-Diessbach et Cerniaz
le dix et à Lausanne le onze Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Bürki
Ida Bürki

des témoins :

Jean Mottet à Romilly
Alois Grin à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux époux
L'autorisation du tuteur de l'épouse
mineure

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Diessbach, Villargel et
Lausanne

N° 6

Drescher Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juin mil ~~huit cent~~
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Drescher Jean, coupeur en chaussures
de Ferney Votaire (Ain France) domicilié à Martigny-Ville
fils de Seraphin Henri Drescher et de Pierrette mi Gaud à Chavannes
célibataire
né à Ferney Votaire le tronte Janvier mil huit cent quatre vingt sept

et

2. Cherpillod Emma, piqueuse en chaussures
de Chesbres domiciliée à Chatelard Montreux
fille de Alexis Cherpillod vigneron et de Marie Rosine mi Beroud à Bonstallon
célibataire Yveroy
née à Reiray le vingt six Octobre mil huit cent quatre vingt neuf

Les publications ont eu lieu à Martigny et Chatelard le vingt six, à Chesbres
le vingt sept Mai et à Ferney Votaire le huit juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Drescher
Emma Drescher

des témoins :

Jules Episkop à Chavannes
J. Drescher

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'état civil
de Martigny, autorisant le mariage
à Chesbres

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Martigny, Chesbres, Montreux
et à la chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N^o 7
Daglia Piretti

Aujourd'hui dix sept juillet mil huit cent neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Daglia Giovanni Domenico Bartolomeo, gypsur peintre
de Curino (Italie) domicilié à Scubbens
fils de Domenico Giovanni Daglia et de sauf Josette mi Foglia
célibataire

né à Curino le vingt huit huit mil huit cent huitante quatre
et

2. Piretti Nicolina, menagere
de Logogna (Italie) domiciliée à Scubbens
fille de Littorio Piretti et de Rosa mi Bonetti, décédée
célibataire

née à Logogna le quatre Octobre mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Scubbens le deux Mai, à Curino et Logogna
les six et treize Juin mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daglia Giovanni
Daglia Nicolina

des témoins :

Alois Grim à Scubbens
C. H. Matite

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

Les actes de maisons des époux, les
autorisations, du père de l'époux et du
grand père de l'épouse et le Permis du département

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

La Chancellerie d'Etat.

N° 8.

Cavin Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ juillet mil ~~huit cent~~
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cavin Benjamin Samuel, gérant de brasserie
de Sulliens domicilié à Romenes
fils de feu Louis Cavin et de Adèle Marie Benjamin, veuve à Paris
célibataire

né à Sulliens le dix huit avril mil huit cent quatre vingt
et

2. Grand Rosa Héline, couturière
de Ecublens domiciliée à Ecublens
fille de feu Octave Nestor Grand et de Céline Romanie Fiechy, veuve à Paris
célibataire

née à Lavilletertre (Oise-France) le six janvier mil huit cent quatre vingt neuf

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trente juin à Romenes et Sulliens
le 1^{er} juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cavin Benjamin
Cavin Héline

des témoins :

Maigret William à Romenes
Grand Samuel à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil à Romenes
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Nezeries et Romenes

N° 9
Chollet Jaumin

Aujourd'hui deux septembre mil huit cent
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chollet Louis Samuel agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domicilié à Maracon

Noms des parents :

fils de Charles Constant Chollet et de Justine née Gavillet à Maracon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Maracon le trente juin mil huit cent huitante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaumin Augusta Ida ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Rivar domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jules Constant Jaumin à Ecublens et de Elise Felicie née Dufay à Palézieux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Palézieux le treize septembre mil huit cent huitante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le six, à Maracon le deux et à
Rivar le trois tout mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chollet
Augusta Chollet

des témoins :

Alphonse Peres à Corsseaux
Marguerite Peres "

L'officier de l'état civil :

Discret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'état civil de Palézieux
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palézieux et St-Saphorin

N° 10

Barraud Salet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Septembre mil ~~huit cent~~
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barraud Henri, cordonnier
de Bussigny et Villars-Tiercelin domicilié à Morges
fils de feu Emile Louis Barraud et de Emma Henriette mi Lorber femme Hugelberg
célibataire
né à Bussigny le vingt sept Août mil huit cent septante deux

et
2. Salet Méry, blanchisseuse
de Moex domiciliée à Chavannes
fille de feu Emile François Louis Salet et de Louise mi Taccaud à Chavannes
célibataire
née à Chavannes le quatre Novembre mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Chavannes le cinq, à Bussigny et Villars-Tiercelin le sept et à Morges le huit Septembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Barraud
Méry Barraud

des témoins :

C. Reynard Paul Buchillon
Louis Barriand à Sausanne

L'officier de l'état civil :

Discret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'état civil de Morges, autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussigny, Bottens, Morges
à Sullens

Registre des mariages A.

N^o 17
Morel Droy

Aujourd'hui un Octobre mil huit cent neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Morel Marc, employé à la Compagnie de Navigation

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domicilié à Ceulhaus

Noms des parents :

fils de Paul Morel et de Jeanne Suzanne Louis née Girard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Sulpice le cinq Décembre mil huit cent huitante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Droy Louise Julia, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chaux de Fonds et du Loch domiciliée à Ceulhaus

Noms des parents :

fille de Louis Ernest Droy et de Marie Marie Jacquenoud, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Orbe le dix sept Août mil huit cent huitante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ceulhaus le douze, à Chardonne, La Chaux de Fonds et le Loch le quatorze Août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Morel
Julia Morel

des témoins :

Robert Francois à Marnand
Eugène Masson à Ceulhaus

L'officier de l'état civil :

Ducrotz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corsier, La Chaux de Fonds
et du Loch

n° 12

Dupraz Siomet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre ~~mil huit cent~~
neufcent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupraz Robert Gustave, typographe
de Oulens près Echallens domicilié à Lausanne
fils de Gustave Frédéric Dupraz, cordonnier et de Cécile née Hurter, à Lausanne
célibataire
né à Aigle le sept Août mil huit cent quatre vingt deux

et

2. Siomet Emma Julie, surveillante
de S^t Livres domiciliée à Ecublens
fille de Noire Jules Siomet et de Marie née Nozguerat, décédée
célibataire
née à Aubonne le trois Janvier mil huit cent quatre vingt

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt un, à Ecublens et Oulens le
vingt deux et à S^t Livres le vingt trois Septembre mil neufcent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Dupraz
Emma Dupraz

des témoins :

Benjamin Dupraz au Loch
Gauthier Louis à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier
de l'Etat civil de Lausanne
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens, Lausanne et
Aubonne

Registre des mariages A.

N° 13

Rivoira Bossier

Aujourd'hui vingt six Octobre mil huit cent neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rivoira Davide, ouvrier de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Roora (Italie) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Davide Rivoira, agriculteur à Roora et de feu Madalaina née Tourn

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Roora le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bossier Henriette Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Antoine Victor Henri Bossier et de Louise née Peyman, décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le vingt deux Juillet mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le douze, à Bussigny le treize Août et à Roora le douze et dix neuf Septembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rivoira Davide
Rivoira Henriette

des témoins :

Charlotte Et molu à Bussigny
As Grin à Ceullens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des époux et le permis de mariage du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bussigny et à la Chancellerie d'Etat

Du le 6. 9. 1909
Ducrot

En date du 22 mai 1917
Rivoira, Bossier, a été
reçu, avec sa famille, au
nombre des Bourgeois de la
commune de Bussigny
Ceullens le 15 juin 1917
L'officier de l'état civil
Ducrot



N^o 14
Bonzon Delaragean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil ~~huit cent~~
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bonzon Louis, agriculteur

de Pompaples domicilié à Scublens

fils de Adrien François Bonzon, agriculteur et de Elisa mi Busy à Scublens

célibataire

né à Scublens le vingt huit Octobre mil huit cent quatre vingt quatre

et

2. Delaragean Louisa, ménagère

de Priverenges domiciliée à Scublens

filles de Charles Auguste Delaragean, Priverenges et de Eugénie mi Halat, cuisinière à Corsier

célibataire

née à Priverenges le quatorze Octobre, mil huit cent quatre vingt quatre

Les publications ont eu lieu à Scublens le quatorze, à Priverenges le seize et
à Pompaples le dix huit Novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Bonzon
Louisa Bonzon

des témoins :

A. Rouge à Scublens
La Rouge

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz et Lomay.

N° 15
Persico Ferrini

Aujourd'hui sept Décembre mil-huit-cent-neuf-cent-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession, de l'époux :

1. Persico Vittorio Lorenzo photographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Turin (Italie) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fil de Antonio Persico typographe à Turin et de Francesca née Croglero

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Turin le vingt trois Mai mil huit cent huitante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ferrini Guiseppa Maria Lucia, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Auzate (Italie) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Carlo Ferrini, négociant à Auzate et de Célestina née Cravola

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Auzate le onze Octobre mil huit cent huitante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le cing, à Lausanne le sept, à Turin et Auzate les dix sept et vingt quatre Octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vittorio Persico
Maria Persico

des témoins :

William Monachon à Chavannes
Dionigi Tritonio à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Dionigi

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux
Le permis de mariage du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lausanne et à la Chancellerie
d'Etat

n° 15
Combe Abbe Decarroux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil ~~huit cent~~
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Combe Ernest Gustave, employé aux C.F.F.
de Orbe domicilié à Ecublens
fils de Charles Combe, holozer et de Anna nie Matti à Orbe
célibataire

né à Besançon (Doubs France) le neuf Janvier mil huit cent huitante quatre
et

2. Abbe Decarroux Marie Jeanne
de Groisy (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne
fille de Victor Abbe Decarroux cultivateur et de Josephine nie Contat à Groisy
célibataire

née à Groisy le sept Septembre mil huit cent huitante cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens le dix neuf, à Lausanne et Orbe
le vingt et à Groisy le vingt un Novembre mil huit cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Combe
J. Combe

des témoins :

E. Olivier, Ecublens
L. Grasset, Crissier

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux époux
L'autorisation des parents de l'époux
Un certificat de publication de Groisy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne, Orbe et
Groisy

N° 17
Sacchetto Masson

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil huit cent neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sacchetto Bernardo Giovanni, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Damiano d'Asti (Italie) domicilié à St-Sulpice

Noms des parents :

fils de Giuseppe Sacchetto et de Carolina-mie Cordero

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Corrazzo (Italie) le cinq Septembre mil huit cent nonante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Masson Clementine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jean Eugène Masson, agriculteur et de Fanny Anna-mie Tuccaud à Ecublens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens le vingt un Avril mil huit cent huitante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le vingt un Octobre et à St-Damiano d'Asti les sept et quatorze Novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sacchetto Bernardo
Sacchetto Clementine

des témoins :

Baudat Rosalie à Ecublens
Pache Weyre

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux époux
L'autorisation du père de l'épouse mineure
Le Permis du Département de S. et S.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de a'

La Chancellerie d'Etat

Meuble de divorce
Le Tribunal du
district de Lausanne
par jugement ren-
du le 9 mars 1939
devenu exécutoire
le 5 avril 1939 a
prononcé la ditto-
lation par le
divorce du ma-
riage inscrite ci-
contre
Ecublens le 8 avril 1939
L'Officier d'Etat-Civil
d'Ecublens

E. Ducret



n° 18

Doelker Teammeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept~~ Décembre ~~mil huit cent~~
~~mit neuf cent neuf~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Doelker Jules Emile, ébéniste
 de Chavannes-le-Veyron domicilié à Chavannes-lausanne
 fils de feu Henri Frédéric Doelker et de Marie Jemmy née Pochon à Chavannes
 célibataire

né à Chavannes le vingt sept Mars mil huit cent nonante
 et

2. Teammeret Antoinette, modiste
 de Travers (Neuchâtel) domiciliée à Chavannes
 fille de Auguste Teammeret, journalier et de Jeanne née Dupont à Chavannes
 célibataire

née à Lausanne le trois janvier mil huit cent nonante m

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt sept, à Travers le vingt neuf
 et à Chavannes-le-Veyron le trente Novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Doelker Jules
Doelker Antoinette

des témoins :

Muillard à Bonens
Baudak Basile à Coublens

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse
 L'autorisation de la mère de l'épouse mineur
 L'autorisation du père de l'épouse mineur

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yrancy et Travers

Le n° 18 à la page 200, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909
 Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions
 Coublens le 3 janvier 1910. L'officier de l'état civil Dueret

Un double a été remis
 8 janvier 1910 à l'autorité cantonale, en exécution de la loi
 Coublens le 8 janvier 1910. L'officier de l'état civil Dueret



Registre des mariages A.

N^o 1
 Aujourd'hui vingt Décembre Janvier ~~mil huit cent~~
Mingard Golan ~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mingard Louis, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles sur Mouzon domicilié à Crassier

Noms des parents :

fils de Louis Mingard et de Julie Louise née Coystaux, décédée
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Sillars sous Yens le vingt juillet mil huit cent huitante-cinq
 et

Nom et profession de l'épouse :

2. Golan Clara Marie, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Marc Louis Auguste Golan et de Louise Susanne Marguerite Michel, décédée
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Aubonne le vingt deux juin mil huit cent huitante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et Ecublens le dix, à Chapelles et
Crassier le onze, Décembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Mingard
Clara Mingard

des témoins :

Marie Givrol à Mosges
Alvès Gruin à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Un certificat de publication
de l'état civil de Yverges
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Georges, Yverges et
L'Abbaye

N^o 2
Cornut Niederhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept janvier mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cornut Jules Henri, employé aux C.F.F.
de Souvry (Palais) domicilié à Chavannes
fils de Gustave Louis Cornut, agriculteur à Bluffens et de Tommy Emma Louise née Begemey à Chavannes
celibataire
né à Begemey le le tronte sm Août mil huit cent huitante quatre

Niederhäuser et
2. Niederhauser Elise, ménagère
de Reithi, (Leftigen Bern) domiciliée à Chavannes
fille de Gottfried Niederhauser, agriculteur et de Anna Maria Sablé, née Büschli à Chavannes
celibataire
née à Grandcour le vingt cinq Août mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à Chavannes et Souvry le dix et à Kirchenthurnen
le onze janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Cornut
Elise Cornut

des témoins :

Thierry Fleury
Alois Grin

L'officier de l'état civil :

Alois Doretz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Souvry et Kirchenthurnen

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux

Par ordonnance du 28 février
1951, le département de
justice et police a accordé
la ratification ci-contre

Ecublens, le 4 janvier 1952



Registre des mariages A.

N° 3

Schren Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février ~~mil huit cent dix~~ ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Schren Charles, laitier
 de Rougemont domicilié à Chavannes
 fils de Louis Joseph Schren, laitier et de Marie née Roda Chavannes
célibataire

né à Chardonnay Montaubion le vingt six septembre mil huit cent huitante quatre
 et

2. Magnenat Rose Augustine, ménagère
 de Saulion domiciliée à Suffens la Ville
 fille de Henry Charles Magnenat, baron et de Marie Louise née Magnenat à Suffens la Ville
célibataire

née à Dailles le huit juin mil huit cent huitante six

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quatre, à Rougemont et Saulion
le cinq et à Suffens la Ville le six janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Les Weber
R Weber

des témoins :

M. Magnenat à Lausanne
B. Bennequin à Suffens la Ville

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux
époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont, Saulion et
Sullens

N° 4
Auberson Bezencon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne du 11 juin 1918. le mariage inscrit ci contre a été dissous par le divorce, il a interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un an, à partir de cette date

Ecublens 20 juin 1918
L'officier de l'état civil



Ducrot

Aujourd'hui *Douze février* ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Auberson Charles Henri*, agriculteur
de *Essertines sur Yverdon et Gressy* domicilié à *Chavannes*
fils de feu *Louis Auberson* et de *Marie née Chevalier à Fontaines*
célibataire

né à *Belmont sur Yverdon* le *vingt six janvier mil huit cent quatre vingt trois*
et

2. *Bezencon Fanny*, ménagère
de *Ecublens* domiciliée à *Chavannes*
fille de *Antoine dit Auguste Bezencon, agriculteur* de *Louis Suzette née Jaton à Chavannes*
célibataire

née à *Ecublens* le *vingt six novembre mil huit cent quatre vingt onze*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le vingt trois*, à *Ecublens le vingt cinq*, à *Essertines et Gressy le vingt six janvier mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Auberson
F. Bezencon

des témoins :

F. Meyer Chevalier à Belmont
U. Rector à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des deux époux
L'autorisation du père de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Belmont, Yverdon et Ecublens

Registre des mariages A.

N^o 5Bourgon Jaquerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bourgon Jean Samuel, boulanger
 de St Sulpice domicilié à St Sulpice
 fils de Emile Gabriel Bourgon et de Jeanne Louise Melomery, décédée
célibataire
 né à St Sulpice le trois septembre, mil huit cent quatre vingt

et

2. Jaquerod Jeanne, demoiselle de magasin
 de Ormont-dessus domiciliée à Lausanne
 fille de François Auguste Jaquerod, à Hige et de Stéphanie Léonore née Brandt, décédée
célibataire
 née à Hige le huit janvier, mil huit cent quatre vingt deux

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le vingt, à Ormont-dessus et
Lausanne le vingt trois avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Bourgon
Jeanne Bourgon

des témoins :

A. Bourgon à Coulbois
Eug. Bourgon

L'officier de l'état civil :

Duvet

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lausanne et Ormont-dessus

^{n° 6}
Sculati Gues

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois juin ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sculati Jean Dominique Ange, entrepreneur
de Porto Saltravaglia (Italie) domicilié à Scublens
fils de Salentini Sculati, agriculteur et de Camille née Radicati à Porto
célibataire

né à Porto Saltravaglia le trois septembre mil huit cent septante six
et

2. Gues Lina, institutrice
de Bouvens et Moudon domiciliée à S^t Sulpice
fille de Louis Gues, comptable à Lausanne et de feue Elise née Menetrey
célibataire

née à Gormaux la Ville le vingt deux septembre mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Scublens et S^t Sulpice le deux, à Moudon
le huit, à Bouvens le neuf Avril et à Porto Saltravaglia le huit et quinze mai
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Sculati
Lina Sculati

des témoins :

Guise Jaccard à Lausanne
Archeron à S^t Sulpice

L'officier de l'état civil :

Ruoz

Papiers présentés :

Les actes de naissances des époux
Le permis de mariage du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, S^t Cierges et à la
Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 7
Gueissar Chollet

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gueissar Henri Jules, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Ste Croix domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de feu Constant Philippe Gueissar et de Julie Alice Marie Margot, ^{Chavannes} ~~mariée à~~

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Auberson Granges de Ste Croix quatre Août mil huit cent huitante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chollet Rosine Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Adrien Chollet, ouvrier en poterie et de Louise Julie Dagny Bouyja Chavannes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Jouatteux Noizery le seize Décembre mil huit cent huitante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Granges de Ste Croix et Chavannes le vingt et à Maracon le vingt six juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gueissar Henri
Gueissar Marie

des témoins :

Gueissar Constant à Chavannes
Chollet Adrien

L'officier de l'état civil :

Duroy

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ste Croix et Palézieux

N° 8

Foretay Pointet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juillet _____ mil huit cent
mil neuf cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Foretay Gustave, appareilleur _____
de St Sulpice _____ domicilié à Ecublens _____
fils de feu Adolphe Abraham Foretay et de Fanny née Lubat à Ecublens _____
célibataire _____
né à St Sulpice _____ le trois mai mil huit cent huitante trois

et

2. Pointet Elise Henriette, mineure _____
de Lechandens _____ domiciliée à Ecublens _____
fille de Georges Victor Pointet, employé aux B.T.F. et de Henriette Louis née Jacquemard à Ecublens _____
célibataire _____
née à Ecublens _____ le quatorze juillet mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, Lechandens et Ecublens le vingt
juin mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Foretay
Elisa Foretay

des témoins :

Georges Pointet à Ecublens
Louise Gavelle à Pully

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

point _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay _____

N° 9
Bocchi Ramus.

Aujourd'hui vingt trois juillet mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bocchi Flaminio Giuseppe, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Brescia (Italie) domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fil de Giovanni Bocchi et de Maddalena nie Maggini

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Brescia le cinq juillet mil huit cent septante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ramus Anna Orsola Maria, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Macugnaga (Italie) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Giovanni Ramus et de Geremia nie Delponio

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Macugnaga le vingt cinq juin mil huit cent huitante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le six avril, à Brescia et Macugnaga
les six et huit mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Flaminio Bocchi
Maria Bocchi

des témoins :

Stefano Rossi à Ecublens
Marcello Meinardi à Chavannes

L'officier de l'état civil :

Dumont

Papiers présentés :

Les actes de naissances des époux
Le permis de mariage du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

n° 10

Michel Matthey-Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Michel Charles Oscar, agriculteur
de Bönigen (Berne) domicilié à Ecublens
fils de Lucien Auguste Michel horloger au Locle et de Marie Jenny ni Tottarat à Ecublens
célibataire
né au Locle le dix septembre mil huit cent huitante deux

et

2. Matthey-Henry Alice, horlogère
de La Chaux-de-Fonds domiciliée au Locle
fille de feu Alfred Matthey-Henry et de Elodie Caroline ni Hellen au Locle
célibataire
née à La Chaux-de-Fonds le un octobre mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu au Locle le 1^{er}, à Interlaken, La Brevine et
Ecublens, le deux août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Oscar Michel
Alice Michel

des témoins :

A. Bourgo à Ecublens
E. Michel

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Interlaken, du Locle et
de La Brevine

Registre des mariages A.

N^o 11
Poget Chevalier

Aujourd'hui 1^{er} septembre mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Poget Armand, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Agiers domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Edouard Poget, agriculteur et de Marie née L'imard à Echichens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Paudez le six mai mil huit cent quatre vingt neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chevalier Marguerite Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Champcent domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Emile Chevalier, agriculteur et de Emma née Schryzgebél à Echichens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Orbe le six mars mil huit cent quatre vingt trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix, à Agiers le onze et à
Champcent le douze août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Poget
Marguerite Poget

des témoins :

Bonnet Paul
Studer Cyrille

L'officier de l'état civil :

Durot

Papiers présentés :

Les actes de naissances des époux
L'autorisation du tuteur de
l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Agiers et Champcent

En date du 30 octobre 1916 et
selon l'exécution de 12 janvier 1917
le Tribunal du District de Lausanne
a dit sur la demande, le
mariage des époux Poget et
Chevalier, désigné ci-dessus,
le divorce a été prononcé, aux torts
de l'époux et a fixé à 2 ans de délai
avant lequel il ne pourra se
remarier

Exécuté le 5 février 1917
L'officier de l'état civil
Durot



N° 12

Cuendet et Cuendet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre septembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuendet Robert Emile, aviculteur
 de Ste Croix domicilié à Scubbens
 fils de Charles Emile Cuendet, horloger et de Evangeline Alice nie Gaillard à l'Huberson
célibataire

né à l'Huberson, Granges de Ste Croix le dix sept jnin mil huit cent quatre vingt deux

et

2. Cuendet Susanne Myrta Camille, sans profession
 de Montbuyat, Arauds (Hte Loire, France) domiciliée à Nancy (France)
 fille de Justin Samuel Cuendet, Pasteur et de Pauline Victoire nie Lerots Nancy
célibataire

née à Montbuyat le trois juillet mil huit cent quatre vingt sept

Les publications ont eu lieu à Scubbens le trente un août, à Ste Croix le 1^{er} et aux
Granges le cinq septembre mil neuf cent dix, à Nancy en temps voulu par la loi

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. Cuendet
Suzanne Cuendet

des témoins :

Jules Th. Guillon à Nancy
Abuen de J à Chailly

L'officier de l'état civil :

Duvort

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux
Un certificat de publication
du Maire de Nancy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ste Croix et à la
Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 13.

Dècosterd Mariaux

Aujourd'hui vingt huit octobre mil huit centmil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dècosterd Léon, ferblantier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chioleyres domicilié à Lonay

Noms des parents :

fils de Chiodore Dècosterd et de Louise Marguerite mi Fattibert, veid'ia

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à la Nèlerias rive Puidoux le vingt neuf avril, mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mariaux Marie Caroline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sioman (Yalais) domiciliée à Sioman

Noms des parents :

fille de Louis Mariaux, ménagère et de domiciliée à Sioman

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sioman le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lonay et Sioman le quatorze et à Chioleyres le quinze juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dècosterd Léon
Caroline Dècosterd

des témoins :

Jacques Freunet à Lonay
François Pointet à Chioleyres

L'officier de l'état civil :

Duerot

Papiers présentés :

Un certificat de publication
de l'officier de l'Etat Civil de Lonay
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Oron, Sioman
et Lonay

In de 28 Fe 1910
Richard Fuchs

N° 14

Borgnana Radice

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Trois décembre* ~~mil huit cent~~*mil neuf cent dix* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Borgnana Andria Alberto Giovanni*, menuisier
de *Curino (Italie)* domicilié à *Romanel sur Lausanne*
fils de *Giovanni Battista Borgnana*, entrepreneur et de *Luisa nie Cerruti*, femme à *Romanel*
célibataire

né à *Curino* le *cinq juin mil huit cent quatre vingt*

et

2. *Radice Marie Madeleine*, couturière
de *Masserano (Italie)* domiciliée à *Ecublens*
fille de feu *Paul Angelo Radice* et de *Rosalie nie Messy*, femme à *Ecublens*
célibataire

née à *Ecublens* le *dix janvier mil huit cent quatre vingt six*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens le vingt*, à *Romanel le vingt deux*
septembre, à *Curino et à Masserano le seize octobre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Andrie' Borgnana
Marie Borgnana

des témoins :

Louis Borgnana à Romanel
Emile Radice à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Duress

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Romanel
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel et à la Chancellerie
d'état

Registre des mariages A.

N° 15

Dizerens Jaquenaut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dieu decembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Dizerens Louis Frederick, agriculteur
 de Savigny domicilié à Ecublens
 fils de Louis Frederick Dizerens et de Fanchette Delie mie Jaquenaut
célibataire

né à Ecublens le vingt deux novembre mil huit cent huitante-trois
 et

2. Jaquenaut Lydie Julie, ménagère
 de Ecublens domiciliée à Ecublens
 fille de feu François Frederick Jules Jaquenaut et de Lydie mie Moulin à Ecublens
célibataire

née à Ecublens le seize novembre mil huit cent septante-sept

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trois et à Savigny le cinq novembre
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dizerens Frédéric
Lydie Dizerens

des témoins :

G. Perissol à Ecublens
Louisa Perissol

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

rien

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Savigny

N° 16

Delacretaz Bourgon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Compte rendu du 11 septembre et
 exécutoire le 26 décembre 1925
 le Tribunal du District de Morges
 a dissous par le divorce le mariage
 inscrit ci contre et l'a prononcé
 aux torts de l'épouse qui ne
 pourra se remarier avant 3 ans
 et a adjugé à l'épouse les enfants
 Marie Aline et Marguerite Edmée
 Ecublens le 30 décembre 1925
 L'officier de l'Etat Civil
 Dinetz



Aujourd'hui seize décembre mil huit cent
 mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Delacretaz Charles Albert, boucher
 de Lapraz et d'Yverne domicilié à Lonay
 fils de François Louis Henri Delacretaz, agriculteur et de Adèle Aline née Bonnard à Lonay
 célibataire
 né à Lapraz le dix mars mil huit cent quatre vingt quatre

et

2. Bourgon Fanny Marie, ménagère
 de St Sulpice domiciliée à Ecublens
 fille de Gustave Bourgon, agriculteur et de Anna Marie née Scheurer à Ecublens
 célibataire
 née à Ecublens le vingt cinq août mil huit cent quatre vingt huit

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St Sulpice le vingt huit, à Lonay, Yverne et Lapraz le vingt neuf novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Delacretaz Charles
Delacretaz Fanny

des témoins :

Bourgon à Ecublens
Delacretaz Robert à Lonay

L'officier de l'état civil :

Dinetz

Papiers présentés :

Un certificat de publication de l'officier de l'Etat Civil de Lonay autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lonay, Aigle et
Thoiry

Registre des mariages A.

N° 17
Mayerat Destrar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix sept décembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mayerat Robert Jules Louis, agriculteur
de Sillars sous Champvent domicilié à Scublens
fils de Frederich Mayerat, agriculteur et de Rosine Elise née Leroy à Scublens
célibataire

né à Scublens le quatorze janvier mil huit cent quatre vingt dix
et

2. Destrar Augustine Louise, menagere
de Essertes domiciliée à Scublens
fille de Edouard Destrar, agriculteur et de Louise Jeanne, d'origine née Vivian à Scublens
célibataire

née à Scublens le 1^{er} décembre mil huit cent quatre vingt huit

Les publications ont eu lieu à Scublens le dix neuf, à Sillars sous Champvent
et Essertes le vingt un novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Mayerat
Augustine Destrar
Mayerat

des témoins :

Mme à Genève
Chevalley Emile à St Sulpice

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

rien

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Champvent et Oron

N° 1

Stocco Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit janvier ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Stocco Césaire, employé de bureau
 de Cismon (Italie) domicilié à Chavannes
 fils de Francesco Stocco et de Giuseppina mie Cavallin
célibataire

né à Cismon le vingt cinq août mil huit cent huitante six
 et

2. Pasche Jeanne Alice, demoiselle de magasin
 de Ferlens domiciliée à Bevens
 fille de Jules Pasche, charpentier à Bevens et de Lucie mie Genier, sa femme
célibataire

née à Chierrens le dix sept avril mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt cinq, à Ferlens le vingt sept et à Bevens
le vingt huit novembre, à Cismon le vingt cinq décembre mil neuf cent dix et 1^{er} janvier 1911

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

esq Stocco
Alice Stocco

des témoins :

Prinotato Remy à Chavannes
Faore Marcel à Hausmann

L'officier de l'état civil :

Incret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux époux
Un permis de mariage du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Oron et Romanel et
à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 2

Brechtbühl Gorjat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mars ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent onze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Brechtbühl Frédéric Théophile, agriculteur
 de Trachselrath (Berne) domicilié à Scublens
 fils de Jean-Gottfried Brechtbühl et de Henriette-Maria-Elisabeth-Jacqueline, divorcés
célibataire
 né à Scublens le vingt sept mai mil huit cent quatre-vingt

et

2. Gorjat Emma, cuisinière
 de Cully, Lutry et Hilette domiciliée à Lausanne
 fille de Jean-Louis Gorjat et de Madeline née Argenter à Porren
célibataire
 née à Cully le deux juillet mil huit cent quatre-vingt

Les publications ont eu lieu à Scublens et Lutry le quinze, à Trachselrath et Lausanne
le seize et à Cully et Hilette le dix sept février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théophile Brechtbühl
Emma Brechtbühl

des témoins :

Constant Fohrer
Henri Quenoud Scublens

L'officier de l'état civil :

Draet

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouseLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Trachselrath, Cully, Lutry
et Lausanne

N° 3

Nutz et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mars ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent onze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Nutz dit Profit François Jacques Louis, agriculteur
 de Lenth (Berne) domicilié à Ecublens
 fils de Jean François Nutz dit Profit, agriculteur et de Elisabeth mißkayer, à Ecublens
célibataire
 né à Duchy, Lausanne le vingt novembre mil huit cent huitante six

et

2. Grandchamp Marie, ménagère
 de Cheabres domiciliée à Ecublens
 fille de Arrien Grandchamp et de Lucie miß Pestari, décédée
célibataire
 née à Cheabres le seize avril mil huit cent nonante six

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quinze, à Lenth le seize et
 à Cheabres le dix sept février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Profit
Marie Profit

des témoins :

C. E. Murry à Ecublens
Lucie Chapuis à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Diereth

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lenth et Cheabres

Registre des mariages A.

N^o 4
 Masson-Gulliamy

Aujourd'hui vingt cinq mars ~~mil huit cent~~
 mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Charles Constant, charbon

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Ecublens

Noms des parents :

fils de feu Louis Alexis Masson et de ~~Juste~~ Barthelemy Gomet ~~Dumont à Ecublens~~

Etat civil :

divorcé de Laure mi-Schuler, dès le vingt trois novembre mil neuf cent dix

Date de la naissance :

né à Ecublens le douze mai mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gulliamy Melanie Jeanne, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Gulliamy, agriculteur et de Lina mi-Meylan à Moiry

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Moiry le dix sept décembre mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le trois à Oulens et Lausanne le
quatre mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C^{te} Masson
Jeanne Masson

des témoins :

Ch^s Wagnon à Ecublens
G. Parisot

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'acte de mariage de l'époux
avec mention du divorce
L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Ecublens et Lausanne

n° 5

Buchenel Buchenel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent

mil neuf cent onze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Buchenel Paul Auguste, monsieur célibataire _____de Neuchâtel et Fontaines _____ domicilié à Chavannes _____fils de Paul Auguste Buchenel et de Marthe Angelique ni Georgis à Neuchâtel
célibataire _____né à Neuchâtel _____ le cinq avril mil huit cent huitante cinq _____

et

2. Buchenel Marie Louise, sans profession _____de Neuchâtel et Fontaines _____ domiciliée à Frankfort sur le Main _____fille de feu Louis Eugène Henri Buchenel et de Marie Clémence ni Poudot à Neuchâtel
célibataire _____née à Neuchâtel _____ le trois octobre mil huit cent huitante quatre _____Les publications ont eu lieu à Chavannes le huit, à Neuchâtel et Fontaines le
neuf mars mil neuf cent onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Buchenel
Marie Louise Buchenel

des témoins :

Louise Parisod à Ecully
G. Parisod

L'officier de l'état civil :

Dinet

Papiers présentés :

Les actes de naissances des époux

_____Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deNeuchâtel et Fontaines _____

Registre des mariages A.

N° 6

Losenegger Borlon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Losenegger Auguste, employé aux C.F.F.
 de Signau (Berne) domicilié à Sevey
 fils de feu Anna Maria Cecilia Losenegger et de _____
célibataire
 né à Marnand le cinq septembre mil huit cent huitante-six

et

2. Borlon Marie Auguste Camille, sans profession
 de Ormont dessous domiciliée à Chavannes
 fille de Charles Henri Borlon ^{marié} et de Marie Louise vic Comard à Chavannes
célibataire
 née à Corsier le six avril mil huit cent huitante-un

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt, à Signau, Ormont dessous
et Sevey le vingt un février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Losenegger
A. Losenegger

des témoins :

H. Maffei à Ecublens
E. J. Thagnier

L'officier de l'état civil :

Ducrotz

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'état civil de Sevey, autorisant
le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Signau, Sevey et
Ormont dessous.

^{n° 7}
Monthoux Colere

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Monthoux Robert Louis, agriculteur
de Bière domicilié à Bière
fils de Frédéric Louis Alfred Monthoux et de Frédérique Fanny Hermance ni Pittet
célibataire
né à Bière le vingt huit décembre mil huit cent huitante quatre

et

2. Colere Aline Lina Méry
de Seublens et Crissier domiciliée à Seublens
fille de Alfred Louis Charles Colere et de Françoise Marianne Louise ni Blondel
célibataire
née à Crissier le 1^{er} décembre mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Bière le vingt trois, à Seublens et Crissier
le vingt quatre mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marie Monthoux
Monthoux

des témoins :

A. Bolliet à Proroy
L. Clerc à Seublens

L'officier de l'état civil :

Dieret

Papiers présentés :

Un certificat de publication
de l'état civil de Bière
autorisant le mariage à Seublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bière et Romanel

Registre des mariages A.

N° 8

Francfort Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent onze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Francfort Emile Samuel, jardinier
 de Begnins domicilié à Chavannes
 fils de François Jacob Francfort, agriculteur et de Marianne Susanne née Boret, Chavannes
célibataire

né à Lausanne, Dorigny le trois avril mil huit cent huitante sept
 et

2. Baudat Chérie Louise, couturière
 de Arnex domiciliée à St Prex
 fille de Georges François Baudat, syndic et de Pauline née Bollet, à St Prex
célibataire

née à Arnex le vingt cinq septembre mil huit cent huitante neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes le sept, à Begnins et Arnex le huit
 et à St Prex le neuf avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Francfort
E. Francfort

des témoins :

Suzanne Francfort, Chavannes
Robert Chabloz, Begnins

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Begnins, Agiez et
St Prex

N° 9
Pointet Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent
mit neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pointet Georges Henri François, employé aux C.T.F.
de Sehandens domicilié à Seublens

fil de Georges Victor Pointet, employé aux C.T.F. et de Henriette Louise née Jacquemoud de Seublens
célibataire

né à Seublens le dix neuf septembre mil huit cent huitante six
et

2. Gavillet Louise Amélie, mineure
de Peney et Sucherens domiciliée à Peney

fil de Charles Henri Gavillet, agriculteur et de Emma née Reod, à Peney
célibataire

née à Peney le quatorze juillet mil huit cent huitante six

Les publications ont eu lieu à Sehandens et Seublens le vingt neuf, à Sucherens
le trente avril et à Peney le 1^{er} mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pointet Georges
Pointet Louise

des témoins :

Et Henri Gavillet à Peney
Gustave Foretay à Seublens

L'officier de l'état civil :

Duvrat

Papiers présentés :

L'acte de naissance de
l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay, Moudon et
Corcelles

N^o 10.
Foretay Parisod

Aujourd'hui vingt six juillet ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Foretay Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domicilié à St Sulpice

Noms des parents :

fil de Henri Felix Foretay, à St Sulpice et de jeune Louise Marie Ducrot

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Sulpice le douze juin mil huit cent huitante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Parisod Lydie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Hilette domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Emile Parisod, agriculteur et de Louise Fanny Marie Richard de Savigny

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le dix neuf avril mil huit cent huitante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le cinq, à Lausanne et Lutry
le six et à Hilette le sept mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Foretay
Lydie Foretay

des témoins :

Joséph Bourgoz à St Sulpice
Clara Bourgoz

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et Lausanne

N^o 11
Golay Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Golay Georges Adolphe, agriculteur
de Chenit domicilié à Scublens
fils de Adolphe Golay et de Marie Louise née Cottier
célibataire
né à Scublens le vingt trois juin mil huit cent huitant huit

et

2. Diserens Nancy Olympie, ménagère
de Savigny domiciliée à Scublens
fille de Paul Diserens, menuisier à Bœneuf et de Félicie née Freymont
célibataire
née à Savigny le vingt trois juin mil huit cent nonante un

Les publications ont eu lieu à Scublens le vingt, au Sentier, au Brassus
et à Savigny le vingt un juillet mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Golay
Olympie Golay

des témoins :

Diserens Frea à Scublens
J^r Faribod

L'officier de l'état civil :

Duroz

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Du Sentier et de Savigny

N° 12

Ricchetta Meinaro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze septembre* ~~mil-huit-cent~~
mil-neuf-cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Ricchetta Giovanni Domenico*, charretier
de *San Martino Canavese (Italie)* domicilié à *S^t Sulpice*
fils de feu *Giovanni Ricchetta* et de *Franческа mi. Ricchetta in Itali*
célibataire
né à *San Martino* le *vingt avril mil huit cent septante neuf*

et

2. *Meinaro Teresa Maria*, ménagère
de *Lamporo (Italie)* domiciliée à *S^t Sulpice*
fille de *Giuseppe Meinaro* et de *Maria mi. Berra*
célibataire
née à *Lamporo* le *quinze février mil huit cent septante neuf*

Les publications ont eu lieu à *S^t Sulpice le vingt trois juillet, à San Martino*
et Lamporo le trente août mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

B. Ricchetta
+

des témoins :

Boggio Charles à Lausanne
Benina Louis à S^t Sulpice

L'officier de l'état civil :

Duvet

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux
Le permis du Département

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

n° 13

Christin Pointet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trrente septembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent onze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Christin Jules Ernest, charpentier
 de Gland domicilié à Chavannes
 fils de Jules Marc Christin et de Anne Marie nie Spillmann, décédée
célibataire

né à Morges le quatre mai mil huit cent septante-sept
 et

2. Pointet nie Martinet Anna Henriette, ménagère
 de Echandens domiciliée à Crissier
 fille de François Louis Daniel Martinet et de Jeanne Louise nie Bossat, décédée
veuve de Louis Emile Albert Pointet des le sept avril mil neuf cent huit
 née à Mont-la-ville le trois février mil huit cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Chavannes et Echandens le huit, à Gland
et Crissier le neuf septembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christin Jules
Christin Anna

des témoins :

Christin Albert à Bonans
G. Darisot à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse
" du 1^{er} mariage de l'épouse
" de décès de Louis Emile Albert Pointet

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Beignins, Echandens et
Prilly

Registre des mariages A.

N° 14

Dupuis Herummen

Aujourd'hui trois novembre mil ~~huit cent~~
neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupuis Albert Constant, employé aux C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Yens domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de feu Henri Louis Dupuis et de Jenny Emma née Gerthay Chavannes
célibataire

Etat civil :

né à Gilly le cinq octobre mil huit cent huitante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Herummen Bertha, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gempenach (Fribourg) domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Christian Herummen et de Maria née Salvisberg, en Frome
célibataire

Etat civil :

née à La Gordan, près Fichy le vingt juillet mil huit cent huitante-huit

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes lesix, à Yens et Gempenach
le huit octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupuis Albert
Dupuis Bertha

des témoins :

Dupuis Marcel Chavannes
Bertha Burnier Soussanne

L'officier de l'état civil :

Dierotz

Papiers présentés :

Les actes de naissance
des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villars sous Yens et
Gempenach

n° 15

Decoppet Bourgon

Aujourd'hui *vingt novembre* mil huit cent

mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Decoppet Adrien Roger*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Suscivars* domicilié à *Suscivars*

Noms des parents :

fil de feu *Ulysse Eugène Decoppet* et de *Elie Julie* née *Burnat* à *Suscivars*
célibataire

Etat civil :

né à *Saussanne* le *trois juin* mil huit cent *huitante-trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Bourgon Aimie Caroline*, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *S^t Sulpice* domiciliée à *S^t Sulpice*

Noms des parents :

filles de *Léopold Bourgon*, agriculteur à *S^t Sulpice* et de feu *Rose Elémire* née *Chevallay*
célibataire

Etat civil :

née à *S^t Sulpice* le *vingt deux mars* mil huit cent *huitante-sept*

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *S^t Sulpice* le *six* et à *Suscivars* le *huit novembre*
mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Decoppet
Aimie Decoppet

des témoins :

Fernand Bourgon à *S^t Sulpice*
L. Guéret à *Ecublens*

L'officier de l'état civil :

Guéret

Papiers présentés :

Un certificat de publication
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Champvent

Registre des mariages A.

N^o 16
Glarion Leuba

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Glardon Antoine Francis, représentant

Lieu d'origine et de domicile :

de Gallorbe domicilié à Gallorbe

Noms des parents :

fils de David Louis Glardon, décédé et de Julie Namette veuve Jaquet, à Gallorbe

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gallorbe le 1^{er} mai mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Leuba Jeanne Dorcas

Lieu d'origine et de domicile :

de Buttet domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Florian Leuba, décédé et de Marie Louise veuve Trumont à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Orens le vingt trois juillet mil huit cent huitante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gallorbe le quinze, à Buttet et Lausanne
 le seize novembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Glardon
Jeanne Glardon

des témoins :

St. Nazaire Ecublens
Julie Glardon à Gallorbe

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication
de l'état civil de Gallorbe
autorisant le mariage à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gallorbe, Buttet et
Lausanne

Le 11 Xu 1911.
Antoine Glardon

N° 17

Siretaz Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six decembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent onze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Siretaz Charles, instituteur
 de Crissier domicilié à Ormont Dessous à Leornier
 fils de Emile Louis Siretaz et de Charlotte nie Crot à Grandvaux
célibataire
 né à Crissier le cinq août mil huit cent huitante-sept

et

2. Krieg Louise Emma, sans profession
 de Gysenstein (Berne) domiciliée à St Sulpice
 fille de Paul Eugène Krieg à St Sulpice et de Susanne Louise nie Roichen, décédée
célibataire
 née à Chavannes le vingt neuf janvier mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Ormont Dessous le vingt deux, à St Sulpice et Gysenstein
le vingt trois et à Crissier le vingt cinq novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Siretaz
Emma Siretaz

des témoins :

Krieg Eugène à St Sulpice
Emile Siretaz à Grandvaux

L'officier de l'état civil :

Dueretz

Papiers présentés :

Un certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Ormont Dessous
autorisant le mariage à Laublens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Trilly, Ormont Dessous et
Munsingen

Registre des mariages A.

N° 18

Perriraz Doy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre ~~mil huit cent~~mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Perriraz Ferdinand Louis, employé aux C.F.F.de Chavornay et l'Abergement domicilié à Chavornayfils de Jean Louis Perriraz Gallorbe et de vue Helma Henriette mi Niergrat
célibatairené à Lignerolle le vingt décembre mil huit cent huitante quatre

et

2. Doy Milca, repasseusede Ballaigues domiciliée à Gallorbefille de Louis Eugène Doy maréchal et de Marie Julie mi Matthoya Gallorbe
célibatairenée à Chevilly le onze janvier mil huit cent huitante neufLes publications ont eu lieu à Chavornay, l'Abergement, Ballaigues et Gallorbe le onze novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Perriraz Louis
Perriraz Milca

des témoins :

Doy Eugène à Gallorbe
Doy Marie

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Chavornay, Lignerolle,
Ballaigues et Gallorbe.

Le N° 18 à la page 235, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions

Ecublens le 3 janvier 1912 L'officier de l'état civil

Un double acte remis

le 8 janvier 1912 à l'autorité cantonale en exécution de la loi

Ecublens le 8 janvier 1912 L'officier de l'état civil



N^o 1
Foretay Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit janvier mil neuf cent dix sept
à Coublens _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Foretay Victor, voiturier _____
de S^t Sulpice _____ domicilié à S^t Sulpice _____
fils de Henri Félix Foretay à S^t Sulpice et de feu Louise née Ducret _____
célibataire _____
né à S^t Sulpice _____ le vingt sept novembre mil huit cent huitante cinq

et

2. Gillieron Elise Lea, blanchisseuse _____
de Servion _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Samuel Gillieron à Sassel et de Lea Marie née Duffai _____
célibataire _____
née à Sassel _____ le dix avril mil huit cent norante

Les publications ont eu lieu à S^t Sulpice le vingt un, à Servion le vingt deux
et à Lausanne le vingt trois novembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Foretay
Lea Foretay

des témoins :

Guillaume Foretay agriculteur S^t Sulpice
Marguerite Foretay ménagère " "

L'officier de l'état civil :

Ducret

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 2

Cosendai Rolland

Aujourd'hui vingt trois janvier mil neuf cent ~~mil huit cent~~
Douze à Seubens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cosendai Emile, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sassel domicilié à Seubens

Noms des parents :

fils de Jean Daniel Benjamin Cosendai à Sassel et de Marianne née Porchet, décédée

Etat civil :

veuf de Sophie Sara née Hermier dès le 22 juin 1909.

Date de la naissance :

né à Sassel le vingt sept août mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rolland Anne, sous directrice

Lieu d'origine et de domicile :

de St Antoine (Dordogne France) domiciliée à Boulogne (France)

Noms des parents :

fille de Pierre Rolland et de Anne née Rolland, les deux décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St Antoine le huit mai mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Seubens le vingt six, à Sassel le vingt huit décembre mil neuf cent onze et à Boulogne le cinq janvier mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Cosendai
Anne Cosendai

des témoins :

Marcel Cosendai volet de chambre
G. Parisot aubergiste à Seubens

L'officier de l'état civil :

Dieretz

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'époux
" " de l'épouse
L'acte de décès de Sophie Sara Cosendai
née Hermier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Granges et à la Chancellerie
d'Etat

N° 3

Walperswyler Gisclon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

En date du 1 mars et définitif le 17 mai 1927 le Tribunal de 1^{re} instance de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre et l'a prononcé en vertu de l'Art. 142 du C. Civ.

Ecublens le 4 juin 1927
L'officier de l'état civil



Düeretz

Aujourd'hui vingt deux février mil neuf cent deux mil huit cent à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Walperswyler Robert, charpentier de Seedorf (Berne) domicilié à Ecublens fils de feu Christian Walperswyler, charpentier et de Julie Françoise née Studer, ménagère à Ecublens célibataire

né à Ecublens le cinq mars mil huit cent huitante quatre et

2. Gisclon Marie Julie Louise, repasseuse de Lausanne domiciliée à Ecublens fille de feu Joseph Henri Louis Gisclon, pêcheur et de Rosalie née Rothier, ménagère à Ecublens célibataire

née à Ouchy, Lausanne le vingt décembre mil huit cent deux

Les publications ont eu lieu à Ecublens le deux, à Lausanne le trois et à Seedorf le six février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Walperswyler Robert. Ch^s Walperswyler, charpentier à Ecublens
Marie Walperswyler. Studer Cyrille. " " " "

L'officier de l'état civil :

Düeretz

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

L'acte de naissance de l'époux
l'autorisation du tuteur de l'épouse
mmeure

Seedorf et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 4

Gueissaz Coillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mars mil neuf cent douze mil huit cent
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gueissaz Constant Ami, employé aux C.F.F.
de St-Croix domicilié à Ecublens
fils de feu Constant Philippe Gueissaz et de Jenny Alice née Margot à Ecublens
célibataire
né à Stuberson Grange de St-Croix le vingt neuf juin mil huit cent quatre vingt six
et

2. Coillet Alice, repasseuse
de Maracon domiciliée à Ecublens
fille de Louis Emile Coillet, sellier et de Julie Lybré née Buetat, sa femme à Ecublens
célibataire
née à Yens le vingt sept janvier mil huit cent quatre vingt cinq

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quatre, à St-Croix, aux Granges et à
Maracon le cinq mars mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gueissaz Constant
Gueissaz Alice

des témoins :

Réhud Fernand agriculteur à Pully
Masson Alice onzième à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Dumont

Papiers présentés :

Les actes de naissances
des fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Croix et Palézieux

N^o 5

Cettoni Bussolino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent douze ~~mil huit cent~~
à Seublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cettoni Pietro Ballista Filippo meunier
de Inverio Inferiore (Novare Italie) domicilié à Chavannes
fils de Pietro Cettoni en Amérique et de sa Angela nie Buschini
célibataire
né à Inverio le six octobre mil huit cent huitante-quatre

et

2. Bussolino Prasside Luigia demoiselle de magasin
de St. Martino Alfieri (Italie) domiciliée à Reomans
fille de Giovanni Bussolino, agriculteur et de Giuseppina nie Bussolino, à St. Martino
célibataire
née à St. Martino le trois décembre mil huit cent huitante-neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes le seize, à Reomans le dix sept novembre
à Inverio et St. Martino le trois décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Cettoni Pietro Bussolino Michele habitant à Reomans
Cettoni Prasside Bussolino Carlo habitant en Italie

L'officier de l'état civil :

Bueret

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux
L'autorisation du Département de
Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Reomans et la Chancellerie
d'Etat

Registre des mariages A.

N° 6

Culand Gueissan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Die sept avril, mil neuf cent deux mil huit cent
à Leubens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Culand Louis Léon, employé aux C.F.F.
de Noville, Remer et Ormont-dessus domicilié à Leubens
fils de Henri Louis Culand et de Elisa Marie née Perret, décédée
célibataire

né à Villeneuve le vingt neuf juin mil huit cent huitante six
et

2. Gueissan Julie Rosine, demoiselle de magasin
de St-Croix domiciliée à Leubens
fille de feu Constant Philippe Gueissan et de Jenny Alice née Margot, veuve à Leubens
célibataire

née à Huberson Granges St-Croix le vingt six novembre mil huit cent huitante neuf

Les publications ont eu lieu à Leubens le seize, à Noville, Remer et Ormont-dessus le dix sept,
à St-Croix et aux Granges de St-Croix le dix huit mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Culand
J. Culand

des témoins :

C. Gueissan employé C.F.F. Leubens
J. Gueissan, épouse

L'officier de l'état civil :

Ducrotz

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Croix, Villeneuve et

Ormont-dessus

N° 7

Dinérien Guyard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai mil neuf cent douze mil huit cent
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dinérien Jules Emile, serrurier marichal
de Chardonne et Puidoux domicilié à la Bruyère, Châtelard
fils de Jules Dinérien, marichal Châtelard et de Jeanne Julie née Corday
divorcée de Eva Bertha née Holet, v. le 7 novembre 1907
né à Quillier le dix neuf mai mil huit cent quatre vingt deux

et

2. Guyard Elise, sage femme
de Euarmens domiciliée à Euarmens
fille de Honri Louis Guyard, agriculteur à Euarmens et de Jeanne Françoise née Piquet
célibataire
née à Euarmens le dix neuf septembre mil huit cent quatre vingt sept

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatre, à Puidoux et Chardonne
le six et à Euarmens le sept mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dinérien
Dinérien née Guyard Elise

des témoins :

G. Parisod *notaire à Ecublens*
J. Bonnier *électricien "*

L'officier de l'état civil :

E. Duret

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montreux St Saphorin
Corsier et l'Isle

Par jugement
rendu en date du
13 avril 1938, deve-
nu définitif le 2 mai
1938, le Tribunal
du district de Bou-
dry, Neuchâtel,
a dissous par le
divorce, le pré-
sent mariage.
Ecublens, le 19 mai
1938.
L'officier d'état civil
d'Ecublens.

E. Duret



Registre des mariages A.

N° 8

Schäfer et von Kraenel

Aujourd'hui treize juin mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Schäfer Jean Samuel, employé retraité aux C. & F. routes
de Frutigen (Berne) domicilié à Ecublens
fils de Samuel Schäfer et de Chusanne Catherine née Reichen, décédée
veuf de Justine née Separs
né à Frutigen le treize février mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. von Kraenel Valérie Marie Anne, modiste, propriétaire
de Aeschi (Berne) domiciliée à Pière
fille de Jacques von Kraenel et de Lina née Diquet, décédée
célibataire
née au Solliat le 1^{er} août mil huit cent soixante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt quatre, à Frutigen, Aeschi
et Pière, le vingt cinq mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Schäfer Alto Rüdlin, cafetier à Chacornay
Schäfer Emma Duperré, repasseuse à Pière

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'acte de naissance du fiancé
L'acte de décès de Justine née Separs
L'acte de naissance de la fiancée

Frutigen, Aeschi et
Pière

^{N° 9}
Läch Engl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre-jeune mil neuf cent douze ~~mil huit cent~~
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Läch Fritz Elie, maître menuisier

de Arni (Bern) et Noiraigue (Neuchâtel) domicilié à Cousset

fil de Jean Louis Läch et de Marie mi Jammet à Noiraigue

célibataire

né à Noiraigue le vingt neuf janvier mil huit cent septante quatre

et

2. Engl Maria, cuisinière

de Obernberg (Haute Autriche) domiciliée à Genève

fille de Friedrich Engl et de Pauline mi Stelinger

célibataire

née à Antiesenhofen le dix sept avril mil huit cent nonante un

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le trente avril, à Noiraigue et
Genève le 1^{er}, à Obernberg le quatre et à Birglen le six mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Elie Läch

Marie Läch

des témoins :

Fritz Wampfler résidant à Chavannes
G. Parisod capitaine à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Dieret

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montagny les Monts, Noiraigue, Birglen
Genève et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 10
Martin Thuillard

Aujourd'hui 1^{er} juillet mil neuf cent douze ~~mil huit cent~~
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Martin Lucien, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Étoy domicilié à St-Sulpice

Noms des parents :

fil de Auguste Louis Martin, vigneron à Étoy et de feue Adèle, née Peroff

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Étoy le trante mai mil huit cent ~~vingt deux~~

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Thuillard Sophie Julie, sommelière

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domiciliée à Belmont de Bully

Noms des parents :

fille de Louis François Thuillard vigneron et de Elise née Corbar à Belmont

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le onze décembre mil huit cent huitante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le sept, à Étoy et Froideville et
Belmont le huit juin mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien e Martin
Julie Martin

des témoins :

G. Fausod capitaine à Ecublens
R. Peter employé aux eaux d'Ecublens

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
deux époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Prix, Pully et Bottons

^{N^o 11}
Pfeuti Blondel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent douze à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pfeuti Charles, agriculteur
de Guggisberg (Berna) domicilié à Chavannes
fils de Rodolphe Pfeuti, agriculteur et de Marguerite née Boll à Chavannes
célibataire

né à Estavayer le Lac le douze juin mil huit cent huitante huit
et

2. Blondel Marthe Marie
de Bussigny domiciliée à Crissier
fille de Jean François Blovel, agriculteur et de Coelina Marie Louise née Bischoff à Crissier
célibataire

née à Crissier le douze octobre mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt six, à Bussigny le vingt sept,
à Guggisberg et Crissier le vingt huit août mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Pfeuti
Marie Pfeuti

des témoins :

F. J. Kaprin, instituteur à Ecublens
Louis Faisol, ménager "

L'officier de l'état civil :

Dieretz

Papiers présentés :

l'acte de naissance de l'époux
" de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guggisberg, Bussigny et
Romanel

Registre des mariages A.

N° 12

Mermoud Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un septembre milneufcent douze ~~mil huit cent~~
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mermoud Lucien Edouard, journalier
de Poliez-le-Grand domicilié à Chavannes
fils de Pietro Henri Mermoud, agriculteur et de Jenny ni Buret, à Cronay
célibataire
né à Cronay le 1^{er} octobre mil huit cent huitante huit

et

2. Dupuis Emma Marguerite, cuisinière
de Essert-Pittet domiciliée à Renens
fille de Jean Louis Dupuis et de Antoine Louis Dupuis ni Borel à Renens
célibataire
née à Yverdon le dix huit février mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quatre, à Poliez-le-Grand et Renens
le cinq et à Essert-Pittet le six septembre milneufcent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mermoud Lucien
Mermoud Emma

des témoins :

Martin Joseph, employé aux Ets. Renens
Peyer Léon

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'époux
" de l'épouse
L'autorisation de la mère de l'épouse onnaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens, Belmont et
Romanet

n. 13

Duby Ligon

Aujourd'hui le huit octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~
à Cublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duby Ulysse Isaac, manoeuvre
de Lenk (Berne) domicilié à Sulpice
fils de feu Adrien Samuel Duby et de Isabelle née Hediger à Chavannes
celibataire
né à Genève le vingt mai mil huit cent huitante huit

et

2. Ligon Marie Agathe, ménagère
de Evromar (Valais) domiciliée à Lausanne
fille de Joseph Ligon, agriculteur et de Marie Elise née Coqueret à Evromar
celibataire
née à Evromar le vingt trois juin mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Sulpice le vingt quatre, à Lenk, Evromar
et Lausanne le vingt six septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Duby
Agathe Duby

des témoins :

Yvonne Parisod ménagère à Cublens
Gustave Parisod cafetier "

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des fiancés

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lenk, Evromar et
Lausanne

Le nom de famille de l'époux doit être orthogra-
phié Dubi & non Duby.
Cublens, le 22 septembre 1945
L'officier d'état-civil d'Cublens: L. Ducrot

Par jugement
du Tribunal du
district de Lau-
sanne, rendu en de-
cret du 26 juin 1933,
déclaré définitif
et exécutoire le 24
septembre 1933, le
mariage inscrit
ci-dessus a été dis-
sout par le divorce.
Le Tribunal a con-
féré l'exercice de
la puissance patri-
moniale à la mère pour
les enfants :

Albert Marcel et
Ulysse-Edmond
Cublens, le 8 octo-
bre 1933.

L'officier d'état-civil

L. Ducrot



Ordre de rectification du 14 septembre 1945
du Département de Justice & Police du
Canton de Vaud



N° 14
 Matthey & Pöchat

Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent dix-sept ~~mil huit cent~~
 à Seublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Matthey Adrien Auguste, employé aux C.T.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gallorbes domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fil de Auguste Louis Matthey forgeron et de Adèle Alice Nancy née Magnumat à Gallorbes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gallorbes le quatorze mars mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pöchat Elise Rosine Frida, sertissuse

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbaye et du Lieu domiciliée à le Sentier Orient

Noms des parents :

fille de Paul Louis Lucien Pöchat et de Christine née Schwanenwälder, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à le Sentier, Orient le treize juillet mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes, l'Abbaye et le Lieu, le cinq
 à Gallorbes et le Sentier le sept octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Matthey
Frida Matthey

des témoins :

Auguste Matthey forgeron à Gallorbes
Nancy Matthey

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux fiancés

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gallorbes, l'Abbaye, le Lieu
et le Sentier

no 15
Stucky Joye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un octobre mil neuf cent douze* ~~mil huit cent~~
à *Scublens* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Stucky Tobie Eugène*, *depositaire de brasserie*
de *Fribourg et Düdingen* domicilié à *Scublens*
fils de *Pierre Stucky*, *retraité aux C.F.* et de *Julie Ursula*, *née Michel* à *Bulle*
divorcé de Sophie, *née Hutzli*, *dis le douze septembre mil neuf cent six*
né à *Bulle* le *vingt quatre mai mil huit cent septante deux*

et

2. *Joye*, *née Wenger*, *Rose Catherine Antoine*, *tenancière d'hôtel*
de *Prez vers Vevay et Mammens-Broye (Fribourg)* domiciliée à *Scublens*
fille de *Jean Joseph Wenger* et de *Catherine*, *née Bittel*, à *Bellwald*
veuve de Jean Caliste Joye, *dis le vingt cinq août mil neuf cent quatre*
née à *Bellwald (Valais)* le *vingt un novembre mil huit cent septante deux*

Les publications ont eu lieu à *Scublens* le *quinze*, à *Fribourg et Prez* le *seize* et
à *Düdingen et Mammens* le *vingt sept octobre mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Stucky Tobie
Rosa Stucky

des témoins :

E. Masson, *cafetier à Scublens*
Masson L. " " "

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'acte du 1^{er} mariage de Stucky avec mention du divorce
L'acte de mariage de veuve Joye
L'acte de décès de Joye Jean Caliste

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Fribourg, Düdingen, Prez et
Mammens

Registre des mariages A.

N° 16

Lambert Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du 21
avril et exécutoire le 16 mai
1914. Le Tribunal du
District de Nyon a
dissous par le
divorce le mariage
inscrit ci contre
Ecublens le 5 juin 1914
L'officier de l'état civil
Ducrot



149

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent dix-sept ~~mil huit cent~~
à Ecublens _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lambert Albert Louis, employé de banque, _____
de Arrex sur Nyon _____ domicilié à St-Sulpice _____
fils de Jules Henri Lambert _____ et de Anne Rosine nie Thalbfuss, à St-Sulpice
célibataire _____
né à Lausanne _____ le dix-juin mil huit cent quatre-vingt _____

et

2. Clerc Berthe, sans profession, _____
de Ecublens et Crissier _____ domiciliée à Ecublens _____
fille de Victor Eugène Louis Clerc et de Augustine nie Gras à Ecublens
célibataire _____
née à Ecublens _____ le seize octobre mil huit cent quatre-vingt sept _____

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le vingt-neuf, à Crissier le
trente juillet et à Arrex le 1^{er} août mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lambert
B. Hèle Lambert

des témoins :

J. Gouge ^{notaire} *présent*
Ch. Kaufmann ^{commis} *procurat* Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

L'acte de naissance du fiancé.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Crans et Romanel

N^o 17
Masson et Musy

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent douze ~~mil huit cent~~
à Ecublens _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson Ulrich, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens _____ domicilié à Ecublens _____

Noms des parents :

fils de Auguste Eugène Masson, agriculteur à Ecublens et de Marie Louise née Masson _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Ecublens _____ le quatre novembre mil huit cent septante-neuf _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Musy Emma Louise, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens _____ domiciliée à Ecublens _____

Noms des parents :

fille de Paul Henri Musy _____ et de Louise née Diserens, sœur à Ecublens _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Lausanne _____ le huit avril mil huit cent huitante-sept _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt octobre mil neuf cent douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Masson
Emma Masson

des témoins :

Alois Masson jardinier à Ecublens
Robert Musy agriculteur à _____

L'officier de l'état civil :

Dinet

Papiers présentés :

L'acte de naissance de la fiancée

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

In le 20th 1912
Machouds Sub

Registre des mariages A.

N° 18

Bonny et Pilet

Aujourd'hui treize novembre mil neuf cent douze mil huit cent
à Seubers par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bonny Paul François Louis, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevroux domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de François Xavier Bonny, charpentier et de Louise Jenny me Blom à Chavannes

Etat civil :

célibataire, veuf de Denise Sylvie me Vuilletz, née le vingt neuf novembre mil neuf cent un

Date de la naissance :

né à Lausanne le quatre décembre mil huit cent huitante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pilet Fanny Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex domiciliée à Prilly

Noms des parents :

fille de François Louis Pilet et de Julie Louise me Chautran, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Morges le deux juin mil huit cent huitante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt un, à Chevroux, Château d'Oex
et Prilly le vingt trois octobre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bonny PaulFanny Bonny

des témoins :

Bonny Oscar, employé postal à ChavannesMeylan Eugène, viticulteur à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Dueret

Papiers présentés :

L'acte de naissance du fiancéL'acte de décès de Denise Sylvie me VuilletzL'acte de naissance de la fiancée

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandcour, Château d'Oexet Romanel

N° 19
Depierran Lanone

Aujourd'hui *vingt quatre* décembre, *mil neuf cent deux* ~~mil huit cent~~
à *Seublens* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Depierran Georges Louis*, employé aux *la T.F.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Assens* domicilié à *Seublens*

Noms des parents :

fils de *François Henri Depierran charpentier* et de *Marie Emmauwa Nover à Villars St Brain*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Villars St Brain* le *vingt cinq* décembre *mil huit cent huitante sept*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Lanone Henriette*, *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Curins (Novare Stale)* domiciliée à *Bussigny*

Noms des parents :

fille de *Antoine Dominique Lanone* et de *Louise née Barraud*, *décédés*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Bussigny* le *vingt septembre* *mil huit cent huitante trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Seublens le 1^{er}*, à *Assens et Bussigny le deux*
et à *Curins le dix sept et vingt quatre novembre mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Depierran
H. Lanone

des témoins :

M^{me} Depierran employée aux E. B. Assens
Angèle Berroquin couturière à Villars St Brain

L'officier de l'état civil :

Ernot

Papiers présentés :

Les actes de naissance des fiancés
Un certificat de publication de
Curins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Seublens, Bussigny et à
la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 30

Santelme Sercelli

Aujourd'hui huit mil neuf cent douze mil huit cent

à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Santelme Jean Henri Benjamin, manieur gisteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grenoble (France) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Frédéric Santelme et de Marie Catharine Joséphine veuve Bompard, décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Grenoble le cinq mai mil huit cent huitante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sercelli Marguerite, cartonnière

Lieu d'origine et de domicile :

de Caluso (Turin Italie) domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Pierre Sercelli, mazon et de Anna veuve Giacometta à Chavannes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ecublens (Neuchâtel) le quatre mars mil huit cent nonante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quatorze, à Grenoble le seize novembre et à Caluso le 1er décembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Santelme
Marguerite Santelme

des témoins :

Pierre Sercelli
Anna Sercelli

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des fiancés
de décès des parents de l'époux
Le permis du Département de J.S.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

Le N° 30 à la page
Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions
Ecublens le 3 janvier
L'officier de l'Etat
Civil

255 est celui de la dernière inscription de l'année 1912

1913

Civil



Duret

Un double a été remis le 7 janvier 1913 à l'autorité cantonale, en exécution de la loi
Ecublens le 7 janvier 1913

L'officier de l'Etat Civil



Duret

N° 1

Herren Pfeuti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~mil neuf cent treize~~ ~~mil huit cent~~
à Leublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Herren Nicolas pepiniériste
de Neuenegg (Berne) domicilié à Chavannes
fils de feu Nicolas Herren et de Maria-Mie Salvisberg, veuve à Barfischhaus
célibataire
né à Barfischhaus le six-avril-mil huit cent huitante-six

et

2. Pfeuti Lia ménagère
de Guggisberg (Berne) domiciliée à Chavannes
fille de Rodolphe Pfeuti, agriculteur et de Marguerite-Mie Rull, veuve à Chavannes
célibataire
née à Estavayer le douze-juin-mil huit cent huitante-huit

Les publications ont eu lieu à Neuenegg, Guggisberg et Chavannes le
onze-janvier-mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Nicolas Herren
Lia Pfeuti Herren

des témoins :

L. Pfeuti, tailleur à Cour
Gottfr. Herren, agriculteur à Barfischhaus

L'officier de l'état civil :

Duroz

Papiers présentés :

Les actes de naissances des deux
fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deNeuenegg et Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 2

Siegenthaler Fague

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent treize mil huit cent
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Siegenthaler Eugène, employé postal
de Schangnau (Berne) domicilié à Chavannes
fils de feu Gottlieb Sigmund Siegenthaler et de Barbara née Meier épouse à Sausanne
célibataire
né à Pully le douze mars mil huit cent nonante

et

2. Fague Marguerite, couturière
de Crey domiciliée à Chavannes
fille de feu Adrien Fague et de feu Maria née Priben
célibataire
née à Prems le sept février mil huit cent nonante un

Les publications ont eu lieu à Chavannes le douze, à Schangnau le treize
et à Crey le quatorze mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Siegenthaler
Marguerite Siegenthaler

des témoins :

J. Bonnet electricien à Ecublens
G. Parisod capitaine à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schangnau & Crey

N° 3

Musy Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent treize mil huit cent
à Scublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Musy Robert Alois, agriculteur
de Scublens domicilié à Scublens
fils de feu Paul Henri Musy et de Louise mi Dierens, sa veuve à Scublens
célibataire
né à Scublens le 1^{er} octobre mil huit cent nonante-trois

et

2. Cottier Marie Eugénie, ménagère
de Pougemont et Aubonne domiciliée à Scublens
fille de feu Georges Michel Cottier et de Arèle Marie mi Wagner, femme Hardy à Scublens
célibataire
née au Brassus le trois février mil huit cent nonante

Les publications ont eu lieu à Scublens, Pougemont et Aubonne le
Die sept avril mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Musy Robert
Musy Eugénie

des témoins :

Musy Henri agriculteur à Scublens
Wasson " "

L'officier de l'état civil :

Ducet

Papiers présentés :

L'acte de naissance de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pougemont et Aubonne

Registre des mariages A.

N° 4
Dupuis Corrion

Aujourd'hui Vix sept mai mil neuf cent treize ~~mil huit cent~~
à Seublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupuis Louis Myrtil Constant, potier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chaurigny (Sieme-France) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de Charles Dupuis et de Constance née Patois à Chaurigny

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chaurigny le onze juillet mil huit cent huitante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Corrion Rachel Susanne Elise

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferney-Voltaire (Ain France) domiciliée à Chavannes

Noms des parents :

fille de Jean Joseph Corrion et de Marie Louis née Riottard sa femme à Chavannes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ferney-Voltaire le Deux huit mai mil huit cent huitante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt trois avril mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dupuis
Rachel Dupuis

des témoins :

Marius Haegrenat pharmacien à Genève
Auguste Haegrenat employé au B. P. à Lausanne

l'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Les actes de naissances
L'autorisation des parents de la fiancée
Le certificat de capacité du Consul Français
Le permis du Département

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à double, à la Chancellerie
d'Etat

N° 5

Acquadro et Radice

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil ~~quatre~~ ^{neuf} cent
treize à Scublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Acquadro Giuseppe Edoardo Giovanni, tailleur
 de Biella (Novare - Italie) domicilié à Genève
 fils de Giovanni Acquadro ^{caissier} à Genes et de Jose Luigia mi - Moncalieri
 célibataire
 né à Biella le cinq mai mil huit cent huitante huit

et

2. Radice Helène Pauline, brodeuse
 de Masserano (Novare - Italie) domiciliée à Scublens
 fille de Jos Paul Angelo Radice et de Prosperie mi - Musy à Scublens
 célibataire
 née à Scublens le vingt septembre mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à Genève le cinq, à Scublens le neuf, à
Biella et Masserano le vingt neuf juin mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Acquadro
Helène Acquadro

des témoins :

Musy agriculteur à Scublens
& Radice menuisier "

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Papiers présentés :

Un certificat de publication
du bureau de l'état civil
de Genève

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Genève et à la Chancellerie
d'état

Registre des mariages A.

N° 6

Condereaux et Baud

Aujourd'hui onze septembre mil neuf cent treize mil huit cent
à Seublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Condereaux Louis Alexis, tourneur en poterie

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferney-Voltaire (Ain, France) domicilié à Chavannes

Noms des parents :

fils de feu Joseph Condereaux et de Josephine veuve Chapeuis Lausanne

Etat civil :

veuf de Helene Julie veuve Chamberand le 10 juin 1912

Date de la naissance :

né à Ferney-Voltaire le treize octobre mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Baud veuve Huguenin Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Gimel domiciliée à Essertines sur Rode

Noms des parents :

fille de feu Henri Louis Samuel Huguenin et de Catherine veuve Baudrisch à Bagnac sur Rode

Etat civil :

divorcée de Baud Claude Gustave le 25 mai 1906

Date de la naissance :

née à Mont sur Rode le neuf décembre mil huit cent septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le seize, à Gimel le dix huit et à Essertines le dix huit août mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Condereaux
Marie Condereaux

des témoins :

Louisa Parisod, à Seublens
Alois Masson jardinier à Seublens

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

L'acte de 1^{er} mariage de l'époux
" " avec mention du divorce de l'épouse
Le permis du Département de l'état P.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel et Gilly et à la
Chancellerie d'Etat

N^o 7
 Florio Grassi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre septembre mil neuf cent treize* mil huit cent
 à *Scublens* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Florio Carlo*, voyageur de commerce _____

de *Piatto (Italie)* _____ domicilié à *Scublens* _____

fil de feu *Cesare Florio* _____ et de *Rosa mi Furno à Piatto* _____

célibataire _____

né à *Piatto* _____ le *trois novembre mil huit cent septante-cinq* _____

et

2. *Grassi Maria Virginia Erminia*, couturière _____

de *Crevola d'Ossola* _____ domiciliée à *Scublens* _____

filie de *Ambroise Grassi* _____ et de *Marguerite mi Bolandri, décédée* _____

célibataire _____

née à *Crevola* _____ le *vingt trois octobre mil huit cent huitante six* _____

Les publications ont eu lieu à *Scublens le quatre*, à *Piatto et Crevola d'Ossola le treize avril mil neuf cent treize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Florio _____
Florio mi Grassi _____

des témoins :

Louisa Paisod, mariée. Scublens
Jean Gabba, voyageur Romont

L'officier de l'état civil :

Dierat

Papiers présentés :

Les actes de naissances des fiancés
l'autorisation du Conseil d'Etat

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 8

Frei Wenker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui 1^{er} octobre mil neuf cent treize mil huit cent
à Ecublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Frei Hans, employé aux C.T.F.

de Wohlen (Berne) domicilié à Chavannes

fil de feu Jean Frei et de Anna Maria née de Wettligen
célibataire

né à Wettligen le vingt deux octobre mil huit cent huitante deux

et

2. Wenker Anna, ménagère

de Gampelen (Berne) domiciliée à Renens

fille de feu Frédéric Jacob Wenker et de Maria Elisabeth née Zeyer à Wettligen
célibataire

née à Gampelen le sept juin mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quatre, à Wohlen, Gampelen
et Renens le cinq septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frei Hans
Anna Frei née Wenker

des témoins :

Pierre Schor employé C.T.F. à Renens
Anna Schor sa femme "

L'officier de l'état civil :

Duret

Papiers présentés :

Les actes de naissances des
fiancés

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wohlen, Gampelen
et Renens

Redevance de rec-
ognition du 15
juillet 1940 :

Le nom patroni-
mique Frei est
orthographe

"Frei"

Ecublens le 17
juillet 1940

S. officier d'état
civil d'Ecublens

L. Duret



N° 9

Peclard Foretay

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent treize mil huit cent à Scublens par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Peclard Robert Alfred, infirmier de Montcherand domicilié à Lausanne

fil de Charles Louis Peclard, agriculteur et de Jeanne Louise me. Corusset, à Montcherand célibataire

né à Yverdon le vingt six février mil huit cent huitante neuf et

2. Foretay Felicie, cuisinière de St Sulpice domiciliée à St Sulpice

filie de Louis Felix Foretay, agriculteur et de Helene Louise me. Guidon, à St Sulpice célibataire

née à St Sulpice le neuf septembre mil huit cent nonante deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq, à Montcherand et St Sulpice le six août mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Peclard Robert

Peclard Felicie me Foretay

des témoins :

A. Perquenoud facteur à Scublens

Gust. Farisod cafetier

L'officier de l'état civil :

Dueratz

Papiers présentés :

Un certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe et Lausanne

Nom et profession de l'époux : Par jugement du 20 septembre 1930 La Tribunal du District

Lieu d'origine et de domicile : De Morges a l'issas par le divorce

Etat civil : le mariage inscrit ci contre 142

Date de la naissance : et a désigné l'époux coupable et a fixé a un an le délai pendant lequel il ne pourra se remarier

Nom et profession de l'épouse : se remarier

Lieu d'origine et de domicile : Scublens le 25 octobre 1930

Noms des parents : L'officier de l'état civil



Dueratz

Je le 31 de 1913
Dueratz

Registre des mariages A.

Anjourd'hui _____ mil huit cent _____

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ce volume se termine par le N° qui est celui de la dernière de inscription faite dans l'année 1913 domicilié à _____

Les deux doubles du présent et de registre sont conformes.

Ce que nous certifions _____

né à Ecublens le 3 janvier 1914 _____ L'officier de l'état civil _____



2. Un double ainsi que le répertoire, ont été remis le 8 janvier 1914 de à l'autorité cantonale en exécution domicilié à De la loi _____

filles de Ecublens le 8 janvier 1914 et de L'officier de l'état civil _____



née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

	foli
1887. Ariolaz - Bonnet	2
1890 Auberson - Paquier	11
1893 Amaudrus Merminod	37
1895 Amacher femme Dalgas	55
1897 Amaudrus femme de Siroton	75
1899 Allamand Schmeiter	90
1902 Ammann femme de Paquenaud	120
1905 Ammacker femme de Divora	149
Hotel Butikofer	150
1908 Andre Grand	172
1909 Abbe' Decarroux femme de Cassin	198
1910 Auberson Berencon	204
1913 Acquadro ^{Padia} Giuseppe - Edoardo Giannini Biella	260

	foli
1880. Allamand, femme de Buchonnet	2
1888, Auberson, femme de Serex	8
1891 Auberson, femme de Paquier	19

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

	foli
1887. Ariolaz - Bonnet	2
1890 Auberson - Paquier	11
1893 Amaudrus Merminod	37
1895 Amacher femme Dalgas	55
1897 Amaudrus femme de Siroton	75
1899 Allamand Schmeiter	90
1902 Ammann femme de Paquenaud	120
1905 Ammacker femme de Divora	149
Hotel Butikofer	150
1908 Andre Grand	172
1909 Abbe' Decarroux femme de Cassin	198
1910 Auberson Berencon	204
1913 Acquadro ^{Padia} Giuseppe - Edoardo Giannini Biella	260

	foli
1880. Allamand, femme de Buchonnet	2
1888, Auberson, femme de Serex	8
1891 Auberson, femme de Paquier	19

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1877

folie

folie

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Borboen. Pilet	
1878	Bourgoz, Foretay, Bonzon, Musy	
1880	Bühler, Bovay	
1881	Bourgoz, Bourgoz	
1883	Bourgoz, Scheurer Blaser Lässer Bourgoz & Scheurer	
1884	Bovay & Richard	
1886	Bourgoz & Chevalley	
1887	Blanc & Paquier	
1888	Bourgoz & Foretay	
1891	Bourgoz - Meyer	
1893	Borgeaud Mayor	
1894	Blanc femme de Grim Berthoud femme de Sculger Blanc femme de Meyer Bequetin Bedard	
1895	Bourgoz femme de Bourgoz Bürki vicaria Hermannu femme Carraro	
1896	Bourgoz femme de Ducet Borgeaud Jaquenoud	
1897	Brugger Bourgoz Bourgoz femme Brugger	
1898	Borgeaud femme Jaquenoud	
1899	Bühler Grand Brugger Pochat	
	Bettler femme de Merminod	
1900	Brechbühl femme de Pochat	
1901	Bourgoz Foretay Bron femme de Crot	
1902	Brandt Desmeules Burri femme de Masson Brugger femme de Richard Bovay femme de Grand Bessonon femme de Nothier Barraud Bonzon Bonzon femme de Barraud	
1904	Bonnet femme de Freymond	
1905	Bovey Paquier Butcher femme d'Abetal	
1907	Brechbühl Giddey Bourgoz Foretay Bresciani Carnoirano Burgisser femme de Bedonde Bonzon Masson	

2.	1876 Benvegnen femme de Musy	4
4	1880 Bovay femme de Bühler	6
7.	1881 Bourgoz femme de Bourgoz	1
6.	1884 Bonjour femme de Lambelot	4
1	1885 Blondel femme Her	3
2	1886 de Blaireville femme de Masson	3
4	1887 Bonnet femme de Claviot	2
2.	1888. Bonnet femme de Guyzelot " Bühler né Bovay, femme de Gerber	2 5
1	1889 Brugger femme de Masson	6
2	1891 Bourgoz femme de Favre Berthoud femme de Fleury	21 23
8	1892 Burnet femme Guvon	50
16	1907 Brazzola veuve Dulauf né Dupain	170
34	Burchart veuve Robbady femme Jaquenoud	171
47	1908 Bonny Louiffon	174
28	Bonny de Sildenthal	179
51	Blanchoud femme de Possier	181
53	1909 Borboen femme Pache, veuve Savard	185
59	Bovay femme de Rouge	186
62	Büschi et Caehin	187
65	Barraud Yalet	192
67	Bonzon Delorazay	196
72	1910 Beziucori femme d'Huberson	204
72	Bourgoz Jaquerod	205
72	Bocchi Romanus	209
79	Borghana Badice	214
84	Bourgoz femme de Desacretan	216
89	1911 Brechbühl Goyjat	219
91	Buchenel et Buchenel	222
102	Buchenel femme de Buchenel	222
104	Borlor femme de Losenegg	223
105	Baudat femme de Fromelort	225
111	Bourgoz femme de Deloppet	232
113	1912 Bussolino ^{femme Britton} Prastide ^{femme P. Prast} Guigiar de don Martinot	240
114	Blondel Marthe Marie de Bussigny	246
115	Bonny ^{Pilet} Paul Francois Louis de Cheour	253
117	1913 Baud ^{veuve} ni Huguenin femme Condovaux de Ferny Veltan	261
121		
121		
135		
139		
150		
160		
161		
166		
167		
168		

1876

	folio		folio
Colebough - Musy	3	1875. Carrard femme de Neufour	1
Collet - Marsens	5	1881 Crottas femme de Job	2
1885. Cler - Blondel	3.	1882 Cerey femme de Magerat	1
1886 Chappuis - Ramus	1.	1886 Chevalley femme de Bourgos	2
— Chevalley - Levy	6	Levy femme de Chevally	6
— Cler - Gras	8	1887. Combe femme de Massignier	4
1887 Cler - Beladoey nie Epitau	3	1889 Chappuis femme de Guyreler	1
1890. Cler - Perrochon	7	— Challet femme de Tacheron	2
1891 Cler - Schroeter	22	1891 Chappuis femme de Neoux	18
1893 Cartier Hlopfa	36	1892 Cerey femme Mermind	31
1894 Cuérel femme de Guillemin	40	1910 Cornut Niederhauser	202
— Cerey femme de Masson	41	Challet femme de Guaisier	204
— Courvoisier Jaquemin nie Emel	44	Chevalier femme de Soget	211
1895 Colebough femme Golay	60	Cuendet. Cuendet	212
Carrard Hermann nie Bürki	62	Cuendet femme de Cuendet	212
1897 Cuérel Ferrin	74	1911 Cler femme de Monthous	224
1898 Chevalley nie Cerey femme de Gras	78	Christin et Pomet nie Martinet	238
Cerey femme Chevalley femme de Gras	78	1912 Cosendai ^{et Bailland} comte de Sassel	237
1899 Cuenoud femme de Mermind	88	Caillet Alice ^{femme de Guaisier} de Mazarion	239
Cuérel femme de Mornetay	92	Culand ^{et Guaisier} Louis Jean de Noville, Pommard et Orment Pommard	241
Collet femme de Masson	93	Clerf ^{femme de Lambert} Berthe, d'Esblens et Crissier	251
1901 Crot Bron	105	1913 Cottier ^{femme de Dubouy} Marie Eugenie de Bouyemont et Sablon	258
1902 Chevalley femme de Krieg	118	Couderoux et Baudin Huguenin de Ferney Vallée	261
Collet femme de Masson	122		
Challet femme de Hadorn	124		
1903 Challet Debonneville	126		
Cuendet femme de Masson	128		
Cerey femme de Genier	132		
1905 de Cousanges et Hagmiers	140		
Colebough et Puchat	142		
1906 Cuenoud femme de Hambelet	150		
Castella Curchod	157		
Curchod femme de Castella	157		
1907 Cachin Disereus nie Stüter	163		
Camoiran femme de Bresciani	166		
1908 Chappuis femme de Masson	178		
Cosendai Puchat	180		
1909 Cachin femme de Bürki	187		
Cherpillod femme de Drescher	188		
Cavin Grand	190		
Challet Jamin	191		
Combe - Abbe Decarrou	198		

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876

folie

1876

folie

Ducrot Masson né Gonnet 1877.	2
Ducrot, Lind.	1
1875 Dufour. Carrard, 1880.	1
Demont. Gibaud	1
Ducrot. Croille 1881	5
Droz Jaquenoud	3.
1880 Wizerens. Poche, né Jaquenoud	7
1884 Ducrot - Ducrot	6
1886 Dajoz - Foretay	9
1888 Wizerens - Foretay	3.
" Hottier - Simon	4
1892 Dusserru - Masson	32
1893 Duthi Foretay	38
" Ducrot Masson	39
1894 Dalgas femme de Simon	47
1895 Dalgas Amacher	55
1896 Ducrot Bourgoz	65
Dizerens f. nié Foretay femme de Samml	66
1897 Detraz femme de Emery	68
1898 Ducrot Glauser	76
1899 Ducrot femme de Thuillard	85
1900 de Solaireville femme de Rouge	101
1901 Ducrot Freymond	109
1902 Desmeules femme de Brandt	111
Dajoz femme de Haney, divorcée Limat	116
1903 Debonnevillle femme de Challet	126
Ducrot Pète	130
1905 Distruel femme de Salzmann	138
Dierme Ammacher	149
1906 Dumont femme de Fayet	154
1907 Dizerens nié Studer femme de Lachin	165
Dupéne veuve Lulauz femme de Brazzola	170
1908 Ducrot femme de Haney	175
Ducrot femme de Foretay	176
Dumont femme de Fayet	180
1909 Drescher Cherpilloz	188
Daglia Piretti	189
Droz femme de Morel	193
Dissraz Simonet	194
Delarazear femme de Bourgoz	196
Doëker Teanmeret	200
1910 Decosteru Marrius	213
Dizerens Jaquenoud	215

Rapar femme de Poche	1
1877. Lind femme de Ducrot	1
1879 Ducrot femme de Menétray	1
1883. Ducrot femme de Rumpf	5
1884 Ducrot femme de Ducrot	6
1886 Desoches - femme de Husy	5
1887 Dufour femme de Menétray	1
" DeLadoey nié Epitoux femme de Cler	3
1889 Ducrot femme de Gendit	3
Hottier nié Jaquenoud femme de Masson	4
Halgas, femme de Fayet	12.
1910 Delacretan Bourgoz	216
Destraz femme de Mrazerat	217
1911 Dizerens femme de Golay	228
Dupuis Kerummal	231
Decoppet Bourgoz	232
Doy femme de Ferreray	235
1912 Dineriar ^{et Ducrot} Jules Emile de Chardonnay et Faidon	242
Dupuis ^{femme de Monnard} Emma Marguerite	247
Duby ^{et Dupon} Myse Isaac de Leuth	248
Depierraz ^{et Gagnon} Georges Louis de Assens	254
1913 Dupuis ^{et Gagnon} Louis Mytilé Constant de Chauvigny	259

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1877.

folio

folio

	Epitoux et Sittet	5.
1890	Epitoux et Masson	10.
1894	Emery Forestier	42
	Ernyer Berthoud	48
	Ernyer Meyer	50
1895	Estoppay femme Jolmay	58
1897	Emery Détray	68
1900	Epitoux Hadorn	98
1901	Estoppay femme Hermann veuve Jolmay	106
1903	Epitoux Métraux	131
1904	d'Espagnier femme de Pidoux	134
1905	d'Espagnier femme de Michoud	144
1912	Engel Maria de Coblenz. de Hatzfeld	244

1879. Estoppay femme de Foretay

2

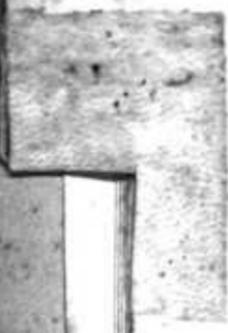
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Year	Name	folie
1878.	Freyter Massey	6
1879	Foretay Estoppey	2
	Foretay Geydet	4.
1888.	Favre-Masson	9
1891.	Favre-Bourgoz	21
	Mouy-Bertholet	23
1893	Foretay femme de Dutti	38
1894	Forestier femme Emery	42
1895	Foretay Hamoy	57
1896	Foretay veuve Diserens femme de Ramel	66
1897	Foretay femme de Cauze	73
	Ferrin femme de Lucet	74
1898	Flouty femme de Morel	77
1899	Foretay femme de Cauze	86
	Filhetay nie Payer femme de Ninet	94
1900	Faucherre Wittner	102
1901	Foretay femme de Bourgoz	104
1904	Freymond Bomet	135
1906	Fayet Dumont	154
1907	Foretay femme de Bourgoz	161
	Foretay Pache	164
1908	Foretay Ducret	176
	Fayet Dumont	182
1909	Ferrin femme de Persicot	197
1910	Foretay Pointet	208
1911	Frankfort Baudat	225
	Foretay Parisot	227
1912	Foretay ^{et Gilleron} Victor de St Sulpice	236
1913	Fagu ^{femme de Diegenthal} Marguerite de Grey	257
	Florio et Grassi de Piatto	262
	Frei et Hecker de Wohlen	263
	Foretay femme Richard de Montchales	264

Year	Name	folie
1878	Foretay femme de Bourgoz	4
1883	Favre femme de Tallard	6
1886	Foretay femme de Wajoz	9
1886	Favez. nie Dupuis femme de Rey	10.
1888.	Foretay femme de Bourgoz	1
	" Foretay femme de Diserens	3.
1891.	Favre femme de Mossier	15

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1000
1000



1878	Gras, Stauber	5
1884	Giron, Gysler	2
1888	Guyreter Bonnet	2
	Gerber, Bühler nie Boray	5
1889	Guyreter - Chappuis	1
	Gudit - Ducrot	3
1891	Gomvers - Perretten	13
1892	Guidon Burnet	30
	Gussy Bahin nie Forchet	33
1894	Guillemin Cuérel	40
	Grin Blane	47
1895	Golay Colthoug	60
1898	Gras Chesathey nie Boray	78
	Gonthier Musy	83
1899	Grand femme de Bubler	84
	Guignard femme de Pivoux	87
	Gaudard femme de Musy	95
	Grivet Mornetrey	97
1900	Grand Musy	99
1901	Grasjean nie Maetherbe femme de Normant	108
	Guidon femme de Martin	110
1902	Guidon Pittet	112
	Grand Boray	115
1903	Griesen Walperswyler	125
	Girola Riconda	129
	Gemier Cooy	132
1904	Gavillet femme de Morel	136
	Gemier femme de Martin	137
1905	Giroud femme de Pouchomet	151
	Gnerro femme de Poverello	152
1906	Guillemin femme de Pache	153
	Grin femme de Masson	159
1907	Gidday femme de Brechbühl	160
	Goldy femme de Stiechi	163
1908	Grand femme de Andre	172
	Garella Gnerro	173
	Gnerro femme de Garella	173
1909	Gerber femme de Reichen	183
	Grand femme de Coovin	190
	Golar femme de Nimgard	201
1910	Guez femme de Sculati	200
	Gueissar Chillet	207
1911	Gorjat femme de Brechbühl	219
	Grandchamp femme de Nitz	220
	Gavillet femme de Pointet	226
	Golay Diserens	228

1878	Gachet femme de Junod	3
1879	Geydet femme de Foretay	4
1880	Gibaud femme de Demont	1
"	Grand femme de Musy	3
1885	Gysler femme de Masson	3
1884	Gysler femme de Giron	2
1885	Giron femme de Morel	1
1886	Gras femme de Ober	8
1891	Gongeret femme de France	17
	Glarion Leuba	233
1911	Gillieron ^{femme de Foretay} de Serrion	236
1912	Gisclon ^{femme de Walperswyler} de Hausman	238
	Gueissar ^{Constant Ami de St Croix}	239
	Gueissar ^{femme de Gulland} de St Croix	241
	Guyar ^{femme de Demieran} de Guernens	242
1913	Grassi femme de Florio de Piatta	262

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

	folio
1883. Hartmann & Thriener	1
1895 ^{de} Hermann femme Carrard ni Burtli	29
Hadorn femme de Job	62
1900 Hadorn femme d'Epstein	63
	78
1902 Hadorn Chaillet	124
1905 Hami Eggel	145
1908 Haury Mayor	177
1913 Herren ^{de} Nicolas de Neuenegg	256
Augustin ^{de} David ^{de} Berni femme ^{de} Louis ^{de} Berni	261

	folio
1890 Hadorn femme de Jaquenoud	9
1891 Haury femme de Poquier	26

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	folio
1878 Junod, Gachet	3
1881 Job & Crostar	2.
1882 Taccoud & Keller	2
1883 Tottard. & Favre	6
1885 Joly. & Willimor	2.
1888 Jaquenoud & Valotton	4
1890 Jaquenoud - Hadorn	9
Joyet - Walgas	12
1894 Jaquenoud femme. Courcoisar nie Brunel	44.
Jaquenoud femme Maermond	52
1895 Jolimay Estoppay	58
Juillet Pittenez nie Stupp	61
Job Hadorn	63
1896 Jaquenoud femme de Borgeaud	67
1897 Jaquenoud Huber Bouge	70
1898 Jaquenoud Borgeaud	79
1901 Jolimay nie Estoppay femme Maermond	106
1902 Jaquenoud Ammann	120
1904 Jaquenoud Johannet	133
Johannet femme de Jaquenoud	133
1907 Jaquenoud ^{de} Pochaday nie Burchart	171
1909 Inversin nie Berceau femme de Pache	185
Famnia femme de Schollet	191
Jeanneret femme de Doelker	200
1910 Jaquerod femme de Bourgon	205
Jaquenoud femme de Dizereux	215
1912 Joye ^{femme de Stuckli} ^{de} Wenger ^{de} ^{Antoine de} ^{Per et Hermann}	250

	folio
1877. Taccoud femme de Valet	6
1881 Jaquenoud femme de Bros	3.
1886. Jaquenoud femme de Pointet	4
1888 Joyet femme de Husy	6

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	folio		folio
1890: Krieg, Paul Eugene, a Kriber	8	1877. Klingele femme de Thurin	2
1893 Klopfer femme de Cartier	36	1882 Keller femme de Taccoud	2
1902 Krieg Chevalley	118		
1903 Kost femme de Walperswyler	127		
1911 Trumman femme de Dupuis	231		
Krieg femme de Hiedart	234		
1912 son Grand Valérie Marie Anne & Thérèse	243		

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1884	Lambelet & Bonjour	4
1894	Lecoultré. Meyer	43
1901	Leimgrüber Stucki	107
1902	Limat nie Dajoz femme de Langoy	116
1906	Loup Bossier	135
	Lambelet Guenoué	156
1911	Losmeger Bourlon	223
	Leuba femme de Glardon	233
1912	Lugon ^{femme de Duby de Kempt} Maria ^{Agathe} de Evianmar	248
	Lambert ^{et Blaise} et Blaise Louis d'Arnaux in Arnaux	251
	Lantelme ^{et Mercelle} Jean Arnaux Benjamin de Grenoble	255

1885. Lässer femme de Blaser 4.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876

Musy Benvegnen
 1877. Musy, Marquet
 1879
 Menitroy, Ducret
 Masson, Masson
 1880.
 Musy, Grand:
 1882 Mayerot, Sevey
 1883 Masson, Gyster
 1885 Mont. - Giron
 1886 Masson. - de Blaiseville
 Musy - Besoches
 1887, Menitroy - Mufour
 Martignier - Combe
 1888 Musy - Sevet
 1889 Masson - Noz ni Jaquencou
 Masson - Brugger
 1891 Masson - Serex
 Masson - Masson
 1892 Merminod Sevey
 1893 Musy Pillaton
 Merminod femme d'Amadurus
 Masson femme de Ducret
 1894. Masson - Sevey
 Meyer - femme de Lecoulte
 Meyer Pêche
 Musy femme de Lero
 Meyer femme d'Emery
 Meyer Blanc
 Merminod Jaquencou
 1895 Morel femme Simon
 Masson Thomey
 1896 Musy Meyer
 Meyer femme de Musy
 1897. Masson Schuler
 Meyer Pête
 Masson Amadurus
 1898 Morel Fleuty
 Masson Sez
 Musy femme de Gonthier
 1899 Merminod Guenou
 Merminod Bettler
 Menitroy Cuierel
 Masson Collet
 Musy Gaudard
 Masson veuve Petit femme Bonnevayre
 Menitroy femme de Grivol

4
4
1
3
3
1
3
1
3
5
1
4
6
4
6
24
25
31
35
37
39
41
43
45
46
50
51
52
54
56
64
67
69
71
75
77
82
83
88
91
92
93
95
96
97

1876. Masson nie Gonnat femme de Ducret
 Musy femme de Colclough
 Marsens femme de Collet
 1877. Marquet femme de Musy
 1878. Musy femme de Feyler
 Musy femme de Bonzon
 Morel femme de Stachi
 1879. Masson femme de Masson
 1884. Musy femme de Radue
 1886. Martignier femme de Vautraux
 1887. Masson femme de Riben
 1888. Masson femme de Favre
 1889. Masson femme de Serex
 1890. Masson femme de Epitoux
 1891. Musy femme de Radue Jean
 Meyer femme Bourgoz
 Masson femme Petit
 Masson femme de Masson Alphonse
 1892 Masson femme de Dissere
 1893 Mayor femme de Bourgeaud
 1900 Musy femme de Grand
 Meyer Varner
 1901 Merminod Jolimay nie Estoppey
 Matherbe femme de Bernard, divorce Grignon
 Martin Guidon
 1902 Masson Burri
 Mottier Besanson
 Masson Prepond
 Masson Collet
 Masson femme de Sigrist
 1903 Masson Guendot
 Meitrau femme d'Epitoux
 1904 Morel Gavillet
 Martin Genion
 1905 Masson Pittot
 Meandrin Palaz
 Michaud d'Espagnier
 1906 Merminod Wächter
 Masson Grin
 1907 Masson femme de Bonzon
 Morel Pittot
 1908 Mayor femme d'Haury
 Masson Chappuis
 1909 Musy femme de Rahud
 Morel Droz
 Masson femme de Sacchetto
 1910 Mingard Golar
 Magnenet femme de Hebrun

2
3
5
4
6
7
8
3
5
7
6
9
5
10
14
16
20
25
32
34
99
100
106
108
110
113
117
119
123
123
128
131
136
137
141
143
144
158
159
168
169
177
178
184
193
199
201
203

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1910	Michel Matthey-Henry	210
	Matthey-Henry femme de Michel	210
	Mariaux femme de Decosterd	213
	Mayerat Destran	217
1911	Masson Sulhamy	221
	Monthoux et Clere	224
	Mesnard femme de Ricchetta	229
	Martinet veuve Pointet femme de Christian	230
1912	Martin ^{Chulland} Lucien d'Estoy	245
	Mermoud ^{Depuis} Lucien ^{veuve de Polyz} grand	247
	Matthey ^{Buchat} Henri Auguste de Hallorbe	249
	Masson ^{Mussy} Ulrich de Ecublens	252
	Mussy ^{femme de Masson} Emma ^{veuve} "	252
1913	Mussy Robert Alois "	258

1899 Ninot Filletay nie Page
1910 Niederhauser Summe de Cornut
1911 Nütz dit Profit & Grandchamp

94

202

220

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

O

P

Q

R

S

T

U

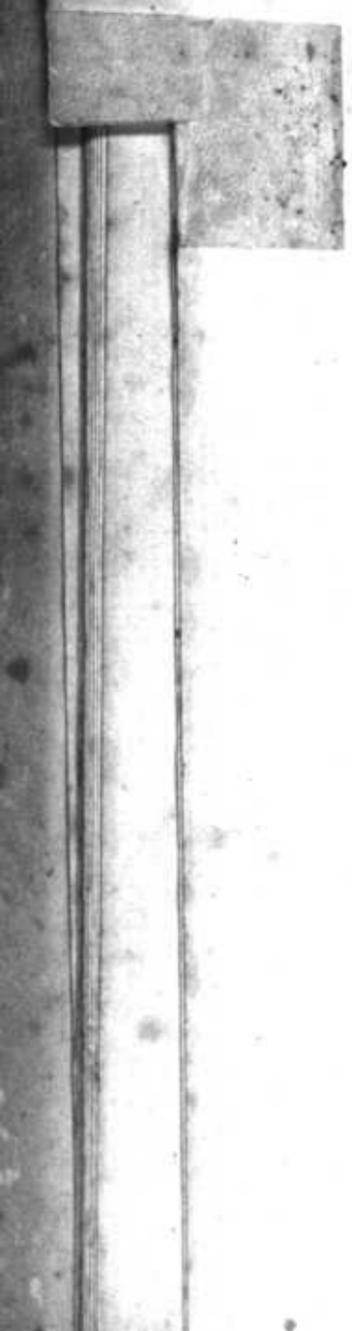
V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwriting]



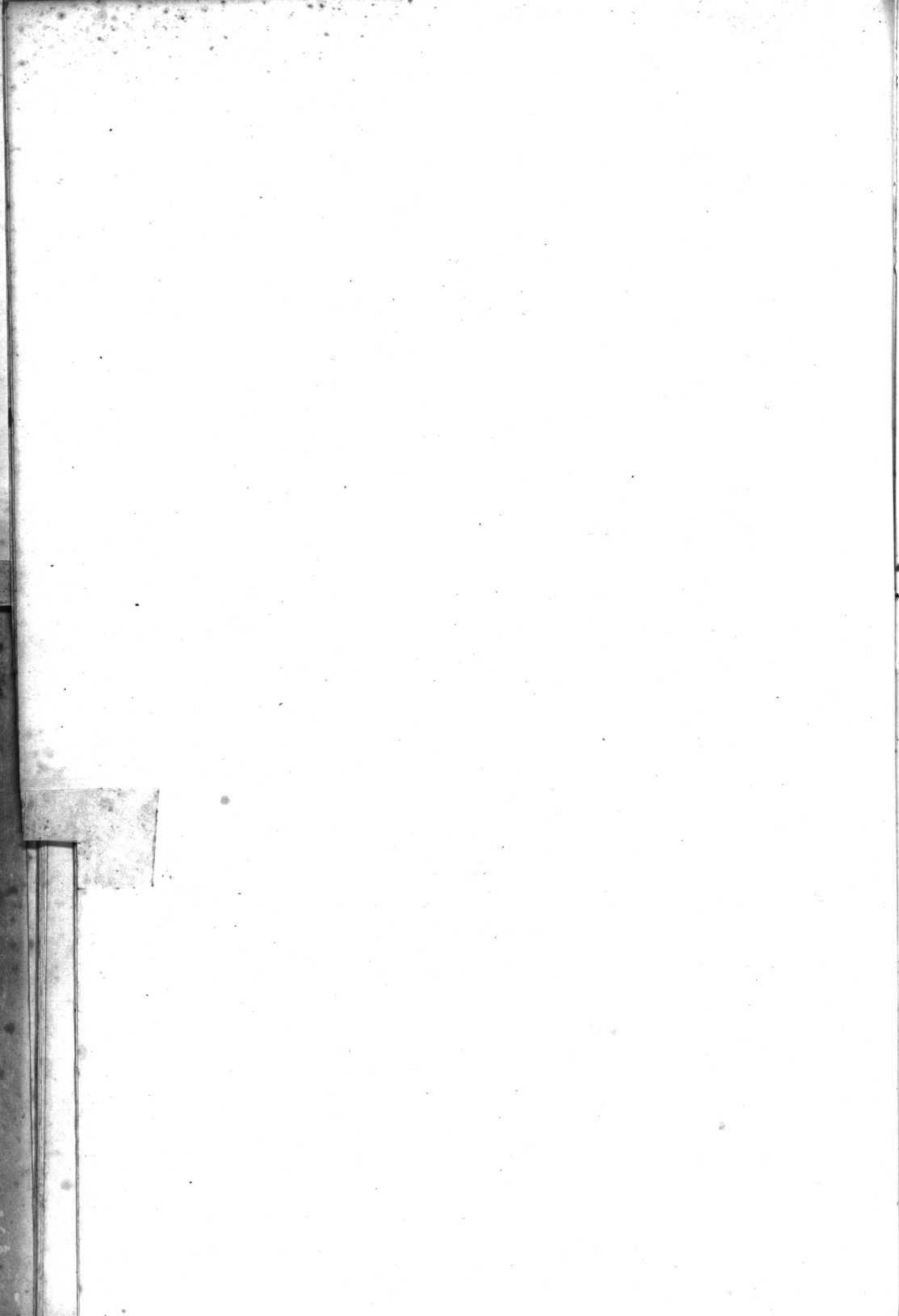
1876

FOL

folio

Pache Lapaz.	1	1877. Pilet femme de Borboen	2
1886. Pointet - Jaquenoud	4	1888. Pache ni Jaquenoud femme de Barrens	7
1891. Paquier - Auberson	19	1887 Paquier, femme de Blanc	5
Petit - Masson	20	1890 Perrochon, femme de Clerc	7
Paquier Haury	26	1890 Paquier, femme de Auberson	11
1893 Pellaton femme de Mousy	35	1891 Perrettes femme de Gouvers	13
1894 Pache femme de Mousy	45	1892 Pache ni Porchet femme de Guerry	33
1897 Pête femme de Mousy	71	Porchet vuve Pache femme de Guerry	33
1898 Pête Prossier	80		
Perrinay Raymond	81		
1899 Pidoua Guignard	87		
Pep femme de Ninet vuve Filletay	94		
Prenoyre Petit nie Masson	96		
Petit femme de Prenoyre nie Masson	96		
1902 Piltot femme de Guison	112		
Pichard Brugger	114		
1903 Pête femme de Dieret	130		
1904 Pidoua d'Espagnier	134		
1905 Paquier femme de Bovey	139		
Palay femme de Mandrin	143		
Pointet femme de Viette	148		
Poverello Lierro	152		
1906 Pache Guillemain	153		
1907 Pache femme de Foretay	167		
Piltot femme de Noval	169		
1909 Pache et Mousy	184		
Pache Tversin nie Borboen	185		
Piretti femme de Daglia	189		
Persico Ferrini	197		
1910 Pointet femme de Foretay	208		
Poget Chevalier	211		
1911 Pache femme Stoco	218		
Pointet Gavillet	226		
Parisod femme de Foretay	227		
Pointet nie Martinet femme de Christin	230		
Perrinay Roy	233		
1912 Pfeuti Charles de Guggisberg	246		
Pilet femme de Bonny	253		
Pilet femme de Bonny	253		
1913 Pfeuti fra. de Guggisberg.	256		
Peclard et Foretay de Montchornin	267		

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1880

folio

folio

Rushonnet. Allamand	2	1884. Richard femme de Boyay	1
Rochat. Ummid	4	1886. Ramuz femme de Chappuis	1
1885 Rumpf. Ducret	5	1890 Rieben femme de Ruig	8.
1884 Raymond. Vatel	3		
Radice u. Musy	5		
1886. Rey - Favre - nie Dupuis	10		
1887 Rieben - Masson	6		
1891 Radice Musy	14		
Rossier - Favre	15		
Roux - Chappuis	18.		
1894 Redard femme Bequetin	53		
1895 Reascher Bourgon	59		
1896 Ramel Diserens nie Foretay	66		
1897 Rouge femme de Jaquenoud	70		
1898 Rossier femme de Pite	80		
Reymond femme de Perriaz	81		
1899 Rochat femme de Brugger	89		
1900 Rouge de Blaireville	101		
Rochat Brechtbühl	102		
1901 Renaud Grosjean nie Malherbe	108		
Reymond femme de Ducret	109		
1902 Repond femme de Masson	119		
1903 Riconda femme de Giorda	129		
1905 Rochat femme de Colbough	142		
Roquin et Lavel	147		
Rochamet Giroud	151		
1906 Rossier femme de Roup	155		
1907 Rendoudi Burgess	167		
Robadey, nie Burchart femme Jaquenoud	171		
1908 Rochat femme de Cosendai	180		
Rossier Blanchoud	181		
1909 Rieben Gerber	183		
Rouze Boyay	185		
Rivoira Rossier	195		
Rossier femme de Rivoira	195		
1910 Ramus femme de Boechi	209		
Radice femme de Borgnana	214		
1911 Ricchetta Meinardi	229		
1912 Rolland femme de Bosonay de Jappel de Mollat	237		
Rocheat femme de St. Antoine (France)	237		
Rocheat femme de Mottroy de Gallarda	247		
1913 Radice Helene Pauline de Masserano (Italie)	260		

R
S
T
U
V
X
Y
Z

1878.	Stücki - Morel	
1888	Serex - Auberson	
1889	Serex - Masson	
1891	Simon Dalgas	
1895	Simon Morel	
	Stupp veuve Shuttens femme Julliet	
1897	Schuler femme de Masson	
1899	Schreiter femme d'Allamand	
1901	Stücki femme Leingrüben	
1902	Sigrist Masson	
1905	Saly mann Detruel	
1907	Stücki Golar	
	Studer veuve Pissone femme de Cacherin	
1908	de Siepenhaler femme Haury	
1909	Sacchetto Masson	
1910	Sculati Gues	
1911	Stocco Pache	
1912	Stücki ¹⁰⁸ Bobie Suzanne de Fribourg et Guin	
1912	Siegenthaler ^{Fagge} Eugénie de Schomznau	

8	1878. Stauber femme de Grad	5
8	1883. Scheurer femme de Bourgon	2
5	1891 Schroeter, femme de Pter	22
119	Serex, femmes de Masson	24
54		
61		
69		
90		
107		
123		
138		
163		
165		
179		
199		
206		
218		
250		
252		

S
T
U
V
X
Y
Z

1877.

Churin - Klingeb	3
1889. Focheron - Chollet	2
1891. Fauxe - Gogerat	17
1894. Fumel veuve Jaquemin femme bourgeois	44
1895. Thomey femme Masson	56
1897. Fauxe Foretay	73
1899. Chuilhard Ducret	85
Fauxe Foretay	86
1900. Lammier femme de Meyer	100
1905. Testey femme de Loubor	116
Bavel femme de Poulon	147
1912. ^{Bussolino} Tethoni Pietro Battista figlio de Enrico Informati Hald	240
1912. Chuilhard Sophie Julie de Fobiteville	245
1913. Corrier ^{femme de Dupuis de Geraunay} Rachel Susanne Chie de Geraunay Hald	257

1880. Froillet femme de Ducret	5
1883. Frevenaz femme de Hartmann	1

T
U
V
X
Y
Z

folie

folie

1878. Ulmer née Negroz femme de Guillaume 2
1880 Ummel femme de Rochat 4

U
V
X
Y
Z

Année	Nom	folie
1877	Vallet, Isaac	6
1878	Sullimoz Ulmer	2
1886	Sautravers - Martignier	7
1894	Pen et Mussy	46
1895	Vannoy femme Foretay	57
	Suttenez nie Stupp femme Juillet	61
1898	Per femme de Masson	82
1900	Wittwer femme de Fouchard	102
1902	Laney Limat nie Dejod	116
1903	Halperswyler femme de Grisson	125
	Halperswyler Boost	127
1905	Sagnieres femme de Coculamps	140
	Pittor femme de Masson	141
	Fogel femme de Simi	145
	Pietto Pointet	148
1906	Wachter femme de Berninod	158
1907	Siret Sulliamy	162
	Sulliamy femme de Siret	165
1908	Pouillot femme de Bonny	174
	Laney Ducret	175
	Vallet femme de Barraud	192
	Sionnet femme de Dupraz	194
1910	Hesren Magnenet	203
1911	Sulliamy femme de Masson	221
	Siredas A. Hering	234
1912	Halperswyler ^{Robert} de Siret (dame)	238
	Wasser Jean Samuel de Frutigen	243
	Wenger ^{femme de} Joseph Rose Catherine Antonie de Frey ^{de Bréhanget Genin}	250
	Verceilly ^{de L'Anse} Marguerite de Lalluso (italien)	255
1913	Henker femme de Frei de Wohlen	263

Année	Nom	folie
1877	Villet, femme de Epitoux	5
1884	Vallet, femme de Raymond	3
1885	Sullimoz, femme de Joly	2
1887	Sodtli, femme de Lubrugg	7
1888	Valotton, femme de Jaquenoud	4

V
X
Y
Z

X

Y

Z

Y

Z

1887.	Lurbrugg	Stadth.	7
1905.	Zooler	Bestuz	146
1907	Zukauf	mit Diefren, fenne de Brozzola	170
1912	Läch	^{Langi} Siltz die d'Ami et Nörsique.	244
	Kanone	^{von} d'Henricotte de Curano Itali	254

